

3- Pas d'unité de langue française dans le propre ministère de Trudeau

par CLAUDE LEMELIN

Tous droits réservés, Le Devoir et The Toronto Star Syndicate



M. Trudeau à l'écoute du pays.

Le groupe d'étude sur le bilinguisme du Conseil du Trésor déplore que le premier ministre Trudeau n'ait pas constitué d'unités de travail de langue française dans son propre ministère, le Bureau du Conseil privé.

"C'est peut-être pour des raisons d'efficacité que le Bureau du Conseil privé ne participe pas à l'expérience, mais il n'en demeure pas moins que cela va à l'encontre des recommandations de la Commission BB, qui proposait la création d'unités francophones intégrées aux principaux centres de l'administration fédérale. Or le Bureau du Conseil privé est un centre névralgique."

Ces phrases sont extraites du rapport no 9 du groupe d'étude, complété par M. Gilbert Langelier en juin 1972 et qui s'intitule: "Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction

publique."

En général, ce rapport constate que l'expérience des unités de langue française (ULF) dans la région de la capitale nationale est "mal engagée", il reproche aussi au gouvernement d'avoir été "trop timide et trop faible" à tous les stades d'élaboration du programme.

Les lacunes de celui-ci, lit-on encore dans ce rapport de quelque 300 pages, "semblent être l'expression d'une participation limitée des francophones à la fonction publique. Cette faible participation s'expliquerait par une importance numérique réduite et par une dispersion à l'intérieur d'un ensemble majoritairement anglophone."

"Ces deux facteurs entraînent un usage encore trop limité du français comme langue de travail; il a donc été impossible de repérer un plus grand nombre d'unités (...) La répartition des effec-

tifs des ULF selon le groupe linguistique et le traitement tend à prouver l'infériorité hiérarchique des francophones."

Signalons que, d'après les données utilisées par le groupe d'étude, il y a, dans la région de la capitale nationale, au moins 50.000 personnes directement à l'emploi du gouvernement. De ce nombre, seulement 2.897 fonctionnaires — moins de 6% de l'effectif global. Il ressort on ne peut plus clairement du rapport Langelier que l'expérience des ULF a eu jusqu'ici un impact minime sur les bureaucraties d'Ottawa: son démarrage n'a suscité qu'une cinquantaine de mutations; et encore ce chiffre s'applique-t-il aussi aux ULF beaucoup plus importantes du Québec.

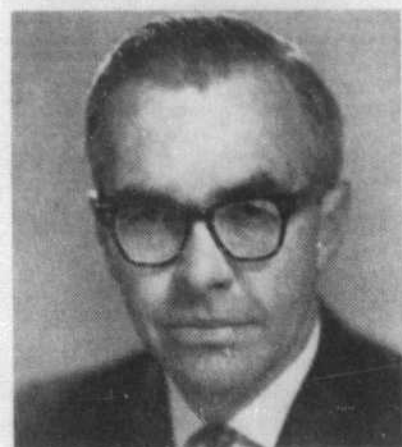
Le mécanisme des ULF, affirme encore le rapport Langelier, ne peut à lui seul transformer la réalité bureaucra-

tique d'Ottawa. "C'est d'ailleurs dans cette perspective, rappelle-t-il, que la Commission BB avait intégré l'ensemble des programmes de bilinguisme autour de l'ULF. Cette perspective a peut-être été perdue en cours de route. Il n'en demeure pas moins vrai que le degré de succès de l'expérience actuelle dépend grandement de la contribution des autres mesures, principalement de la contribution de la politique de recrutement."

Jusqu'à nouvel ordre, les ULF ont un caractère strictement expérimental; et l'expérience ne s'étend pas aux sociétés de la couronne — SCHL, Air Canada, Canadien National — ce que le rapport Langelier déplore.

L'étude ne met pas en doute la bonne volonté du cabinet Trudeau; mais elle revient à plusieurs reprises sur sa

Voir page 2: Le bilinguisme



M. Gordon Robertson, greffier du Conseil privé.

SOMA: entente entre la SGF et Renault?

par Denis Giroux

Une entente serait intervenue entre la Société générale de financement du Québec et la Régie Renault de France qui permettra d'éviter la mise à pied des quelque 200 travailleurs employés à monter des voitures Renault à l'usine de Saint-Bruno de Soma, filiale à part entière de la SGF.

Selon des sources près des milieux concernés, les tractations entre les gouvernements fédéral et québécois d'une part, et le gouvernement français et Renault d'autre part, auraient abouti à un accord; aux termes de ce dernier, Soma continuera de monter, jusque vers le milieu de 1973 au moins, des voitures Renault à une cadence de production réduite mais suffisante pour faire fonctionner l'usine de Saint-Bruno en attendant la conclusion d'un accord définitif avec un autre manufacturier de voitures qui prenne la relève de Renault, à Saint-Bruno.

Aucune source officielle à la SGF, chez Renault ou chez Soma n'a voulu confirmer la nouvelle, mais il est prévu qu'au début de la semaine prochaine, Renault et la SGF feront des déclarations au sujet de l'avenir de Soma. Le prolongement temporaire de l'entente

liant Renault et Soma devrait alors être annoncé.

M. Pierre Le Godec, président et directeur général de Renault Canada, arrive de Paris où il avait discuté, avec la haute direction de Renault de la possibilité de prolonger au-delà du 31 décembre prochain le montage des modèles Renault par Soma.

On se souviendra aussi que précédemment, M. Jean Deschamps, président et directeur général de la SGF s'était rendu en Europe pour inaugurer la nouvelle maison du Québec à Bruxelles et qu'il en avait profité, pour rencontrer divers manufacturiers européens, dont Renault et Volkswagen et possiblement British Leyland.

En juin dernier, Renault annonçait à la SGF qu'elle rompait l'entente liant à Soma pour le montage des voitures Renault, et ce, dès le 31 décembre prochain. Par la suite, Soma a mis à pied plus de la moitié de sa main-d'œuvre dont le nombre est passé de 460 à moins de 200.

Il avait en outre été question que la Renault 12, présentement montée à l'usine de Saint-Bruno, soit bannie du marché canadien parce qu'elle ne satisfaisait pas aux normes de sé-

Voir page 6: Soma

la météo

Ensoleillé et venteux.
Nuages en fin de journée. Maximum: 50.
Dimanche: nuageux et pluvieux.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office fédéral

VOL. LXIII - NO. 243

Montréal, samedi 21 octobre 1972

15 CENTS

VIETNAM

Vers une solution inacceptable pour Saïgon

SAIGON (AP, Reuter, AFP) — Le conseiller présidentiel américain, Henry Kissinger, a eu hier à Saïgon une seconde journée d'entretiens avec le président Nguyen Van Thieu dans une tentative de surmonter les derniers obstacles à un cessez-le-feu au Vietnam.

Si l'on en croit des sources que l'on donne sûres, l'arrêt des hostilités interviendrait dans les dix jours et engloberait l'ensemble de l'Indochine.

Apparemment, le négociateur américain est en présence d'un interlocuteur qui refuse toute concession qui équivaudrait à signer la fin de son régime. Selon des sources proches du palais présidentiel sud-vietnamien, Henry Kissinger estimerait acceptables les conditions des Nord-Vietnamiens, qui se ramènent principalement à la formule de gouvernement de concorde tripartite. M. Thieu, qui verrait dans cette formule une manière déguisée d'abandonner le Sud-Vietnam aux communistes, refuserait ce "suicide politique".

En fait, on ne sait rien des intentions de M. Kissinger pour la journée

Voir page 6: Kissinger

Les libéraux ont rejeté un débat entre chefs

OTTAWA (PC) — Le Nouveau parti démocratique a révélé hier que les libéraux avaient rejeté le projet de Radio-Canada d'un débat télévisé entre les quatre chefs de parti.

Dans un communiqué, le NPD a déclaré qu'il était maintenant clair que le parti libéral "avait choisi de saborder cette chance pour les Canadiens".

Le NPD a dit que les conservateurs et les créditistes, tout comme les néo-démocrates, avaient accepté de participer à un débat sur les ondes de Radio-Canada. Il a affirmé que les libéraux avaient rejeté l'idée sans faire d'autre suggestion.

Ce n'est pas surprenant que les libéraux évitent un débat, a dit le NPD.

"Le premier ministre Trudeau et son parti maintiennent leurs réactions arrogantes et indifférentes aux demandes de la population qui réclame un bilan des quatre ans qu'ils ont gaspillées."



David Lewis et Mme Lewis rient de bon cœur en entendant la chanson que trois journalistes ont composée sur l'avion-tortue du NPD. Ce studio est celui du QG de Tommy Douglas, à Nanaimo, C.B. Paroles et musique de (dans l'ordre inverse à l'ordre habituel): Don Sollar, Charles Lynch et Ron Collister. (Téléphoto CP)

Le gouvernement Trudeau s'engage à former une commission d'ombudsmen

SASKATOON (CP) — Le gouvernement fédéral a fait hier la promesse de former (s'il est élu bien entendu) une commission d'ombudsmen afin de protéger le peuple des abus de la bureaucratie d'Ottawa, des grandes entreprises ou des unions. La commission serait permanente et le projet de loi tendant à la former serait présenté au parlement dès 1973.

En annonçant la chose au cours d'une conférence de presse, le ministre de la justice, M. Otto Lang, a précisé que cette commission aurait plus d'envergure que la simple fonction d'ombudsman qui a été instaurée dans certaines provinces.

"La fonction actuelle ne touche que les problèmes entre le citoyen et le gouvernement provincial concerné, dit M. Lang. Nos commissaires s'occuperaient de problèmes d'une envergure beaucoup plus grande."

Autre précision apportée par M. Lang: "Les commissaires ne soupeseraient pas les problèmes mais leur apporteraient une solution pour chaque cas particulier... qu'il s'agisse de problèmes touchant le gouvernement, l'entreprise, les unions ou les agences sociales."

La commission ferait office de protecteur des droits civiques et des droits de l'homme, venant en aide aux victimes de la discrimination et protégeant les minorités.

M. Lang n'a pas dit si la commission agirait uniquement à la suite de plaintes ou si elle prendrait sur elle de combattre les injustices qu'elle aurait elle-même décelées. Il la voit cependant très agissante ou très active à résoudre les problèmes. L'une de ses attributions serait d'aider à assurer à la femme un statut égal à celui de l'homme.

Quant aux commissaires, M. Lang croit qu'ils devraient être recrutés chez les avocats plutôt que chez les juges. Il espère que la solution des problèmes émanerait surtout de l'as-

pendant moral des commissaires. Des pénalités seraient néanmoins prévues dans les cas où la persuasion ne suffirait pas. Mais ces pénalités seraient sous forme d'amendes plutôt que de séjours en prison.

"Il s'agit là d'un pas de plus de l'administration Trudeau pour pro-

téger ceux qui sont le moins en mesure de se protéger eux-mêmes, d'une progression vers une justice plus grande pour l'individu, d'une législation destinée à venir en aide aux gens."

Et le ministre de formuler l'espoir

Voir page 6: Le gouvernement

M. Trudeau dans les Maritimes En quatre ans, le Canada s'est pleinement réalisé

par Donat Valois

ANTIGONISH (PC) — Le Canada n'a jamais été autant lui-même qu'au cours des quatre dernières années, a déclaré vendredi le premier ministre Trudeau à Antigonish, en Nouvelle-Ecosse.

M. Trudeau a fait cette déclaration alors qu'une étudiante lui demandait de lui donner une bonne raison de voter pour le Parti libéral lors des élections fédérales du 30 octobre.

Le premier ministre qui était arrivé vers 16 hres sur le campus de l'université St-François Xavier, avait été accueilli par 2.500 personnes en grande majorité des étudiants de cette institution.

Applaudi à maintes reprises, M. Trudeau a énuméré les principales décisions qu'a prises son gouvernement en vue de permettre au Canada d'être lui-même. Il a mentionné le raffermissement de la souveraineté canadienne

dans l'Arctique, l'extension des zones de pêcheries, l'annulation de certains traités de pêcheries ainsi que la reconnaissance de la Chine et certaines décisions en politique extérieure.

Sur le plan intérieur, M. Trudeau a soutenu que son gouvernement avait travaillé à la solution des inégalités régionales et des injustices sociales. Il a aussi rappelé l'adoption de la loi sur les langues officielles.

En soirée, M. Trudeau devait participer à une assemblée à Yarmouth.

Plus tôt, à Summerside (IPE), le premier ministre a déclaré que le Canada, au cours des quatre dernières années, s'était affirmé sur la scène internationale.

S'adressant à un millier de personnes dont plusieurs centaines d'étudiants de l'école professionnelle de Summerside, il a rappelé les principales actions que

Voir page 6: Le Canada

L'Europe a trouvé à Paris son 2e souffle

PARIS (AFP et Reuter) — La conférence au sommet a terminé ses travaux à 00h27. Le président de la république française et ses partenaires ont fait leur entrée quelques minutes plus tard dans la salle de presse, pour exposer les résultats du sommet.

C'était la fin du suspense qui avait

M. Stanfield Pour le gel des tarifs de transport

TORONTO (d'après CP) — Un gouvernement conservateur imposerait le gel immédiat des tarifs de transport ferroviaire, a déclaré en fin d'après-midi hier, le chef de ce parti, M. Robert Stanfield.

Donnant une conférence de presse dans la Ville-Reine, après une journée fertile en incidents, M. Stanfield a précisé que le gel qu'il préconise demeurerait en vigueur jusqu'à ce que le gouvernement et le Parlement puissent enquêter sur la question.

La rencontre avec les journalistes de Toronto a été ajoutée au programme du chef conservateur en remplacement d'une visite qu'il devait faire à Terre-Neuve mais qui a été contremandée, le mauvais temps à l'aéroport de Gander, au Labrador, ayant forcé le pilote de l'appareil nolisé par l'équipe Stanfield

Voir page 6: M. Stanfield

duré de longues heures et qui avait nécessité une suspension de séance, des difficultés de dernière heure ayant surgi dans la rédaction du communiqué final.

Ces difficultés sont essentiellement de deux ordres.

D'abord, un malentendu créé par la communication à la presse du projet français de déclaration de principe qui doit servir de préambule au communiqué final.

Selon ce projet, "les Etats membres de la Communauté se donnent comme objectif majeur de transformer avant la fin de l'actuelle décennie l'ensemble de leurs relations de coopération en une union européenne".

Au nom de ses collègues, Sir Alec Douglas-Home, secrétaire au Foreign Office, a déclaré à M. Maurice Schumann, ministre français des Affaires étrangères, que le projet ne serait pas examiné tant que le communiqué n'aurait pas été achevé.

M. Schumann s'est alors excusé auprès de ses collègues de l'indiscrétion commise.

Dans la rédaction du communiqué final l'Allemagne de l'Ouest et les Pays-Bas refusaient leur concours tant que n'aurait pas été achevé le débat sur les problèmes institutionnels, débat réservé pour la quatrième et dernière séance de travail, hier après-midi.

C'est en fait sur le plan institutionnel que sont apparues les divergences de vue les plus nettes.

M. Barend Biesheuvel, premier ministre néerlandais, avait déclaré dès l'ouverture du sommet que son pays se refuserait à coopérer sur le plan économique et monétaire s'il n'obtenait pas satisfaction sur le plan institutionnel. "Les Pays-Bas, avait-il dit, n'accepteront pas de collaborer au

Voir page 6: L'Europe

mini-loto
TIRAGE: VENDREDI 20 OCTOBRE
83371 21 GAGNANTS DE \$5000.
3371 168 GAGNANTS DE \$ 500.
371 1701 GAGNANTS DE \$ 100.

LOTO PERFECTA

11e COURSE, LE 19 OCTOBRE 1972		RÉSULTAT			
ORDRE: \$541.65 (194 PRIX)		A	B	C	D
DÉSORDRE: \$23.55 (3,822 PRIX)		2	5	9	7
VENTES TOTALES: \$406,816.00					

“Pouvoir anglais” et “French Power” dans 22 ministères et organismes fédéraux où on a procédé à un recensement linguistique Région de la capitale nationale

(Les 2 premières colonnes totalisent 100%)

Ministères et organismes	Proportion anglophone de l'effectif	Proportion francophone de l'effectif	Proportion de l'effectif dans des Unités de langue française
Information Canada	54.5	49.5	28.9
Monnaie royale canadienne	51.0	49.0	10.2
Revenu national (Impôt)	68.4	31.6	8.7
Archives publiques	63.5	36.5	7.4
ACDI	62.3	37.7	7.0
Justice	71.5	29.5	6.9
CRTC	46.0	54.0	5.8
Bibliothèque Nationale	63.4	36.6	5.0
Expansion économique régionale	65.7	34.3	3.0
Communications	85.9	14.1	2.0
Approvisionnement et services	69.8	30.2	2.6
Commission de la capitale nat.	61.9	38.1	1.3
Statistique Canada	69.4	30.6	1.0
Industrie et commerce	81.9	18.1	0.4
Revenu national (douanes et acc.)	73.9	26.1	0
Solliciteur général	69.4	30.6	0
Office national de l'énergie	92.7	7.3	0
Assurances	83.7	16.3	0
Commission des relations de travail dans la Fonction publique	54.1	45.9	0
Affaires urbaines	68.8	31.2	0
Voie maritime du Saint-Laurent	54.5	45.5	0
Commission des ports nationaux	61.0	39.0	0
Total	70.0	30.0	3.3

NOTE: Les pourcentages de la première colonne ont été obtenus par soustraction. SOURCE: “Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un émanisme d'égalité dans la Fonction publique”, par Gilbert Langelier, Groupe de travail sur le bilinguisme. Conseil du Trésor, juin 1972.

Répartition de l'effectif dans 22 ministères et organismes fédéraux où on a procédé à un recensement linguistique Région de la capitale nationale

Ministères et organismes	Effectif total	Effectif francophone	Effectif dans des Unités de langue française
Information Canada	287	142	83
Monnaie royale canadienne	245	120	25
Revenu national (Impôt)	1,546	488	134
Archives publiques	257	94	19
ACDI	642	242	45
Justice	403	119	28
CRTC	172	93	10
Bibliothèque Nationale	257	94	13
Expansion économique régionale	610	212	19
Communications	843	119	17
Approvisionnement et services	4,854	1,478	130
Commission de la capitale nat.	559	213	7
Statistique Canada	3,295	1,008	33
Industrie et commerce	1,637	297	6
Revenu national (douanes et acc.)	769	201	0
Solliciteur général	327	100	0
Office national de l'énergie	164	12	0
Assurances	135	22	0
Commission des relations de travail dans la Fonction publique	85	39	0
Affaires urbaines	33	15	0
Voie maritime du Saint-Laurent	33	15	0
Commission des ports nationaux	82	32	0
Total	17,235	5,155	569

NOTE: La division de la Production du ministère des Approvisionnements et services a été exclue des chiffres rapportés ci-haut, puisque c'est une “vraie” Unité de langue française. SOURCE: “Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un émanisme d'égalité dans la Fonction publique”, par Gilbert Langelier, Groupe de travail sur le bilinguisme, Conseil du Trésor, juin 1972.

Les “vraies” Unités de langue française à Ottawa

ORGANISME	EFFECTIF
Bureau des traductions (Secrétariat d'Etat)	535
Bureau des langues (Commission de la fonction publique)	585
Imprimerie du gouvernement (Division de la production du ministère des approvisionnements et services, à l'exclusion de la section du contrôle de la production)	773
TOTAL	1,893

prérogative du premier ministre, le filtrage que pratique le BCF en matière de recrutement et de promotion ne se limite pas, d'ailleurs, à la dimension linguistique. Il intervient chaque fois que le “pedigree” des candidats sur lesquels le premier ministre songe à jeter son dévolu n'est pas tout à fait conforme aux critères du Rideau Club, ou à la conception qu'on s'y fait du cheminement “normal” de la carrière des mandarins fédéraux.

C'est ainsi que la nomination de M. Allan Gottlieb, sous-ministre des communications, a accroché pendant plusieurs mois... parce qu'il n'était, auparavant, qu'un simple troisième sous-ministre adjoint aux affaires extérieures; et cela, malgré que M. Gottlieb soit un ami personnel de M. Trudeau, un brillant juriste et un cadre éprouvé. Il a fallu que le premier ministre et son ex-colle-gue des communications, Eric Kierans, reviennent plusieurs fois à la charge avant que le BCP “permette” à M. Trudeau de procéder à la nomination de M. Gottlieb.

Voici quelques précisions sur le fonctionnement des ULF dans trois catégories distinctes de bureaucraties fédérales: les “vraies” unités de langue française, les 22 ministères et organismes où l'on a procédé au recensement linguistique des fonctionnaires, enfin, les 19 autres administrations examinées par le rapport Langelier.

A toutes fins utiles, seuls les traducteurs, les imprimeurs et les professeurs de langues du gouvernement ont été constitués en véritables unités de langue française dans la région de la capitale nationale. En effet, les employés du Bureau des traductions, du Bureau des langues et de l'Imprimerie du gouvernement regroupent globalement 1,893 des 2,897 fonctionnaires engagés dans l'expérience à Ottawa, soit 65.3 pour cent du total. Ce sont toutes des administrations dont le personnel est techniquement tenu d'être bilingue; et comme les anglophones sont généralement unilingues, l'immense majorité de leurs employés sont des Canadiens français.

Dans les 22 ministères et organismes où l'on a procédé à un recensement linguistique et dont l'effectif global est de 17,235 fonctionnaires, 569 employés seulement, soit 3.3 pour cent, ont été constitués en ULF. Il se trouve pourtant 5,155 francophones à l'emploi de ces administrations. Ce n'est donc pas, en ces cas, l'absence de Canadiens français qui explique le caractère marginal et

M. Dupras: Les efforts du PC portent sur 60 comtés

M. Claude Dupras, président du Comité organisateur du Parti conservateur au Québec, a formellement nié hier, au cours d'une conférence de presse, les conclusions d'un article de caractère analytique publié dans LE DEVOIR selon lesquelles son Parti avait décidé de “concentrer ses efforts dans une quinzaine de comtés” d'ici la fin de la campagne électorale.

Très optimiste, M. Dupras a affirmé que les conservateurs mènent une lutte très dure “dans une soixantaine de comtés”. Il a ajouté que le sondage le plus récent réalisé pour le compte du PC par une maison de Montréal établit à 20 pour cent la cote de son Parti dans la province. Compte tenu des incertitudes, et par suite d'une extrapolation, le pourcentage des suffrages acquis aux conservateurs du Québec serait de 26 pour cent.

M. Dupras a d'autre part mis en doute la valeur de certains sondages-maison publiés depuis quelque temps, notamment dans la région de Québec. On croit savoir que le président du Comité organisateur visait plus particulièrement une enquête effectuée par le quotidien “Le Soleil” qui a constaté une baisse de la popularité des conservateurs dans 22 circonscriptions de la région québécoise, du Saguenay et du Lac Saint-Jean.

M. Dupras a aussi lancé un appel à tous les militants de son Parti qu'il engage à venir en aide aux candidats conservateurs lors de la journée du scrutin. Il a expliqué qu'il en coûterait \$350,000 pour payer les représentants du Parti dans les bureaux de scrutin, un montant que les conservateurs n'ont pas les moyens de dépenser, a-t-il dit.

Il a rappelé que l'Etat prend à sa charge le salaire du président d'élection dans chaque circonscription, du scrutateur et du greffier dans chaque bureau de scrutin, mais n'assume pas les frais qu'entraîne le salaire des représentants de chacun des partis.

Enfin, M. Dupras a annoncé qu'il effectuait personnellement une tournée des principales régions du Québec afin de rencontrer les candidats et les organisateurs. Cette tournée, a-t-il indiqué, s'inscrit dans la dernière phase de la campagne.

symbolique des unités de langue française qu'on a constituées.

Il se trouve 99 unités, en tout, dans la région de la capitale nationale; exception faite des trois qui sont énumérées au paragraphe précédent, elles sont presque toutes minuscules, regroupant deux, ou trois, ou sept, ou treize fonctionnaires. Dans la plupart des cas, il s'agit des services de presse et d'information des administrations en cause.

Dans les 19 autres ministères et organismes énumérés dans le rapport Langelier et dont l'effectif global est de 30,327, seulement 341 fonctionnaires, soit 1.1 pour cent, ont été constitués en ULF. On retrouve, parmi ces administrations, la majorité des ministères, dont les Affaires extérieures, les Finances, le Conseil du Trésor la Gendarmerie royale, la Défense nationale, etc., soit les organes clés du régime fédéral. On retrouve aussi, dans cette catégorie, sept des neuf administrations qui comptent plus de 2,000 fonctionnaires. Enumérons-en quatre:

Energie, mines et ressources: 3,256 employés, dont 21 seulement en ULF; Agriculture: 2,307 employés, aucun en ULF;

Transports: 2,436 employés, dont 5 en ULF;

Travaux publics: 2,255 employés dont 4 en ULF.

L'étude de son propre groupe d'étude sur le bilinguisme signale en outre que le Conseil du Trésor lui-même n'a constitué que 2 de ses 445 employés en ULF.

Dans plusieurs des 19 administrations de la troisième catégorie, il semble que si l'on n'a pas procédé à un recensement linguistique, c'est qu'on n'en voyait pas l'utilité, puisqu'il ne s'y trouve à peu près pas de fonctionnaires canadiens-français.

Onze bureaucraties fédérales ne se sont dotées d'aucune unité de langue française. Parmi celles-là, on relève les bureaux de deux ministères québécois: le solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer (qui a pourtant 100 Canadiens français à son service) et le ministre des Affaires indiennes et du nord canadien, M. Jean Chrétien.

La performance “linguistique” de plusieurs autres ministères du Québec est à peine meilleure.

Le ministre de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, n'a guère pu faire mieux que de permettre à 19 seulement des 212 Canadiens français qui travaillent pour lui de le faire officiellement en français.

Quant au ministre de l'Industrie et du commerce, M. Jean-Luc Pepin, la niche francophone qu'il a pu creuser dans la bureaucratie qu'il dirige (1,637 fonctionnaires) se réduit à... six postes! Les 291 autres Canadiens français du ministère travaillent donc officiellement en anglais.

élections 72

Le scrutin est en marche

Les élections fédérales du 30 octobre ont débuté lundi. Et c'est sérieux. Pour quelque 18,000 Canadiens résidant à l'étranger, le scrutin a duré toute la semaine et a pris fin hier soir. Ces catégories d'électeurs comprennent les fonctionnaires du gouvernement fédéral et les membres des forces armées en poste ou en mission à l'étranger. Pour l'Europe, tous les votes seront centralisés à Londres qui les expédiera aux bureaux des différentes circonscriptions électorales intéressées où ils seront ajoutés aux votes locaux et dépouillés en même temps. A Paris, les électeurs canadiens ont déposé leurs bulletins à la Chancellerie et un courrier spécial est attendu aujourd'hui à Londres avec l'importante cargaison.

De Turner à Lewis

Le ministre des finances dans le cabinet Trudeau, M. John Turner, ne comprend rien des sombres projections exprimées par le chef du NPD, M. David Lewis. Parlant à Calgary, M. Turner a émis l'opinion que les commentaires de M. Lewis sur le projet d'oléoduc dans la vallée du Mackenzie témoignent d'une attitude pessimiste à l'endroit de l'économie canadienne. “J'ai plus confiance que M. Lewis dans l'avenir du pays et je suis convaincu que la population canadienne partage mon point de vue.”

C'est pas drôle un monstre

Deux ex-libéraux, MM. Claude Wagner et Paul Hellyer, apparaissent fortement agressifs dans cette campagne contre le Parti libéral. Aujourd'hui candidat dans le comté de Toronto Trinity, M. Paul Hellyer soutient que les promesses de dernier instant que le gouvernement Trudeau fera dans cette campagne coûteront au moins \$60 annuellement à chaque travailleur. “Le gouvernement tente de nous acheter avec une série de cadeaux.” Et il ajoutait: “C'est là le propre d'un gouvernement arrogant et autocratique déterminé à s'agripper au pouvoir.”

Le PC propose de créer 5 filiales régionales de la Banque du Canada

OTTAWA (PC) — Le Parti conservateur préconise la création de cinq filiales régionales de la Banque du Canada afin de stimuler le développement du crédit local et encourager d'autres institutions financières.

Selon un document préparé par le comité central du parti et remis à la presse hier, à Ottawa, ces filiales pourraient jouer le rôle de représentantes directes de la banque centrale dans les régions éloignées.

Afin de stimuler le développement régional, le parti de M. Stanfield promet de réorganiser l'expansion de la banque industrielle pour qu'elle puisse coopérer plus efficacement avec la Banque du Canada en vue de la réalisation des objectifs économiques régionaux.

De plus, il est indiqué que l'accent serait mis moins sur les programmes fédéraux provinciaux à frais partagés que sur les subventions inconditionnelles.

D'autre part, selon le PC, les subventions au développement régional du gouvernement Trudeau n'ont fait qu'aggraver les disparités régionales en imposant une politique monétaire restrictive à l'ensemble du pays dans le cadre de la vaine lutte qu'il a menée contre l'inflation.

Le but des politiques du PC sera, selon le document, de coordonner les politiques fédérales avec celles des provinces afin que les efforts déployés par l'un ou l'autre palier de gouvernement n'entrent pas en contradiction les uns avec les autres.

Une campagne terne dans l'Ouest

par Dennis Gruending
Collaboration spéciale

SASKATOON — Est-ce un effet de la palpitante série Canada-Russie, est-ce à cause de la dernière récolte, mais la campagne électorale, dans l'Ouest canadien, est pour le moins dénuée d'enthousiasme.

D'après un journal d'Edmonton, publié mardi dernier, il y a 40 p.c. des électeurs de cette ville qui sont indécis et les candidats se doivent de créer un impact quelconque s'ils veulent susciter le moindre intérêt d'ici la fin de la campagne électorale.

A Winnipeg, les journaux font état de ce même climat d'indifférence.

En Saskatchewan, les partis d'opposition, au lieu de faire valoir leurs politiques agricoles, répètent inlassablement les mêmes accusations à l'endroit du gouvernement actuel, qui, disent-ils, vendent le blé à prix trop bas.

A cela, M. Otto Lang, ministre fédéral chargé de la Commission canadienne du blé, répond machinalement que le gouvernement doit faire face à la concurrence mondiale et l'opposition demeure muette.

On sait que la question du blé est primordiale dans les Prairies mais personne, sauf quelques néo-démocrates, n'aborde la question du revenu garanti pour les producteurs de blé dont les profits sont à la baisse. Personne ne parle d'une politique qui consisterait à développer l'élevage de manière que les agriculteurs de l'Ouest soient moins dépendants de la production du grain et que leurs revenus soient moins conditionnés aux fluctuations du marché international.

Les gens de l'Ouest, qui souhaiteraient beaucoup de fermeté à ce sujet de la part de M. Trudeau et Stanfield, sont déçus.

M. Trudeau maintient sa popularité dans plusieurs circonscriptions rurales bien qu'il ait été rarement sollicité par les organisations locales jusqu'à présent. Les libéraux fondent leurs espoirs sur M. Otto Lang, le seul libéral du parlement canadien dans cette province.

L'attrait que suscite M. Stanfield est loin d'être illimité dans l'Ouest bien qu'il se trouve plusieurs électeurs conservateurs en Saskatchewan. Et les “conversions” de dernière minute de

Le temps est à l'orage

Tel aurait pu être jeudi le thème de cette journée de campagne électorale. M. Robert Stanfield accusait M. Trudeau de vouloir noyer les électeurs sous une pluie de cadeaux. M. David Lewis s'est vu retenu en Alberta, son avion étant incapable de traverser l'épais brouillard. Dans le Bas-du-Fleuve, M. Réal Caouette s'est trouvé devant une foule houleuse alors qu'il tentait simplement d'expliquer le programme de son parti. Et plus tard, à son arrivée à l'Île-du-Prince-Edouard, M. Pierre Trudeau avait accueilli par une température glaciale.

Un peu de tout

M. Claude Wagner tiendra demain une assemblée publique à l'école Crevier de Marieville. Le chef du NPD-Québec, M. Raymond Laliberté, assistera demain soir au “Chaud Québec-Presse”, au Centre Paul-Sauvé. Le libéral de Papineau, André Ouellet, le conservateur, Pierre Linteau, le néo-démocrate, Ronald Dufault, participeront demain au Alpine Inn à un débat organisé par la Chambre de commerce. Le ministre de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, entreprendra demain une tournée dans la région de Joliette. Il se rendra à Saint-Donat, Saint-Emile, Chertly, Rawdon, Saint-Ambroise, Saint-Liboire, Saint-Gérard, Lavaltrie et Lanoraie. En soirée, il parlera en faveur de son collègue ministre, Jean-Luc Pepin, à l'école Jeanne-Mance de Drummondville. Le Club de rencontres et d'information des citoyens du Sud-Ouest de Montréal (CRI) recevront mardi soir MM. Claude Wagner, Gérard Pelletier, Raymond Laliberté ainsi que M. Fernand Bourret du Crédit social.

LA PENSÉE DU JOUR — Il faut, avant de prendre un parti, considérer ses inconvénients et ses dangers, et si le désavantage l'emporte sur l'utilité, savoir y renoncer, quand même on serait sûr d'y amener tous les suffrages. — (Tite-Live)

Le programme de bilinguisme ne sera pas modifié (Marchand)

Le ministre de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, a déclaré hier à Roberval que le gouvernement ne modifierait pas son programme de bilinguisme dans la fonction publique.

En réponse à une question d'un journaliste au cercle de presse de Roberval, le ministre a ajouté cependant qu'il était possible que le gouvernement ait dû verser un montant de \$29,000 pour enseigner

un mauvais français à un fonctionnaire.

“Ces cas d'abus ont pu se produire, a dit M. Marchand, et se produiront peut-être encore dans l'avenir, mais le gouvernement ne modifiera pas son programme”, a-t-il ajouté.

M. Marchand s'est dit d'avis, par ailleurs, que le gouvernement ne verse pas assez d'argent dans ces programmes.

suites de la première page

LE BILINGUISME

grande prudence politique”, qu'elle attribue aux pressions de l'opinion publique (surtout celle de la région d'Ottawa), aux pressions des syndicats de fonctionnaires et aux réticences de la haute bureaucratie fédérale elle-même, qui a freiné l'ardeur du cabinet à tous les stades d'élaboration du programme.

L'étude précise ailleurs que l'exemple des ULF démontre que le secrétariat d'Etat, (responsable du projet jusqu'en mars 1971) “lança sa recherche d'un compromis entre le “radicalisme” de la Commission BB et les intérêts des fonctionnaires en place, a beaucoup atténué la portée du modèle proposé dans le livre IIIA (de la commission). La stratégie adoptée avait pour but d'introduire certains changements sans choquer les fonctionnaires, sans dépasser le seuil de tolérance de la bureaucratie, en la matière.”

C'est donc vraisemblablement sur les conseils de son “sous-ministre”, M. Gordon Robertson, greffier du conseil privé, que M. Trudeau a exclu son entourage immédiat de l'expérience ULF.

M. Robertson est le mandarin suprême de l'établissement fédéral, le chef du “clan du Rideau Club”, comme disent les familiers de la scène otta-ouais. Les unités de langue française ne sont pas le seul programme de bilinguisation qui ait été édulcoré par le bureau du conseil privé. Ainsi, de nombreuses nominations de francophones, aux plus hauts échelons de la fonction publique, se sont perdues, ou ont traîné longtemps, dans les officines du conseil privé.

Bien que la nomination des hauts fonctionnaires soit en principe une

vori dans sa circonscription que détient présentement le conservateur Marcel Lambert, député depuis 1957.

Bien que le nationalisme canadien ne soit pas l'un des enjeux de la présente campagne, les attaques de l'opposition contre la politique de développement des richesses naturelles mise de l'avant par les libéraux pourraient trouver un sol fertile dans les prairies. Le Manitoba et la Saskatchewan manquent d'industries, à l'exception de quelques mines dans le nord. Et déjà les cinq comtés du nord, qui ne sont pas agricoles, avaient des députés conservateurs. Les libéraux n'ont donc plus rien à perdre. Mais il se pourrait que le NPD déloge les conservateurs dans Churchill (Manitoba) et Meadow Lake (Saskatchewan).

Au développement industriel se rattache la question des tarifs de transport des marchandises. Quel que fût le gouvernement au pouvoir, l'Ouest a toujours prétendu être victime de discrimination à ce sujet. Hommes d'affaires autant que cultivateurs critiquent les structures tarifaires.

Les deux grands partis de l'opposition attaquent la politique des transports du gouvernement Trudeau. M. Lewis promet de nationaliser le Canadien Pacifique. M. Stanfield promet de congédier M. Edgar Benson, que M. Trudeau vient tout juste de nommer président de la Commission canadienne des transports.

Il arrive aussi aux politiciens de faire des déclarations sur le dos du Québec pour s'attirer des votes dans l'Ouest.

M. Lewis qualifie de “pots de vin politiques” certaines subventions fédérales.

Un candidat du “Western Canada Party”, à tendance autonomiste, ne voit qu'un désir d'apaisement dans la politique de biculturalisme prônée par les libéraux.

Même M. Trudeau peut tenir des langages différents en Saskatchewan et au Québec. Il a été applaudi à Regina lorsqu'il a justifié le recours aux mesures de guerre. “Quelle sorte de gouvernement désirez-vous? Un gouvernement qui ne saurait pas prendre de décision à ce sujet?”

Le MQF veut élargir son action

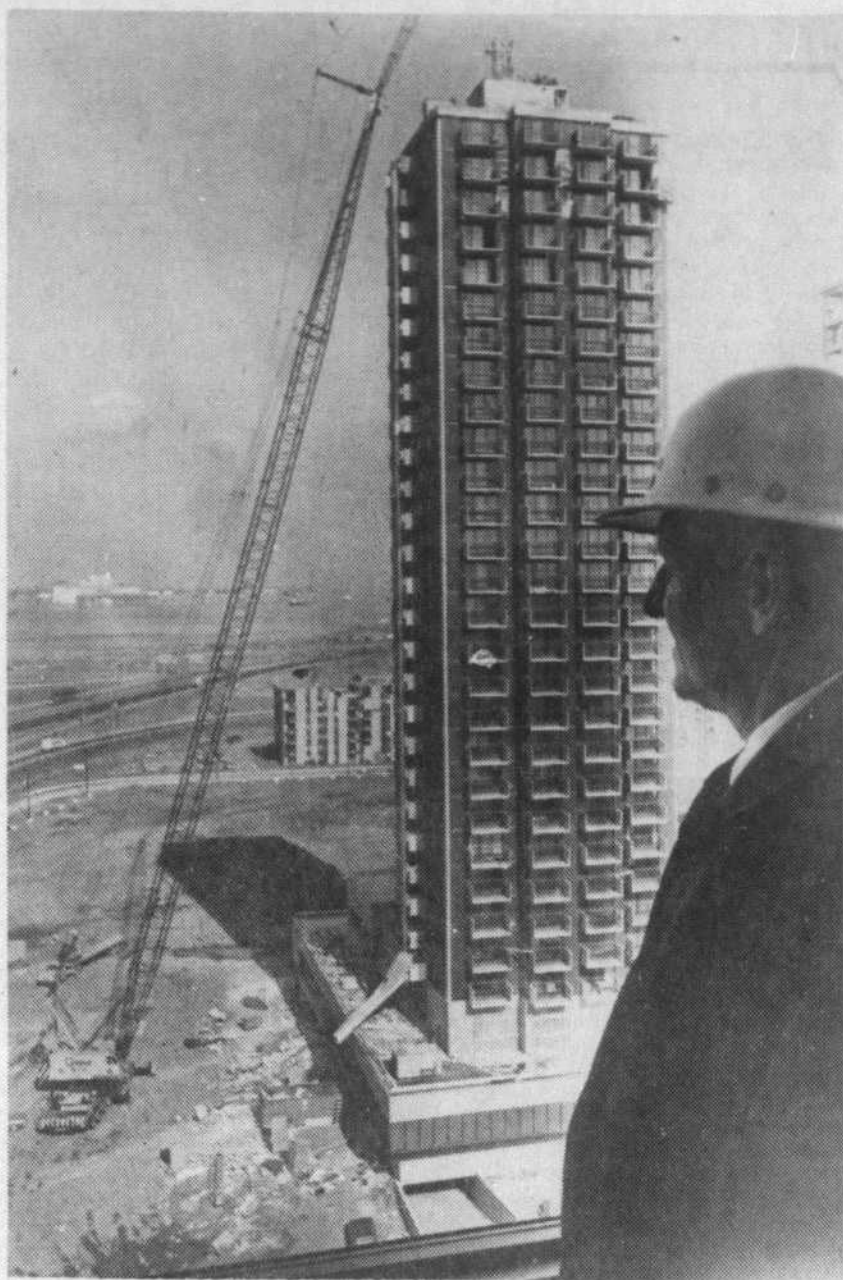
Le porte-parole officiel du MQF (Mouvement Québécois Français) Me Jacques-Yvan Morin, a fait savoir dans un communiqué que la lutte entreprise pour le rappel de la loi 63 et pour la proclamation du français langue officielle se poursuit et que les huit organisations membres du MQF ont décidé d'élargir leur action à d'autres organismes.

En attendant le programme d'action qui sera dévoilé en novembre, Me Morin rappelle que la pétition en faveur du retrait du bill 63 a déjà recueilli plus de 200,000 signatures.

Le MQF fait un retour sur l'actualité des derniers mois pour corroborer sa thèse des méfaits exercés par la loi 63: sondage rendu public cet été par le ministère de l'éducation sur le nombre des enfants d'immigrants (97,9%) qui se dirigent vers les écoles anglaises; sur l'île de Montréal, parmi les enfants qui sont passés aux écoles anglaises, 67% sont nés de parents francophones; fermetures d'écoles françaises qui annonçaient une guerre de tranchée déjà perdue pour les francophones, si les gouvernements ne réagissent pas; même Saint-Jérôme et La Chute sont touchées, 290 enfants de francophones passant en septembre à l'école anglaise!

Le MQF constate avec plaisir les propos de l'ex-ministre québécois de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, sur la nécessité de retirer la loi 63. Il cite aussi les jeunes libéraux qui font savoir au chef du gouvernement leur appui au français langue officielle... M. Bourassa leur a répondu d'attendre le rapport Gendron.

Le MQF annonce qu'il suivra de très près les procès sur les produits étiquetés uniquement en anglais et prend acte des propos du député libéral de Saint-Laurent, Léo Pearson, selon lequel la commission Gendron "ne peut absolument pas aller dans le sens de la réalité québécoise et nord-américaine".



Le Port-de-Mer, jouxtant le métro Longueuil, avec ses 400 logements et 80,000 p.c. d'espaces à bureaux, sera complété fin novembre. M. Jean Bigonnesse, président des Appartements Port-de-Mer, est ici témoin de la pose de la dernière verge cube de béton à ce complexe comprenant deux tours de 29 et 26 étages. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé).

Dès l'an prochain

Vols nolisés à la portée de tous

OTTAWA (CP) — La Commission canadienne des transports a annoncé hier que quiconque aura réservé son siège 90 jours à l'avance pourra, dès l'an prochain, faire un voyage transatlantique dans les vols nolisés. Présentement ces vols ne peuvent être organisés que par des clubs ou organisations formés dans un but autre que le voyage et les participants doivent être membres du club ou de l'organisation en cause depuis au moins six mois.

En vertu des nouveaux règlements, les organisateurs de vols nolisés pourront annoncer leurs voyages jusqu'à 90 jours avant la date du départ, dans le but d'obtenir des clients.

Quant aux voyageurs, ils devront faire un dépôt égal à 25% du coût total du voyage, au moins 90 jours avant la date du départ, sans droit au remboursement s'ils décident par la suite de ne pas entreprendre le voyage.

Les nouveaux règlements ne s'appliquent qu'aux voyages transatlantiques aller-retour, mais la Commission canadienne des transports étudie la possibilité de les étendre aux vols nolisés à l'intérieur du Canada.

La nouvelle concernant ces nouveaux règlements a été communiquée à l'issue d'une réunion des autorités compétentes, tant européennes que nord-américaines, en matière de voyages aériens.

La Commission canadienne des transports dit que les représentants de la Conférence européenne de l'aviation civile qui assistaient à la réunion ont promis de recommander à leurs pays respectifs l'approbation des vols nolisés en provenance du Canada conformément aux nouveaux règlements.

La Commission canadienne des transports a ajouté que des règlements identiques seront élaborés par la Conférence

européenne de l'aviation civile pour les vols nolisés européens.

Un porte-parole de la commission canadienne a déclaré que les représentants américains ont donné leur accord de principe aux nouveaux règlements concernant les vols nolisés. Cependant, ces règlements, déjà annoncés aux États-Unis, sont contestés devant les tribunaux américains.

Les détails des nouveaux règlements canadiens seront rendus publics incessamment.

Les nouveaux règlements entreront en vigueur le 1er janvier. Cependant, les demandes de permis pour l'organisation de vols nolisés suivant la formule actuelle dite "règle d'affinité" seront acceptées jusqu'au 30 mars, de sorte que les deux systèmes fonctionneront durant une période de transition de trois mois.

Décès de Paul L'Écuyer, journaliste de St-Jean

M. Paul L'Écuyer, journaliste bien connu de Saint-Jean, est décédé hier à Montréal à l'âge de 65 ans. M. L'Écuyer fut pendant de nombreuses années directeur et rédacteur en chef de l'hebdomadaire Le Richelieu. Époux de Lucienne Frenette, M. L'Écuyer laisse six enfants, Jacques, Jean, Paul, Pierre, Marie et André. La dépouille est exposée à La Résidence funéraire LeSieur, 114, rue Saint-Jacques, à Saint-Jean. Les funérailles auront lieu lundi, 23 octobre, à 2h30, en l'église Saint-Edmond. L'inhumation aura ensuite lieu au cimetière de Saint-Jean. Ceux qui voudront témoigner leur attachement au défunt sont invités à faire des dons au Fonds Développement et Paix ou à la Société de la Croix-Rouge canadienne.

faits divers

L'homme tué de balles était un évadé

L'homme dont le corps criblé de balles avait été retrouvé sans vie à Saint-Louis de Terrebonne, mercredi après-midi, est un évadé de l'Institut Leclerc de Saint-Vincent-de-Paul, a révélé, hier, un porte-parole de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec.

Il s'agit de Richard Joy, 25 ans, de Simcoe, en Ontario. Il était recherché

depuis son évasion de l'Institut Leclerc, le 22 juillet dernier. Il purgeait à ce moment une peine de 10 ans pour vol à main armée.

Le caporal Fauchon de l'escouade des homicides de la SQ fait enquête.

On croit qu'il s'agit d'un règlement de compte entre voleurs.

Le meurtre d'un garagiste: 6 suspects

Six hommes sont actuellement détenus par la Sûreté du Québec relativement au meurtre d'un garagiste de Cowansville, M. Arthur Couturier, survenu le 7 octobre dernier, à la suite d'un vol à main armée.

Deux des suspects ont été arrêtés par les policiers de Farnham qui enquêtaient sur une automobile volée à Montréal.

Par la suite, l'enquête policière a permis d'effectuer des perquisitions mercredi dernier dans la région de Farnham et trois individus ont été arrêtés. Pour compléter, la Sûreté de Cowansville a capturé un sixième individu.

Les six hommes ont comparu devant le coroner jeudi soir et ils sont présentement détenus en attendant l'enquête du coroner, dans les prochains jours.

Vol au magasin des pénitenciers

Les détectives de la Gendarmerie royale ont fait, il y a quelques jours, des perquisitions au domicile de 17 gardes des pénitenciers fédéraux de la région métropolitaine afin de retrouver la marchandise qui avait disparu du magasin régional du Service des pénitenciers fédéraux.

L'enquête a été entreprise au début d'octobre à la demande du directeur régional pour le Québec du Service des pénitenciers fédéraux, M. J. C. A. Lefebvre.

Le 6 octobre, les policiers fédéraux perquisitionnaient le domicile de 17 gardes et d'un civil et retrouvaient de la marchandise provenant du magasin du Service des pénitenciers.

Aucune plainte n'a encore été portée et l'enquête policière se poursuit.

4 experts des vols à main armée arrêtés

Quatre spécialistes des vols à main armée dans les maisons privées et les garages ont été arrêtés jeudi soir par les policiers de la Sûreté du Québec, du poste de Saint-Hyacinthe.

Les voleurs ont été arrêtés peu de temps après avoir commis un vol à main armée à la demeure de M. Jean Charbonneau de Saint-Thomas d'Aquin, dans le comté de Saint-Hyacinthe.

Ils ont comparu hier au Palais de justice de Saint-Hyacinthe.

Billets contrefaits: la GRC fait enquête

L'escouade de la contrefaçon de la Gendarmerie royale poursuit toujours son enquête en vue de retracer les auteurs d'une série de faux billets américains actuellement en circulation dans la région métropolitaine.

Hier, 10 billets ont été saisis et une personne a été arrêtée dans le stationnement de l'aéroport de Dorval.

Plus tôt cette semaine, les enquêteurs avaient réussi à mettre la main sur une centaine de billets contrefaits.

Des Indiens refusent "l'invitation" du ministère de vivre à Schefferville

par Clément Trudel

Une centaine d'Indiens du lac John, à trois milles de Schefferville, dans le Nouveau-Québec, refusent de quitter le "Block 44" comme les Indiens en prenant possession du terrain, les Indiens se sont adressés directement au ministère québécois des Terres et Forêts.

Dans une lettre ouverte au ministre Jean Chrétien, le comité de défense des Indiens du lac John explique pourquoi ces 13 familles continuent de résister, la raison principale étant que "c'est le territoire de nos ancêtres".

Un sous-ministre des affaires indiennes, John Ciaccia, a écrit à deux reprises aux Indiens (29 mai et 15 septembre) et leur a indiqué qu'il y aurait place pour eux dans la réserve de Matimekoshe, dans les limites municipales de Schefferville. Le ministère fédéral laisse entendre que le terrain où vivent ces Indiens montagnais et naskapis serait bientôt rétrocédé au gouvernement québécois et que les services de routes, d'eau potable et d'ordures ménagères seraient ensuite discontinués.

La réponse des Indiens est sans équivoque: nous ne voulons pas de ces logements de Matimekoshe; nous ne les avons pas demandés et parmi les Indiens qui y vivent, plusieurs ont de beaux réfrigérateurs — don du ministère — qui restent trop souvent vides. Nous voulons la liberté, nous voulons respirer et non pas être parqués dans une ville où la seule piscine accessible est fermée aux Indiens et où un restaurant sur deux refuse la clientèle des Indiens. Et ce sur un territoire où le "sauna" était utilisé par les Amérindiens bien avant que les

occupants majoritaires de l'Amérique ne le découvrent!

Pour vérifier s'il est exact que le Québec expulsait les Indiens en prenant possession du terrain, les Indiens se sont adressés directement au ministère québécois des Terres et Forêts.

Nissan nie que la 240-Z freine mal

La compagnie Nissan-Canada, par la voix de son président, M. Hiraki Miki, a réfuté toutes les allégations portées à l'endroit de la voiture Datsun 240-Z, qui, selon l'Association pour la protection des automobilistes, possède un système de freinage défectueux et potentiellement dangereux.

Le ministère fédéral des transports, rappelle M. Miki, a lui-même fait savoir que les accusations portées par l'APA ne reposaient sur aucune preuve.

Les défauts du système de freinage qui ont été constatés par plusieurs propriétaires de 240-Z, souligne M. Miki, résultent directement d'un manque d'entretien ou de la négligence de propriétaires de faire effectuer des inspections périodiques comme le recommande la compagnie.

Ils attendent la réponse.

N'y aurait-il pas scandale si les autorités voulaient forcer 99 Blancs de ville Saint-Laurent à déménager à Montréal, demandent les Indiens pour faire ressortir le côté bizarre de l'insistance du fédéral à les déloger de leur territoire. Le sous-ministre Ciaccia utilise en effet les mots "hameau isolé" pour décrire le lac John où vivent ces Indiens. Mais n'y aurait-il pas derrière cette insistance un motif caché, disent les intéressés qui soupçonnent que quelque Blanc a l'œil sur leur terrain pour y faire un développement... à trois milles du centre de Schefferville.

Dans la même lettre, les Indiens disent refuser, par principe, de payer la somme de \$5,50 par famille pour défrayer la voirie, l'aqueduc et le service d'ordures ménagères.

N'est-ce pas l'exploitation des mines qui a pollué notre eau et l'Indien qui a confirmé à l'Iron Ore l'importance des dépôts de Schefferville ne vit-il pas dans des conditions de quasi-mendicité au lac John?

En somme, les Indiens du lac John refusent de se diriger vers la réserve de Matimekoshe qui a "engendré des nouveaux problèmes" en attirant par des leurres quelques Montagnais et Naskapis. Le terrain en question "fait partie des territoires de chasse ancestraux de ces Indiens", a écrit Pierrette Désy, membre du comité de défense dont le principal porte-parole est Marie-Marthe Gabriel.

Réunion des étudiants en droit à 10 h 30 lundi

L'Association générale des étudiants en droit de l'université de Montréal désire signaler que l'assemblée générale convoquée lundi se tiendra à 10h30, au lieu de 13h30 tel qu'annoncé précédemment. Le lieu de la réunion est le pavillon de sciences sociales et de droit.

L'assemblée devra étudier et adopter des propositions concernant l'organisation interne de la lutte contre les examens du Barreau et préciser la ligne de conduite à suivre vis-à-vis le comité Guérin.

Foi chrétienne et Culture biblique SERVICES CULTURELS SOPHIE-BARAT



Conférences publiques: La Parole de Dieu, Hier, Aujourd'hui

Première série: du 26 octobre au 14 décembre

Deuxième série: du 26 avril au 14 juin

En collaboration avec une équipe de professeurs de la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal.

- 26 oct. - La Bible, langage des hommes et Parole de Dieu
- 2 nov. - Le rôle des traditions dans l'histoire
- 9 nov. - L'homme construit son univers
- 16 nov. - Les prophètes des hommes de leur temps
- 23 nov. - L'actualité de certains textes des prophètes
- 30 nov. - Les Psaumes: prière de tous les jours
- 7 déc. - Pour comprendre le Livre de la Sagesse
- 14 déc. - Comment on enseignait l'Écriture au temps de Jésus

- Jean Martucci
- Roland Proulx
- Jean Martucci
- Guy Couturier
- Julien Harvey
- Viateur Yelle
- Gérard Rochais

Deuxième série: même équipe, au programme: St-Luc, St-Jean, La Jeune Église, les Épîtres de Saint-Paul et l'Apocalypse.

Endroit: Auditorium Notre-Dame de la Mer, 555 ouest, boul. Gouin.

Inscription: 26 octobre à 7.30, la conférence débute à 8 h.

Renseignements: Mme Noella Godbout 334-0177
Mme Jean Bourassa 334-3927 Mme Jean Lefebvre 744-6078



cim

PROGRAMME D'AUTOMNE

ENTRAÎNEMENT INTENSIF À L'ANIMATION

OBJECTIFS:

EIA-I - favoriser la prise de conscience des caractéristiques de son style d'animation

EIA-II - s'entraîner à la méthode d'animation non-directive sur le contenu et directive sur la procédure

CALENDRIER:

Session	Date
EIA-I	28 et 29 octobre 1972
EIA-II	28 et 29 octobre 1972
EIA-I	4 et 5 novembre 1972
EIA-II	4 et 5 novembre 1972
EIA-I	6, 7 et 8 novembre 1972
EIA-II	6, 7 et 8 novembre 1972
EIA-I	18 et 19 novembre 1972
EIA-II	18 et 19 novembre 1972
EIA-I	5, 6 et 7 décembre 1972
EIA-II	5, 6 et 7 décembre 1972

Toutes ces sessions auront lieu à Montréal. Dépliant envoyé sur demande.

ENTRAÎNEMENT AU TRAVAIL EN ÉQUIPE

Cette session s'adresse particulièrement aux Cadres des milieux hospitaliers.

OBJECTIFS:

Permettre aux participants de vivre une expérience prolongée de travail en équipe, de l'observer et d'y réfléchir, de manière à pouvoir en dégager les applications pertinentes à leurs milieux respectifs de travail.

CALENDRIER:

À Montréal: du 21 au 24 novembre 1972
À Québec: du 28 novembre au 1er décembre 1972

Dépliant envoyé sur demande

INFORMATION:

Centre interdisciplinaire de Montréal
5055, avenue Gatineau
Montréal 247
Téléphone: (514) 735-6595 (poste 36)

grande	exposition
je lance	des couleurs
venez vous	faire aimer
nous vous	remarquons
vous êtes	mes clients
et je suis	très heureux
draperies	tapisseries
tapis, meubles	tout...
création,	décoration
jacques roger	design
10134	Lajeunesse
Montréal 382-3069	
bonjour!	

Université du Québec à Montréal

PROGRAMMES DE MAÎTRISE SESSION D'HIVER 1973

M.A. (études littéraires)

Littérature française et québécoise - Théorie, corpus et poétique comparée.

M.A. (histoire)

Économie et société ou idéologie et société, 19e et 20e siècles - Canada-Québec, Europe-Amériques.

M.A. (linguistique)

Linguistique théorique, sociolinguistique, psycholinguistique.

M.A. (philosophie)

Épistémologie, sémiologie, théorie des idéologies.

M.A. (science politique)

Analyse politique, administration publique, relations internationales.

M.A. (sciences religieuses)

La religion au Québec

M.Sc. (chimie)

Aspects pratiques de l'électrochimie, de la chimie des polymères, de la chimie pharmaceutique et de l'alimentation.

M.Sc. (économie)

Économie publique: santé-éducation-travail ou logement-transport-pollution.

M.Sc. (mathématiques)

Mathématiques, mathématiques appliquées, enseignement des mathématiques.

Le candidat à l'un ou l'autre de ces programmes doit posséder le baccalauréat spécialisé ou une formation jugée équivalente.

Toute demande d'admission doit être reçue au plus tard le 1er novembre 1972 au:

Bureau du registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888
Montréal 101, Québec

De plus amples renseignements peuvent être obtenus au Service de l'admission, 876-3161 ou au Secrétariat des études avancées, 876-8097.

éditorial

Le manifeste électoral du parti libéral

Après quatre ans de pouvoir, le parti libéral canadien peut se vanter à juste titre de maintes réalisations qui illustrent l'esprit à la fois réformiste et prudent dans lequel il a cherché à gouverner le pays.

La réforme fiscale; la nouvelle loi de l'assurance-chômage; l'augmentation des allocations versées aux personnes âgées; l'ouverture de liens diplomatiques avec la Chine populaire; la défense de la souveraineté canadienne dans l'Arctique; l'attention nouvelle aux problèmes de l'environnement; la réforme de plusieurs lois pénales; l'aide économique aux régions défavorisées; la modernisation du code du travail; les programmes Perspectives Jeunesse, Initiatives locales et Horizons nouveaux; les ventes accrues de blé; autant de réalisations que le parti libéral peut inscrire à l'actif du gouvernement Trudeau sans qu'on ait lieu de s'en étonner.

Certains préfèrent choisir un gouvernement en s'appuyant sur un dossier de cette nature. Ceux-là — ce semble être le cas, entre autres, du *Montreal Star* — pourront tranquillement décider de reporter les libéraux au pouvoir. D'autres voudront aussi connaître ce que le parti libéral entend faire dans l'avenir. Ceux-là découvriront, en lisant le manifeste distribué ces jours derniers aux candidats libéraux, qu'on les invite à se nourrir surtout de généralités. D'un parti qui vient de passer quatre ans au pouvoir, on attendait un programme si non tout à fait original, du moins solidement documenté et précis; on reçoit au contraire un catalogue de promesses dont l'emballage ne réussit pas à camoufler le caractère flou et souvent improvisé.

Le parti libéral propose au peuple canadien quatre objectifs: l'affermissement de l'identité nationale; la croissance économique; le mieux-être de chaque citoyen; et la justice sociale. On pourrait instituer autour de chacun de ces objectifs des querelles de sémantique ou de droit. Ce serait vain, puisqu'ils ne sont rien d'autre que des déclarations d'intention. Ce qui compte, ce sont bien davantage les moyens précis qu'on propose pour les atteindre. Or, c'est là que commence la déception: car on reste la plupart du temps dans le vague le plus désarmant.

En matière d'identité canadienne, par exemple, deux problèmes dominent tous les autres: les relations avec les États-Unis et les relations entre le Québec et le reste du Canada. Sur chacun de ces deux thèmes, le manifeste n'a malheureusement que des simplifications faciles à offrir. Lisez plutôt:

1) au sujet de la main-mise étrangère sur notre économie: "... Nous allons ré-examiner la question de la main-mise étrangère sur notre industrie et continuer de perfectionner notre stratégie industrielle en vue de renforcer nos compagnies canadiennes, contribuer à l'expansion de nos industries et créer de l'emploi. En quoi consisteront les nouvelles mesures? En quoi consistera la nouvelle stratégie industrielle? Ou seront les priorités? De ces questions vitales, pas un mot.

2) au sujet des rapports économiques Canada-USA: "... suite à l'étude exhaustive des différents échanges (avec les USA), le gouvernement canadien présentera bientôt une série de mesures qui, tout en préservant le caractère actuel de ces relations, assureront le maintien de la souveraineté canadienne. Quelles mesures? Qu'advient-il du pacte automobile? Comment le Canada réagira-t-il devant les formes multiples de néo-protectionnisme américain? De ces questions, pas un mot.

3) au sujet des relations avec le Québec: "... Le gouvernement fédéral continuera à travailler avec les provinces et prendra de nouvelles initiatives pour que le pays ne cesse de profiter des avantages de son système politique. Voilà tout ce que le document trouve à dire au sujet du Québec. Une province comme les autres: un point, c'est tout. La question constitutionnelle était jusqu'à il y a un an et demi une des priorités majeures du parti au pouvoir. Elle n'a point été réglée, que l'on sache. Parce qu'on n'a pas voulu accepter, pour la régler, la voie offerte par Ottawa, le parti libéral la relegate tout simplement aux oubliettes.

Omission intéressante: la question du bilinguisme des structures fédérales, à laquelle M. Trudeau attache tant d'importance, n'est nulle part mentionnée dans le document. Les auteurs du manifeste la considéraient peut-être comme réglée à la suite des videresses de M. Trudeau à ce sujet. Des milliers de Canadiens refuseront de le suivre devant les constatations faites par les enquêteurs du Conseil du trésor.

En matière économique, le gouvernement Trudeau, aux prises avec un dilemme crucifiant, choisit en 1969 de tenter de juguler l'inflation en recourant à des mesures d'austérité qui ne pouvaient en contre-partie que provoquer un accroissement du chômage. L'expérience fut l'une des plus douloureuses qu'ait connues le Canada. On s'attendait à ce qu'en vue d'un prochain mandat, le parti au pouvoir en tire des leçons salutaires et s'engage fermement à mettre d'abord l'accent, à l'avenir, sur la poursuite du plein emploi.

Dans le chapitre consacré à la croissance économique, on ne trouve toutefois aucune prise de position sur ce dilemme capital. Le parti libéral s'engage à assainir les relations industrielles par la promotion de l'arbitrage préventif et volontaire (moyen limité, s'il en fut); à faciliter le recyclage de la main-d'œuvre par l'amélioration des services d'information à la disposition des travailleurs (pas un mot, naturellement, sur le problème de chevauchement qui subsiste toujours avec le Québec); à compléter la révision de la politique énergétique (sans préciser dans quelle direction); à promouvoir un meilleur équilibre entre la croissance économique et la préservation de l'environnement (le document contient à ce sujet quelques propositions intéressantes); à accroître le revenu des agriculteurs (ici encore, plusieurs propositions concrètes); à mettre au point une stratégie industrielle (aucune précision n'est four-

nie). Sur les choix fondamentaux que ferait un gouvernement libéral devant un dilemme comme celui qui se posa en 1969, sur le réaménagement du partage de la richesse, sur les rapports entre le secteur privé et le secteur public, à peu près rien.

La même observation vaut pour la politique sociale. Le gouvernement fédéral a commandé depuis quatre ans des études coûteuses sur la réorientation des politiques de bien-être. Il possède dans ses dossiers des études fouillées sur l'impact des politiques actuelles, sur le dilemme sélectivité-universalité. Il sait de plus que des gouvernements comme ceux du Québec et de la Colombie britannique seraient prêts à franchir des pas majeurs dans la voie d'une intégration des politiques sociales qui entraînerait une meilleure protection pour les citoyens et des économies considérables pour l'État. Mais le parti libéral parle comme s'il n'avait jamais entendu parler de projets en vue de l'instauration d'un revenu annuel garanti. Tout ce qu'il trouve à dire, c'est qu'il faudrait une meilleure intégration des régimes publics et privés de retraite (tâche qui relève au premier chef des provinces) et une fusion éventuelle des programmes Perspectives Jeunesse, Initiatives locales et Horizons nouveaux en une vaste salade qui s'appellerait "Initiatives pour tous".

Le parti libéral s'engage également, s'il est reporté au pouvoir, à présenter dès la prochaine session un projet de loi visant à limiter les dépenses électorales des partis et des candidats lors de la tenue d'élections fédérales. Cette promesse impressionnerait davantage si elle n'avait pas été formulée une première fois par nul autre que M. Trudeau il y a déjà quatre ans et demi et si le parti libéral avait déjà décidé, sans attendre une loi, de lever franchement de quelles compagnies il a reçu les abondantes sommes dont il se sert pour conduire actuellement sa campagne.

Quant au reste, le manifeste contient surtout des promesses particulières dont chacune devrait aider à lui gagner la sympathie de secteurs importants du corps électoral mais dont aucune n'est présentée dans la perspective de rationalité qui permettrait de saisir, dans chaque cas, ce qui relève d'abord d'Ottawa et ce qui devrait relever prioritairement des provinces.

A quelques reprises depuis le début de la présente campagne, le parti libéral n'a pas hésité à se servir de dossiers préparés par des fonctionnaires payés par tous les contribuables, pour présenter des projets à sauver nettement électorale. Ce qu'il a fait à propos des parcs nationaux et de l'aménagement d'une partie du territoire de la Ville-Reine était disgracieux mais articulé.

Lorsque le "grand parti" retombe sur ses pattes et doit agir avec ses seules ressources, on est mieux à même de prendre sa mesure. S'il a vraiment livré le meilleur de lui-même dans son manifeste électoral, il ne mérite pas le nouveau mandat qu'il sollicite.

Claude RYAN



Attention, ça vaut \$29,000 pièce

lettres au DEVOIR

Les attaques de Lewis contre les programmes de Pépin

Dans un discours prononcé à Windsor, Ontario, le 7 octobre, David Lewis s'est attaqué aux programmes d'aide du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce.

Monsieur Lewis a tort sur cinq points. Il aurait déclaré, selon le *Globe and Mail* du 9 octobre, que la majeure partie des travaux de recherches subventionnés "a été effectuée dans le pays d'origine des compagnies-mères". Or, une des conditions essentielles pour l'octroi d'une aide en vertu des divers programmes du ministère de l'Industrie et du Commerce est que l'argent soit dépensé au Canada. Exception faite, lorsque les installations ou les connaissances techniques, pour un certain aspect des travaux, n'existent pas au Canada, on peut accorder un sous-contrat à l'étranger, mais pour cette partie seulement des travaux. Cela se produit rarement, soit dans moins de 5% des cas.

Il en va de même d'ailleurs pour les résultats de recherches: ils doivent être utilisés au Canada. Monsieur Lewis fait donc preuve d'ignorance prévisible.

Après avoir condamné les programmes d'aide à la recherche et au développement, M. Lewis semble se contredire lorsqu'il déclare que l'aide à la recherche et au développement (du gouvernement, j'imagine) devrait être concentrée dans quatre ou cinq domaines. Les secteurs qu'il propose — le logement, les systèmes de transport, l'informatique et l'équipement anti-pollution — sont déjà couverts par les programmes de recherche et de développement de mon ministère. Mais pas exclusivement! Monsieur Lewis voudrait-il que l'on abandonne les autres secteurs à leur sort? Comme nous le savons tous, il n'y a au Canada bon nombre d'autres secteurs industriels importants, pour la technologie et pour l'emploi,

qui doivent rester concurrentiels sur le plan international et qui ont aussi besoin de fonds de recherche et de développement.

M. Lewis laisse entendre aussi que les programmes de mon ministère sont "identiques", "se chevauchent", "font double emploi". Il y a au ministère de l'Industrie et du Commerce, j'en conviens, toute une gamme de programmes, mais précisément pour couvrir des situations différentes: développement de nouveaux produits, meilleure esthétique industrielle, modernisation des installations, standardisation des opérations, expansion des marchés d'exportation, ajustements face aux réductions tarifaires du Kennedy Round et face à l'accord sur l'automobile, etc.

La déclaration de monsieur Lewis voulant que "la plupart" des subventions aient été accordées à des compagnies propriétaires étrangères n'est pas exacte non plus. Les octrois accordés en vertu du Programme pour l'avancement de la technologie (PAT) et de la Loi stimulant la recherche et le développement (IRDA) sont partagés également, de fait, entre les compagnies propriétaires canadiennes et étrangères. De plus, le nombre de compagnies propriétaires canadiennes recevant une aide est de loin supérieur à celui de l'autre catégorie. Les dépenses du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (DIP) reflètent simplement le fait que la plupart des compagnies oeuvrant dans le domaine de l'industrie de la défense appartiennent à des intérêts étrangers. Toutefois, même dans ce cas, un nombre égal de compagnies "canadiennes" et "étrangères" se partagent l'aide offerte.

Il faut noter surtout qu'un des principaux objectifs des programmes du ministère, consiste à convertir les "filiales cana-

diennes", les "branch plants". Les usines fabriquant la même gamme de produits que la mère-mère à l'étranger, en installations produisant exclusivement certains produits pour le marché international. Si le programme de recherche s'avère fructueux, le produit mis au point, je le répète, doit être fabriqué au Canada. C'est la raison d'être de l'aide accordée par exemple à IBM et Control Data.

Lorsqu'il prétend que ces subventions sont des profits que l'on donne en cadeau, M. Lewis sous-estime le fait que les projets s'inscrivent sous "PAT" et "DIP" doivent être approuvés à l'avance, qu'ils n'ont pas d'effet rétroactif et qu'ils sont étroitement surveillés par le ministère. Et pour qu'une compagnie puisse bénéficier du programme "IRDA", il faut qu'elle augmente ses activités de recherche et de développement chaque année car la subvention est calculée d'après une augmentation des dépenses. Et bien entendu, tous les projets entrepris sous l'égide des programmes de mon ministère sont financés conjointement et l'entreprise doit payer une part des travaux de développement. Dans bien des pays du monde, le "R & D" est payé à 100% par le gouvernement.

Le but de ces programmes est de renforcer le processus d'innovation et de créer des emplois. Nous savons au ministère, par expérience, que les programmes sont efficaces. En moyenne, une aide de développement de quelque \$1.000 permet la création d'une année-homme de travail dans une industrie de pointe.

Il apparaît que dans son désir d'attirer les travailleurs à son parti, monsieur Lewis induit la population en erreur.

Jean-Luc PÉPIN ministre Industrie et Commerce
Ottawa, le 16 octobre 1972

Le principe d'autodétermination

Lettre ouverte aux candidats fédéraux

par JACQUES-YVAN MORIN,
président du Mouvement national des Québécois

En vous présentant devant le peuple pour solliciter ses suffrages, vous êtes sans doute conscients de faire appel aux règles du jeu démocratique. Vous acceptez d'avance, cela va de soi, le verdict des électeurs, qu'il vous soit contraire ou favorable; vous vous inclinez devant le choix de la majorité.

En effet, nous vivons dans un système qui, pour le meilleur et pour le pire, fait confiance au jugement des citoyens et à l'intégrité de ses représentants, même si les uns et les autres ne sont pas toujours dignes de cette confiance. Certes, ce système n'est pas parfait et, notamment, ne permet guère aux faibles de se faire entendre; nous y croyons malgré tout, en raison du poids que nous attachons à la liberté et parce que nous pensons qu'il peut être amélioré et mis au service de tous.

Si vous reconnaissez l'importance de respecter à la fois la décision du peuple et la liberté des individus, vous êtes un démocrate. Vous vous rattachez, consciemment ou non, à la longue tradition des droits de l'homme et du citoyen, qui nous vient de notre héritage européen.

Toutefois, il ne faudrait pas croire qu'il suffise d'adhérer à la liberté individuelle et de respecter le choix du peuple pour épuiser la tradition démocratique. Les droits de la personne et le gouvernement par le peuple n'ont été que les premières conséquences de l'idée de liberté née à l'aube des Temps modernes.

Depuis lors, la liberté ne se laisse plus enfermer; elle déploie ses multiples conséquences et révèle sans cesse ses facettes nouvelles. De la liberté strictement politique, l'Occident passe lentement, mais sûrement, à la liberté économique et sociale.

De même, dès le début du siècle dernier, la liberté individuelle a engendré la liberté collective. A compter de 1830, les peuples européens ont secoué le vieux cadre autocratique et donné naissance, en Belgique, en Pologne, en Italie, en Norvège, au "principe des nationalités", c'est-à-dire au droit de chaque nation de se donner un Etat.

Voici le texte intégral de la lettre ouverte, rendue publique hier à Montréal par le Mouvement national des Québécois, dans laquelle son président J.-Y. Morin demande aux candidats fédéraux de se prononcer publiquement sur le droit à l'autodétermination.

Certes, cette revendication libertaire s'est presque toujours heurtée à la répression. Le "printemps des peuples" (1848) a été de courte durée et les vieux empires ont résisté aussi longtemps qu'ils l'ont pu. Le sac de Varsovie annonçait déjà le Biafra et le Bengale. En dépit de cela, cependant, les peuples se sont affranchis les uns après les autres et le 20e siècle a vu l'idée de liberté nationale se répandre en Asie et en Afrique.

Après la seconde guerre mondiale, cette idée a entraîné la décolonisation. Les vieilles structures politiques qui incarnaient la domination économique des petits par les grands n'ont pu résister aux nouvelles aspirations des peuples et c'est la Charte des Nations-Unies elle-même qui, dès 1945, a consacré officiellement le "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes".

Ce mouvement n'est pas terminé. Partout dans le monde sont remises en question toutes les formes de domination, qu'il s'agisse de celle de certains individus sur les autres ou de celle d'une nation sur une autre.

Ceux qui se sentent menacés dans leurs privilèges résistent du mieux qu'ils le peuvent et affirment, par exemple, que nous vivons à l'époque des grands ensembles et que le mouvement d'émancipation va à l'encontre du sens de l'histoire. En réalité, il saute aux yeux depuis une vingtaine d'années que nous vivons plutôt une époque de révision des structures politiques (70 nouveaux États sont nés au cours de cette période). Les grands ensembles qui constituent l'autre grande caractéristique de notre temps, ne pourront se développer que s'ils sont

fondés sur l'égalité, la justice et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Il fallait bien, tôt ou tard, que ces idées parviennent jusqu'au Québec. Enfermés et solidement maîtrisés comme ils l'avaient toujours été, les Québécois étaient restés à l'écart des grands courants de pensée. On le leur a suffisamment reproché, d'ailleurs! Et voilà une quinzaine d'années qu'ils sont entrés dans la ronde des nations en quête de liberté et de justice. Le plus étonnant c'est que ce phénomène ne se soit pas produit plus tôt (encore ne faudrait-il pas oublier les événements de 1837, conséquence plus ou moins directe des remous nationaux de 1830 en Europe).

Le mouvement a commencé par l'affirmation des libertés individuelles, selon la tradition chère aux britanniques. Citant John Locke et Lord Acton, le groupe de Cité Libre a incarné ce courant de pensée si fécond. Mais la liberté ne se laisse pas restreindre à des limites fixes une fois pour toutes. Ici comme ailleurs, la liberté personnelle a engendré la liberté collective.

Parce qu'ils craignaient que les aspirations populaires ne soient que le reflet du vieux nationalisme québécois et n'empêchent sur les droits individuels, les intellectuels qui avaient propagé le vent de la liberté ont voulu par la suite le contenir, le freiner. Peut-être aussi certains étaient-ils mus par des réflexes de classe possédante, à laquelle ils appartenaient, et dont les avantages risquaient d'être compromis. Toujours est-il qu'ils ont fini par combattre ce qu'ils avaient enfanté, comme ce père qui, dépassé par les aspirations de la génération montante, devient autoritaire, voire brutal.

A l'heure actuelle la question de l'autodétermination est posée dans toute son ampleur au Québec. Vos chefs politiques les uns après les autres, ont fait des déclarations qui, par des moyens divers, en arrivent toutes, en pratique, à nier ce droit fondamental des Québécois. Bien sûr, ils sont prisonniers, dans une large mesure, de l'électorat anglo-canadien, dont ils ne peuvent igno-

rer les aspirations et les préjugés; sans doute ne livrent-ils point toute leur pensée et se laissent-ils tenter par la surenchère.

Il se peut également que, dans l'esprit de plusieurs, l'autodétermination soit synonyme d'indépendance. Or, vous le savez, il n'en va pas ainsi. Reconnaitre le droit d'un peuple ou d'une nation à choisir librement son avenir ne signifie pas nécessairement appuyer son indépendance. Il se pourrait que les Québécois, en fin de compte, optent pour le Canada, à certaines conditions.

La démocratie n'exige pas obligatoirement que vous appuyiez l'indépendance du Québec; vous avez même le droit de lutter contre cette idée par des moyens légitimes, si vous estimez que l'avenir du Québec est ailleurs. Toutefois, vous ne pouvez vous prétendre démocrate si vous niez aux Québécois le droit de choisir.

Soutenir, par exemple, que le consentement de toute la population canadienne doit être obtenu pour que tel ou tel choix du Québec puisse se réaliser, c'est aller contre le droit des peuples. Si un tel carcan s'était appliqué sur le monde depuis un quart de siècle, nous n'aurions pas connu la grande restructuration de la société internationale, que nous apprécions tous aujourd'hui.

Bien sûr, on ne quitte pas un État, unitaire, fédéral ou même colonial, "comme l'on quitte une salle de cinéma". Cette image est fautive, cependant, et frôle la démagogie. Elle tend à identifier autodétermination et indépendance et elle ignore le fait qu'aucun peuple n'a pris une telle décision à la légère.

On doit avoir des motifs sérieux pour se déterminer à modifier ou à quitter un ensemble politique, mais il appartient à chaque peuple de juger des siens. Autrement, on aboutit inévitablement à la répression.

Si donc vous vous réclamez de la démocratie et de la liberté, il vous faut aller jusqu'au bout de cette idée. Tout se tient indissolublement. Vous ne pouvez jouer le jeu avec des règles truquées. Accepter la liberté

Le Vietnam, cela nous regarde!

Nous voulons soulever à l'occasion des élections fédérales, la question de la guerre d'Indochine. Le premier ministre du Canada peut envoyer promettre ce qu'il lui pose une question à ce sujet. Nous, les électeurs, nous voulons que le voile soit levé, nous voulons que le problème soit étudié. Pourquoi?

Est-ce que ça nous regarde si les Américains bombardent jusqu'à 330 fois par jour le Nord-Vietnam? LE DEVOIR, 10 oct. 1972, semant la mort et la destruction complète de la terre sur plusieurs milles de long chaque fois? Est-ce que ça nous regarde si leurs hôpitaux, leurs écoles, leurs terrains de sport sont en ruine, si les gens de la bas sont obligés de vivre dans des caves, si 3.000 d'entre eux meurent, sont blessés ou sinistres chaque jour? Est-ce que ça nous regarde si leurs enfants, en s'amusant, marchent sur de toutes petites bombes à fragmentation en forme de feuilles, diaboliquement conçues pour que même les rayons X ne puissent détecter les éclats dans la blessure?

Oui, cela nous regarde, parce que le gouvernement canadien qui nous représente est directement impliqué dans cette guerre: 1) Au niveau international, le silence "neutre" du Canada est une approbation tacite d'actes que nous tous réprouvons.

2) Notre présence au Vietnam (dans un but soi-disant humanitaire) ne sert qu'à couvrir les activités militaires américaines (par exemple les hôpitaux canadiens servent directement de bases aux opérations militaires, voir témoignage de C. Culhane dans "UNE QUÉBÉCOISE AU VIETNAM" Ed. Québécoise, Montréal, 1972).

3) Notre pays vend pour 500 millions de dollars chaque année en matériel de guerre aux E.U. Nous ne pouvons pas rester indifférent de savoir que par tête d'habitant, notre pays vend le plus d'armement dans le monde. Nous aidons directement l'effort de guerre des Américains.

Est-ce que nous sommes d'accord avec tout cela? Est-ce que nous nous allons élire, sans accord? Qu'en pensent-ils? Il faut d'abord le leur demander, il faut les informer de ce que nous pensons.

C'est pourquoi si vous pensez

nous représente est directement impliqué dans cette guerre:

1) Au niveau international, le silence "neutre" du Canada est une approbation tacite d'actes que nous tous réprouvons.

2) Notre présence au Vietnam (dans un but soi-disant humanitaire) ne sert qu'à couvrir les activités militaires américaines (par exemple les hôpitaux canadiens servent directement de bases aux opérations militaires, voir témoignage de C. Culhane dans "UNE QUÉBÉCOISE AU VIETNAM" Ed. Québécoise, Montréal, 1972).

3) Notre pays vend pour 500 millions de dollars chaque année en matériel de guerre aux E.U. Nous ne pouvons pas rester indifférent de savoir que par tête d'habitant, notre pays vend le plus d'armement dans le monde. Nous aidons directement l'effort de guerre des Américains.

Est-ce que nous sommes d'accord avec tout cela? Est-ce que nous nous allons élire, sans accord? Qu'en pensent-ils? Il faut d'abord le leur demander, il faut les informer de ce que nous pensons.

C'est pourquoi si vous pensez

comme nous que "ça nous regarde" posez des questions à ce sujet à votre candidat député si vous en avez l'occasion ou bien découpez et retournez-nous le bulletin de vote qui apparaît dans ce journal. Déjà 250 centaines de personnes ont été envoyées le leur, nous les ferons parvenir au gouvernement pour qu'il sache ce que nous pensons de cette guerre monstrueuse.

Notre initiative est celle de personnes informées et lucides parlant au nom d'autres hommes qui souffrent. C'est une initiative de solidarité humaine sans attache avec quelque groupe ou organisation que ce soit. INDICHOINA IS-353, 353 rue Saint-Urbain, Montréal 130, (843-5785).

Nous nous excusons de ne pouvoir mentionner ici tous les noms de ceux qui ont appuyé notre initiative car la liste serait trop longue.

Michael D. RUBBO
cinéaste

Claire Culhane
organisatrice communautaire.

Montréal, le 17 octobre 1972.

"Gravel Pit" au ministère de M. Cloutier

Monsieur le Ministre Cloutier, Permettez à de simples professeurs du niveau élémentaire de venir vous crier leur indignation au sujet du nouveau volume de géographie qu'on nous impose en 5e année. Il s'agit de Mon Milieu et Ma Région composé par un groupe de professeurs sous la direction de Jean-Bernard Racine et de André Poulin, Éditions F.M.

Ce manuel, cf. pp. 7 et 9 et le cahier de travaux pratiques qui l'accompagne, cf. pp. 6, 8, 10, contiennent des cartes topographiques en anglais. C'est assez surprenant d'y lire: St-Lawrence River, Dam, Ditch, Gravel Pit etc.

La Géographie de 4e et 5e année, Collection Pierre Dagenais, répondait peut-être moins aux besoins des élèves mais elle les respectait.

Nous osons croire que ce volume a reçu votre approbation à votre insu et nous espérons que vous le retirerez de nos écoles dans le plus bref délai.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean-François
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 123. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, incorporée dans les ateliers situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'opinion émise par le DEVOIR n'est pas nécessairement celle de l'éditeur. Les informations publiées dans LE DEVOIR.
ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année, six mois: \$19, à l'étranger: \$40 par année, six mois: \$22, trois mois: \$12. Édition du samedi: \$10 par semaine. Tarif de l'abonnement versé par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TELEPHONE: 844-3361 (tous les jours)

Collaboration spéciale

Activités diversifiées

- dans l'artisanat de service où se rencontrent le blanchisseur, le cordonnier,

L'artisanat d'art et de création ne comprend qu'un effectif très faible d'entreprises, en regard des précédentes catégories d'activités, selon les sources consultées. Leur nombre varie de 2.000 à 10.000. Mais cet aspect quantitatif rend néanmoins imparfaitement compte de l'intérêt croissant suscité par l'artisanat d'art. Ainsi en témoigne la participation des artisans aux salons professionnels: le Salon des Ateliers d'Art et de Création qui fut créé en 1949 avec quarante exposants, on a réuni cette année six cent cinquante! Par ailleurs, la Maison des Métiers d'Art Français, créée en 1965, vient d'ouvrir une galerie d'expo-

Les pouvoirs publics

La responsabilité de définir, de coordonner et de mettre en oeuvre les actions de toute nature concernant l'artisanat a été confiée à un Secrétariat d'Etat à la Moyenne et Petite Industrie et à l'Artisanat en juillet 1969, puis en juillet 1972.

Aide à l'adaptation

Une "aide extérieure" à l'entreprise

L'effort d'adaptation face à l'évolution du marché et à celle de l'urbanisme ne peut être le fait des artisans seuls. Les décisions générales prises par les pouvoirs publics en matière de protection sociale, de régime fiscal ou de possibilités de crédit, ainsi que les actions d'assistance menées par les syndicats professionnels et les Chambres de Métiers constituent un ensemble de dispositions,

Dans son entreprise l'artisan est lui-même absorbé par les tâches de production, de réparation ou par la fourniture de services. Il dispose de peu de temps et souvent n'a pas les compétences pour effectuer certains travaux particuliers de gestion ou de commercialisation. A fortiori l'entreprise ne peut engager de spécialistes de ces domaines en raison de sa dimension. Pour suppléer ces absences, des moyens collectifs sont mis

par ROBERT BARBERIS et YVES MIRON

Dans toutes les régions du Québec, il y a des citoyens socialement engagés qui sont, en même temps, convaincus de la nécessité de la souveraineté du Québec comme condition indispensable pour réaliser des changements économiques et sociaux dont une ébauche valable est faite dans l'actuel programme du PQ et dans le Manifeste de son Conseil exécutif. Or, en dehors de Montréal surtout, les liens humains étant très serrés, le citoyen qui fait de l'action sociale ou syndicale pose des gestes qui ont des implications politiques directes. Malgré les déclarations de René Lévesque contre la violence, si le militant péquiste participe à des contestations qui projettent une image de désordre et d'anarchie, il se brûle politiquement et nuit à la cause même qu'il veut servir, à savoir des changements socio-économiques par cette érade indispensable où est l'accèsion du

Cette voie du réalisme et du courage politique a été prise par M. Jean Gérin-Lajoie et les 225 délégués du syndicat des Métallurgistes qui représentent les 35.000 membres du syndicat industriel le plus puissant au Québec. Il faut préparer tout de suite les élections de 73 ou 74 et se laisser guider par cette priorité dans toutes nos activités. Telle est la leçon qui se dégage de l'expérience politique et sociale vécue à Sept-Îles par les citoyens québécois.

par MARCEL TRAHAN

juge de la Cour du bien-être social

Il est obligé de décider et il sait que le jeune reviendra devant lui. Est-ce à cause de sa décision, ou parce que l'exécution de sa décision n'est guère conforme à son esprit?

Il faut encore que l'équipe soit là, que l'examen puisse être fait tel que recommandé par le juge et que ses résultats puissent être tangibles en ce qui concerne le traitement. Le fait de poser un diagnostic n'a pas de signification véritable si on ne peut pas faire le traitement, tel que recommandé.

Conclusions

Qu'il me soit permis uniquement de constater que le pourcentage des délinquants-bacheliers est relativement infime, et que les criminels qui ont complété une formation universitaire ne viennent guère gonfler les statis-

Aussi longtemps que la sentence consistait à punir on pouvait fort bien se contenter, selon les époques, des camps de travail et des prisons, mais si on prend pour la réadaptation, ou l'adaptation sociale du délinquant, il faut que les services essentiels soient assurés.

Louis Hémon

Maria Chapdelaine

28 bois originaux de
Jean Lébédoff
Paris, Fayard
Bel exemplaire broché
aux encres noires
bien appliquées

\$10.00

GUÉRIN

Livres canadiens,
modernes et contemporains

4440, rue Saint-Denis
843-6241

INDOCHINE... INDOCHINE... INDOCHINE... INDOCHINE... INDOCHINE... INDOCHINE... INDOCHINE... INDOCHINE...

INDOCHINE: Si vous pensez que l'Indochine doit être une question à considérer lors des prochaines élections fédérales, envoyez-nous le vote ci-dessous. Nous vous suggérons aussi de poser des questions aux candidats pendant les réunions publiques et de laisser aux bureaux des partis des messages qui affirment que l'Indochine est une question importante. Ce que les candidats disent sur ce problème influencera votre vote.

UN VOTE POUR LA VIE

☐ Je désire que le gouvernement canadien cesse d'exporter du matériel de guerre utilisé en Indochine.

Je désire que le gouvernement canadien:

☐ Fournisse une aide médicale à l'ensemble de la population d'Indo-

Contribue à la réorganisation et à la reconstruction de l'Indochine.

il-vous-plaît, écrire vos suggestions.

OM . .

DRESSE

**Expédier à INDOCHINE ISSUE,
3553, rue St-Urbain, Montréal 130.**

INDOCHINE... INDOCHINE... INDOCHINE... INDOCHINE... INDOCHINE... INDOCHINE... INDOCHINE... INDOCHINE...

HMH

Éditions Hurtubise - HMH,
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126.

849-6381

**Le plus explosif
le plus significatif
McLUHAN
Counterblast**

Traduit par Jean Paré / Maquette de Gilles Robert

COUNTERBLAST est l'introduction indispensable à la pensée de McLUHAN, Dans cet ouvrage étonnant, le mcluhanisme est simplifié et explicité

\$3.75

suites
de la première
page

LE CANADA

son gouvernement avait accompli en matière de politique étrangère.

Il a ainsi parlé de la reconnaissance de la Chine ainsi que des liens d'amitié établis ou affermis avec le monde communiste, l'Europe, y compris la France, et les pays du Commonwealth.

Le premier ministre qui poursuivait sa campagne en vue des élections générales du 30 octobre, a également parlé de la politique de bilinguisme de son gouvernement qui l'a incité à faire adopter par le Parlement la Loi sur les langues officielles.

M. Trudeau, qui a été ovationné à plusieurs reprises et aussi hué par de petits groupes de partisans conservateurs, a aussi souligné la complexité du Canada qui est constitué de deux groupes linguistiques importants mais aussi de plusieurs autres communautés culturelles.

D'autre part, il a souligné les économies particulières des cinq régions du pays. Il a dit que son gouvernement cherchait à établir plus de justice sur le territoire canadien.

Comme l'avait fait plus tôt son ministre des transports, M. Don Jamieson, l'un des rares députés libéraux de la région de l'Atlantique dans le dernier Parlement, M. Trudeau a dit qu'il était important que la population de l'Île-du-Prince-Édouard soit représentée dans le prochain gouvernement qu'il s'est dit assuré de diriger.

Plus tôt, à Kensington, M. Trudeau s'adressait à quelques centaines d'écologistes et d'organismes libéraux. Il y a tenu à peu près les mêmes propos qu'à Summerside, soulignant cette nécessité pour les gens de la province d'avoir un représentant au gouvernement pour mieux faire valoir l'importance de certains problèmes locaux.

En 1968, les quatre comités de la province étaient dirigés par des conservateurs.

Toutefois, a dit M. Trudeau, cette situation n'a pas empêché son gouvernement de dépenser près d'un demi milliard de dollars dans la région de l'Atlantique, pour y relever l'économie.

M. Trudeau sera au Québec aujourd'hui.

LE GOUVERNEMENT

que la commission pourra être formée et commencer à agir avant un an. Elle comprendrait un commissaire en chef et un personnel composé de commissaires et de chercheurs.

Dans tout cela, affirme M. Lang, le rôle du député qui vient en aide à ses commettants sera sauvegardé.

L'EUROPE

passage à la deuxième étape de l'union économique et monétaire sans la certitude d'une amélioration sensible de la prise des décisions dans la communauté et d'une participation parlementaire suffisante à cette politique.

Maintenant que tout est fini, on peut affirmer que l'Europe a trouvé à Paris son second souffle.

Telle est la conclusion que l'on peut, dès à présent, tirer de la conférence au sommet des neuf partenaires de la communauté économique, qui, après deux jours de travaux, se sont donnés un objectif précis: transformer d'ici à 1980 l'ensemble de leurs rapports en une Union européenne. Le terme est encore vague. L'idée n'en est pas moins précise. Elle appuie sur plusieurs décisions concrètes dont la plus importante prévoit le fonctionnement, dès avril 1973, d'un fonds de coopération monétaire. Elle marque la résolution des Neuf d'établir une Union économique et monétaire, comme gage de stabilité et de fondement de leur solidarité. Sur le plan politique, les Neuf ont décidé que leurs ministères des affaires étrangères, qui, depuis 1970, se concertent deux fois par an, se rencontreront désormais quatre fois par an pour harmoniser la politique étrangère des États membres. D'autre part, un rapport sera établi avant 1973 par

Six avocats nommés juges

Le ministre de la justice du Québec, Me Jérôme Choquette, annonce la nomination de six juges, dont quatre à la cour provinciale et deux à la cour des sessions de la paix, et la mise à la retraite de deux juges à la cour des sessions de la paix du district judiciaire de Montréal.

Les magistrats nommés à la cour provinciale sont Me Paul Beaudry, c.r., pour le district judiciaire de Montréal, Me Jean-Guy Blanchette, c.r., pour le district judiciaire de Saint-François, et Me Gerald Boisvert, pour le district judiciaire de Québec qui agira comme membre additionnel de la Commission de police du Québec pour deux ans. Le juge Denys Dionne voit sa nomination prolongée pour deux ans comme membre additionnel de la Commission de police du Québec.

Les nominations de Me Boisvert et de Me Beaudry sont entrées en vigueur le 18 octobre, et celle de Me Blanchette entrera en vigueur le 30 octobre.

Les nominations à la cour des sessions de la paix sont celles de Me Marcel J. Beauchemin, c.r., et de Me Raymond Bernier, deux juges pour le district judiciaire de Montréal. Elles entrent en vigueur le 23 octobre.

Le ministre de la justice annonce aussi que les juges Emile Trotter et Armand Chevrete, de la cour des sessions de la paix du district judiciaire de Montréal, prendront leur retraite respectivement à compter du 3 novembre et du 26 novembre 1972.

le comité politique pour préciser les perspectives d'une coopération plus étroite.

Tout n'a cependant pas été harmonisé dans ce concert européen. La conférence a même semblé en fin d'après-midi prendre un tour dramatique lorsque les Neuf ont abordé le problème des institutions. Avec fermeté les Hollandais ont demandé que des progrès décisifs soient faits, avant un an, dans ce domaine. Refusant l'approche pragmatique préconisée par la France, leur président du conseil, M. Barend Biesheuvel a demandé que, dans ce délai, le conseil de la communauté se prononce sur les propositions de la commission pour la désignation du parlement européen au suffrage universel et l'attribution à ses membres d'un pouvoir de contrôle.

Outre l'intention affirmée par les pays de la communauté de transformer avant la fin de l'actuelle décennie, l'ensemble de leurs relations en une union européenne, la déclaration solennelle accompagnant le communiqué comporte les principaux points suivants:

● La communauté affirme sa volonté d'accroître son effort d'aide et de coopération à l'égard des peuples les plus démunis.

● La communauté réaffirme sa volonté de favoriser le développement des échanges internationaux, cette volonté s'étend à tous les pays sans exception.

● Les États membres affirment leur résolution de favoriser avec les pays de l'Est du continent, notamment à l'occasion de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, la poursuite de leur politique de détente et de paix.

● Les États membres réaffirment leur volonté de fonder le développement de leur communauté sur la démocratie, la liberté des opinions, la libre circulation des personnes et des idées, la participation des peuples par l'intermédiaire de leurs représentants librement élus.

En matière de politique économique et monétaire, «les décisions nécessaires devront être prises pendant l'année 1973 pour permettre le passage à la deuxième étape de l'union économique et monétaire au 1er janvier 1974 et, en vue de son achèvement au plus tard au 31 décembre 1980. Des parités fixes mais ajustables constituent une base essentielle à la réalisation de cette union. Un fonds européen de coopération monétaire sera créé avant le 1er avril 1973.

Un caractère prioritaire doit être attaché à la lutte contre l'inflation et pour le retour à la stabilité des prix. Les ministres des finances ont reçu mandat d'adopter des mesures précises lors de leur prochaine réunion les 30 et 31 octobre à Luxembourg.

Les neuf doivent contribuer, par une attitude commune, à orienter la réforme du système monétaire international vers un ordre équitable et durable.

KISSINGER

d'aujourd'hui et, dans son entourage, on pense qu'il pourrait avoir une nouvelle rencontre avec le président sud-vietnamien.

La crise est-elle consommée entre les deux interlocuteurs?

Il semble qu'au cours de ces longues séances de négociations, Henry Kissinger et Nguyen Van Thieu sont parvenus — ou seraient sur le point de parvenir — à toute une série de contre-propositions à soumettre à Hanoi avant les élections américaines. Ces contre-propositions comprendraient notamment une offre de cessez-le-feu mais pas la peau de léopard — cessez-le-feu sur place — qu'appréhendait le président Thieu, cette formule impliquant une coalition à la base, sur le terrain.

Le président Thieu aurait la ferme conviction que même si les conditions de Hanoi paraissent acceptables pour Henry Kissinger, les Américains ne les accepteraient pas si Saigon les rejette.

Les sénateurs et députés qui ont assisté jeudi soir à la réception au palais présidentiel Doc Lap ont souligné que le président Thieu avait exposé d'un ton grave, solennel, mais clairement et franchement, la situation devant laquelle se trouve le Sud-Vietnam et son régime. L'un d'entre eux a cité cette phrase du chef de l'Etat sud-vietnamien qui est significative: la guerre s'acheminait vers une solution inacceptable pour nous.

Le même sénateur a ajouté que le président Thieu avait réaffirmé être prêt à quitter le pouvoir, mais qu'il craignait que la solution proposée ne permette aux communistes de s'emparer du Sud-Vietnam alors qu'ils n'ont pas gagné sur le champ de bataille.

Le rythme quasi-frénétique pris par les spéculations sur le règlement du conflit vietnamien n'a pas réussi à faire sortir les autorités américaines de leur silence obstiné.

Pour la première fois depuis que les États-Unis sont impliqués dans la guerre du Vietnam, Washington semble être, paradoxalement, le seul endroit du monde où l'on ne sache pas ce que M. Henry Kissinger est en train d'essayer de faire accepter par le président Nguyen Van Thieu à Saigon.

Aussi bien à la Maison-Blanche, qu'au département d'Etat c'est comme si le Vietnam n'existait plus.

Toutes les questions soulevées par la pluie d'informations en provenance de Saigon, de Paris et d'ailleurs, se heurtent au même «no comment» sans appel. Ce mur du silence est d'autant plus difficile à percer que la plupart des hauts fonctionnaires n'en savent pas plus que les journalistes.

M. STANFIELD

a changer son plan de vol.

En début de journée la visite du chef conservateur à Grand Falls, Nouveau-Brunswick, avait été marquée d'un contretemps d'une autre nature. Un journaliste de l'agence Chine nouvelle, membre de la suite de M. Stanfield, n'a pu accompagner le groupe et a dû rester au point de départ, à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard. Ce reporter, M. Wang Chang-Yun, n'a pas été autorisé à faire le voyage car l'appareil de M. Stanfield devait atterrir aux États-Unis et M. Wang ne détenait pas de visa d'entrée dans ce pays. La piste la plus proche de Grand Falls, N.-B., est celle de

la base militaire de Loring, à Limestone, dans l'Etat du Maine.

Aux membres de la presse torontoise, M. Stanfield a également déclaré que, si un gouvernement conservateur était élu, il presserait les Canadiens d'acheter des produits faits au pays. Cette politique, dont les motifs ne sont pas de caractère restrictif, aurait pour but de stimuler l'économie et la création d'emplois. Elle serait en outre assortie d'un programme gouvernemental d'achat au Canada.

En matière de bilinguisme, le leader conservateur a dit de nouveau qu'il continuait d'appuyer la loi sur les langues officielles. Il a ajouté à ce sujet que la façon d'introduire le bilinguisme dans la fonction publique devait, à son avis, être améliorée.

Revenant à la question du transport ferroviaire, M. Stanfield a expliqué que les coûts dans ce secteur sont à la base du problème des disparités régionales. Il n'est guère utile en ce domaine de donner des octrois en abondance si les inégalités touchant les coûts de transport ne sont pas éliminées. Il est impossible, a poursuivi M. Stanfield, d'assurer la mise en marché sur une base concurrentielle des produits provenant des régions sous-développées du pays si les tarifs ferroviaires continuent d'être discriminatoires.

Sur le thème des disparités régionales, M. Stanfield a affirmé à Grand Falls, à un auditoire de quelque 500 étudiants du niveau secondaire, que cette élection était peut-être la dernière chance d'aborder le problème avec la bonne volonté de tous les citoyens. Son discours a été momentanément interrompu lorsqu'une étudiante a été saisie d'une crise d'épilepsie. La jeune fille a reçu les premiers soins puis a été conduite à l'extérieur de l'auditorium.

À la conférence de presse de Toronto, le chef du parti conservateur, s'appuyant sur des rapports parus dans les journaux, a souligné qu'il y avait eu 44% plus de faillites au mois d'août au Canada que durant la même période l'année précédente. Il s'agit là, a-t-il ajouté, du nombre le plus élevé de faillites pour un mois d'août depuis les années '30. Ces mésaventures financières sont surtout survenues dans le secteur des petites entreprises.

M. Stanfield a dit que ces données témoignaient du besoin d'un programme de dégrèvement d'impôt semblable à celui qu'il a présenté durant sa campagne électorale. Ce programme, qui permettrait de reporter à plus tard le paiement des impôts, vise à stimuler l'investissement dans les petites entreprises et, de ce fait, à créer plus d'emplois.

SOMA

curité pour les pare-chocs. Cette interdiction serait entrée en vigueur à compter du 1er novembre prochain.

L'entente qui devrait être annoncée la semaine prochaine indique que cette échéance du 1er novembre sera ignorée et que Soma pourra garder à son service le noyau de 200 employés encore au travail.

Le président et directeur général de la SGF, M. Jean Deschamps avait plusieurs fois souligné l'importance de garder en opération l'usine de Soma et un noyau d'employés qualifiés; à ses yeux, cela faciliterait la conclusion d'une entente avec un autre manufacturier qui ferait monter ses véhicules par Soma à la place de Renault.

Une telle entente semble toutefois loin d'être conclue, tant et si bien que le prolongement de l'accord Renault-Soma prend l'allure d'un sursis.

LETTRÉ OUVERTE

Suite de la page 4

personnelle tout en niant la liberté collective, c'est piper les dés. Aucune société politique ne peut survivre longtemps à de tels procédés.

De toutes façons, tôt ou tard, le Québec se prononcera dans un sens ou dans l'autre et il le fera devant le monde entier. Le danger que courtisent les chefs fédéraux à l'heure actuelle est double et il serait bon que les candidats le leur rappellent. Tout d'abord, on risque d'accroître auprès de nombreux citoyens l'idée que le choix des Québécois, s'il n'est pas le bon aux yeux d'Ottawa, puisse être frustré légitimement par la force. Ce serait entraîner la majorité anglo-canadienne dans une aventure qui ne pourrait se terminer que dans le dés honneur. Les conséquences en seraient incalculables.

En second lieu, les Québécois, fédéralistes ou indépendantistes, ont leur fierté. S'il devient évident à leurs yeux qu'ils ne sont pas libres de choisir leur avenir politique, non seulement court-on le risque d'accroître le mouvement que l'on veut enrayer, mais (ce qui est bien plus grave de tous les points de vue), on compromet la possibilité d'une négociation cordiale et fructueuse. Quel que soit l'avenir, tout doit être fait pour sauvegarder les chances de l'amitié entre les peuples qui ont construit ce pays. Nul ne voudrait rééditer ici le ne sais trop quel Pakistan ou Nigeria.

En tant que candidat aux élections fédérales, vous portez une part de responsabilité dans le long processus historique qui mène ce pays vers une liberté toujours plus entière et mieux comprise.

LE DÉVELOPPEMENT

Suite de la page 5

à la disposition des artisans dans les syndicats professionnels et les Chambres de Métiers.

Il s'agit d'un personnel qualifié (moniteurs de gestion, assistants techniques des métiers, animateur économique) qui agit à différents niveaux:

● celui des conseils fournis à la demande d'entreprises particulières, afin de faciliter la prise de décision du chef d'entreprise (en ce qui concerne l'orientation des activités, l'organisation du travail ou la commercialisation des produits ou des services)

● celui des cycles de sensibilisation, d'information ou de formation à l'économie et aux techniques de gestion courante, qui fonctionnent pour des groupes d'artisans.

Le nombre de ces agents de dévelop-

pement doit tripler en cinq années, pour passer de 300 en 1971, à 1.000 en 1975. L'Etat participe à la prise en charge de ces personnels, en poste dans les Chambres de Métiers et les syndicats professionnels.

Devant la nécessité d'une «aide extérieure» aux entreprises artisanales pour assurer leur adaptation à l'économie moderne, et pour établir une concurrence plus équilibrée par rapport aux entreprises industrielles, l'Etat a donc mis sur pied un programme qui vise à accroître les moyens collectifs à la disposition de l'artisanat. C'était reconnaître la spécificité des modalités de gestion, des conditions de prospérité et des possibilités d'implantation des entreprises artisanales.

Le projet de loi d'orientation de l'artisanat, en préparation, fournira probablement le cadre d'actions particulières encore plus diversifiées et complètes.

Georges-Émile Lapalme présidera la Commission des biens culturels

QUEBEC (PC) — Le ministre Claire-Kirkland-Casgrain vient de confier à M. Georges-Émile Lapalme la tâche de mettre en place la nouvelle Commission des biens culturels.

Cette Commission, créée par la loi sur les biens culturels adoptée par l'Assemblée nationale en juillet dernier, est composée de 12 membres et elle conseillera le ministre des Affaires culturelles sur toute question relative à la conservation des biens culturels.

Par cette nouvelle législation, le ministre pourra ainsi reconnaître ou classer tout bien, monument ou site historique, toute oeuvre d'art et tout bien ou site archéologique, dont la conservation présente un intérêt public.

Un bien culturel reconnu par le ministre ne pourra être transporté à l'extérieur du Québec sans sa permission et, de plus, le ministre se réserve le privilège d'être le premier acheteur, si un tel bien est mis en vente.

Mme Casgrain, titulaire de ce ministère, fonde beaucoup d'espoir sur la commission nouvellement créée pour appliquer au Québec une véritable politique culturelle.

Elle s'est réjouie de la nomination de M. Lapalme à la présidence de cet organisme consultatif, en annonçant vendredi, en conférence de presse le nom des personnes qui seconderont M. Lapalme.

Premier titulaire du ministère des affaires culturelles en 1961, sous le gouvernement Lesage, le nouveau président de la commission a toutefois un mandat renouvelable chaque année, suivant son voeu.

M. Lapalme est le seul permanent qui siègera à la commission, avec un traitement annuel de \$25.000. Cet organisme est formé de spécialistes de diverses disciplines impliquées dans la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois. Il comprend également «quelques généralistes, qui y joueront un rôle de trait d'union et de pondération».

Lettre du MNQ sur l'auto-détermination

Le Mouvement national des Québécois, dans une lettre ouverte que leur adresse son président, M. Jacques-Yvan Morin, invite tous les candidats fédéraux du Québec à faire connaître publiquement leur attitude sur le principe d'autodétermination.

Le lecteur trouvera à la page 4 de ce journal le texte intégral de la lettre de M. Jacques-Yvan Morin.

Dans cette lettre, M. Morin rappelle qu'autodétermination n'est pas synonyme d'indépendance et que «reconnaître le droit d'un peuple ou d'une nation à choisir librement son avenir ne signifie pas nécessairement appuyer son indépendance».

Selon l'auteur de la lettre, il se pourrait même que les Québécois, en fin de compte, optent pour le Canada, à certaines conditions.

M. Morin rappelle donc aux candidats fédéraux du Québec que la démocratie n'exige pas qu'ils appuient l'indépendance du Québec. «Vous avez même le droit de lutter contre cette idée par des moyens légitimes, si vous estimez que l'avenir du Québec est ailleurs. Toutefois, vous ne pouvez vous prétendre démocrate si vous niez aux Québécois le droit de choisir.»

\$870.000 pour une usine de papier à Lennoxville

OTTAWA (PC) — Une subvention de \$870.000 a été octroyée à Lennox Paper Limited, de Montréal, pour la construction, à Lennoxville, d'une usine de papier hygiénique.

Cette subvention devrait, selon un communiqué du ministère de l'expansion économique régionale, permettre la création de 53 emplois.

Cabano accepte la subvention d'Ottawa

CABANO (PC) — La Société populaire des pâtes et papiers du Québec, (SPPPQ), a accepté les termes de l'offre faite par le ministère de l'expansion économique régionale en vue du versement d'une subvention de \$5.3 millions pour la construction de la cartonnerie de Cabano.

En annonçant cette décision, le secrétaire exécutif de la SPPPQ, M. Roger Morasse, a précisé que la proposition fédérale comportait notamment une clause spécifiant que la construction de l'usine de papier canelure de \$33 millions devra être entreprise avant le 1er juin 1973.

D'autres clauses stipulant que le capital-actif de la future cartonnerie devra être d'au moins \$7.5 millions et que la machinerie et l'équipement devront être de fabrication canadienne à moins que les fabricants du pays ne puissent présenter une qualité et des

les chefs

C'est au Québec que deux des quatre chefs politiques poursuivent en fin de semaine leur campagne électorale.

De retour de Nouvelle-Écosse, le premier ministre, M. Pierre TRUDEAU visitera la région de Montréal. Après l'enregistrement de l'émission «Politique atout», il se rendra à La Tuque, et Saint-Eustache. Il terminera la journée dans le comté de Saint-Henri.

De son côté, le chef du Crédit social, M. Réal CAQUETTE, se rendra à La Malbaie. Il parlera en faveur de son

fil, Gilles, candidat créditiste dans le comté de Charlevoix.

Le chef du Parti conservateur, M. Robert STANFIELD, se trouvera dans l'Ontario. En compagnie du premier ministre William Davis, il visitera Lincoln; Sainte-Catharines, Welland et Niagara Falls.

Enfin, le chef national du Nouveau parti démocratique, M. David LEWIS, termine aujourd'hui sa tournée dans l'Ouest du pays. Il passe la journée à Vancouver.

En plus de M. Lapalme sont donc nommés pour un mandat d'un an Mlle Danielle Bédard, licenciée en psychologie, M. Roland Bourret, président de l'ex-commission des monuments historiques et M. Marcel Jetté, architecte montréalais.

Ont été nommés pour deux ans MM. David Carter, directeur du Musée des beaux-arts de Montréal, John Brierley, professeur à la faculté de droit de l'université McGill, Guy Dubreuil, archéologue professionnel et professeur à l'université de Montréal et Jean Palardy, ethnologue, auteur et spécialiste des meubles anciens et des métiers d'art.

Les quatre autres membres rempliront un mandat de trois ans: M. Fernand Grenier, doyen de la faculté des lettres

de l'université Laval, John Bland, directeur de l'école d'architecture de l'université McGill, Mme Andrée Paradis, directrice de la revue «Vie des arts» et M. Louis-Edmond Hamelin, directeur-fondateur de l'Institut d'études nordiques de l'université Laval.

Les fonctionnaires provinciaux ont reçu environ 150 demandes depuis l'adoption de la loi et ils ont soumis une liste de 20 noms au ministre des Affaires culturelles, qui a procédé avec le conseil des ministres au choix final des 12 membres de la commission.

Une première réunion est prévue pour la semaine prochaine et toutes les recommandations de la commission ne seront connues qu'à la publication de son rapport annuel.

Ottawa annoncerait un grand projet de restauration pour la vieille ville de Québec

QUEBEC (PC) — Le gouvernement annoncera la semaine prochaine un projet de rénovation de plusieurs millions de dollars pour la ville de Québec, apprend-on hier de source informée.

La restauration d'édifices du 18e siècle impliquerait au moins deux ministères fédéraux et s'échelonnait sur une période de cinq à dix ans.

Le projet toucherait la section de Québec à l'intérieur des murs de l'ancienne ville et comprendrait la transformation d'anciens édifices militaires en boutiques et magasins.

Ce projet est le troisième du genre annoncé par le gouvernement au cours de la dernière semaine.

Des ministres de la région torontoise

ont annoncé mardi que 86 acres de la grève à Toronto seraient transformés en parc urbain, puis le ministre des finances John Turner a annoncé mercredi la reconstruction d'une section de 50 acres dans la basse-ville d'Ottawa.

Bien que le coût du dernier programme ne soit pas encore connu, on l'estime à environ \$10 millions.

Le plus ancien des édifices, qui sont situés dans le comté de Langley, représenté par le ministre de l'expansion économique régionale Jean Marchand, date de 1712.

Le coût de l'expropriation pour le projet torontois sera d'environ \$30 millions, tandis qu'aucun montant n'a été prédit pour les travaux à Ottawa.

Marc Lalonde: Lévesque a fait du mémo une histoire ridicule

M. Marc Lalonde, ancien chef de cabinet de M. Trudeau et candidat libéral dans Outremont, a reconnu hier soir l'existence d'un mémo qui lui fut adressé quelques jours avant les élections générales de 1968.

Rejoignant dans l'Ouest par un reporter de Radio-Canada, M. Lalonde a affirmé cependant que l'interprétation qu'en donne aujourd'hui M. René Lévesque est «une histoire ridicule».

Dans cet aide-mémoire, portant la date du 21 juin 1968, un organisateur libéral faisait observer à M. Lalonde que la présence de M. Trudeau au défilé de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal risquait de provoquer des manifestations. Celles-ci, estimait l'organisateur libé-

ral, pourraient susciter dans le reste du pays des réactions propres à favoriser l'élection des libéraux.

M. Lalonde a fait observer hier soir qu'un tel mémo, en supposant qu'il fut posté le 21 juin, n'aurait été reçu que deux jours plus tard dans la capitale. Or, a-t-il dit, il était depuis longtemps prévu que le premier ministre assisterait au défilé du 24 à Montréal et ce n'est pas ce mémo qui pouvait y changer quoi que ce soit.

M. Lalonde s'est dit d'avis que M. Lévesque, à trop vouloir rechercher des boucs émissaires, finira par voir «un agent double en Reggie Chartrand».

Lewis est opposé à la subvention pour l'ADAC

MANAIMO, C. B. (PC) — Le chef néo-démocrate David Lewis a déclaré hier qu'il s'opposait à la récente subvention de \$50 millions accordée par le fédéral à de Havilland Aircraft, à Toronto, pour la construction d'un appareil à décollage et à atterrissage court (ADAC).

Lors d'une émission radiophonique à Vancouver, M. Lewis a admis que la construction de l'appareil et les emplois qu'elle fournira étaient nécessaires.

Il trouve cependant regrettable que l'on n'ait porté aucune attention aux petites compagnies.

L'animatrice de l'émission, l'ancien ministre libéral Judy Lamarche a souligné qu'une compagnie de la Colombie-Britannique n'avait pu obtenir de subvention pour construire un appareil semblable.

M. Lewis a aussi cité l'exemple d'une autre petite firme d'aviation au Manitoba qui a également essuyé un refus.

Il a précisé qu'il ne s'opposait pas

à ce que l'on aide l'industrie, mais a déploré que les seuls bénéficiaires soient les grandes compagnies internationales et non les petites compagnies canadiennes.

Interrogé sur ses prévisions pour la prochaine élection, M. Lewis a dit: «Je ne peux pas prétendre que nous balayons le pays», mais il a ajouté qu'une opposition forte était nécessaire pour remplacer l'inertie de celle qui siège depuis quatre ans.

M. Lewis a en outre affirmé qu'il ne croyait pas qu'on le remplacerait à la tête de son parti si celui-ci faisait piètre figure lors de l'élection.

D'autre part, il a renouvelé sa demande pour des pensions de vieillesse plus élevées et souligné la nécessité d'un contrôle des prix et des revenus.

Il croit d'autre part que le Canada devrait réduire sa publicité destinée aux immigrants, à l'étranger, lorsque les emplois sont rares au pays.

ment industriel du Québec, SDI, avait fait parvenir une offre ferme concernant la participation du gouvernement québécois.

Une décision doit être prise lundi prochain quant à cette proposition, qui comporte une participation de \$1.5 million au capital-actions de la cartonnerie et une garantie de 85 p.c. d'un prêt à long terme du groupe belge Sybetta pour la construction de l'usine.

C'est bien une bombe américaine qui a détruit, par inadvertance, la délégation française à Hanoi

WASHINGTON (AFP) — Le porte-parole du Pentagone, M. Jerry Friedheim, a reconnu hier que c'est une bombe larguée par un avion américain qui, par inadvertance, a détruit la délégation générale de France à Hanoi le 11 octobre.

Au cours de sa conférence de presse quotidienne, M. Friedheim a précisé que cet accident était attribué au mauvais fonctionnement du dispositif de largage des bombes d'un avion américain. Le lendemain de l'accident, le secrétaire à la défense Melvin Laird, exprimant les regrets des Etats-Unis pour cet accident, avait déclaré qu'il avait pu être provoqué par la retombée d'une fusée anti-aérienne nord-vietnamienne.

M. Friedheim a catégoriquement déclaré hier que toutes les informations

dont nous disposons à partir de diverses sources indiquent que la mission française à Hanoi a été atteinte par inadvertance par une bombe américaine.

Le porte-parole du département de la défense, poursuivant la lecture d'une déclaration rédigée d'avance, a ajouté:

Au moment où s'est produit l'accident, des avions américains étaient en train d'attaquer des objectifs militaires auto-

risés. Ils comprenaient une installation ferroviaire et un centre de triage sur l'autre rive du Fleuve Rouge approximativement à trois milles de l'immeuble français.

Une cause possible de l'accident est le mauvais fonctionnement du dispositif de largage de la bombe. Nous n'avons pas été en mesure d'identifier l'avion américain impliqué dans cet accident regrettable.

Notre politique continue de n'avoir comme objectif que des installations militaires.

Le gouvernement des Etats-Unis, a conclu la déclaration lue par M. Friedheim, a exprimé ses regrets au gouvernement français à propos de cet accident.

M. Friedheim a précisé que c'est un avion de l'aéronavale parti du porte-avions Midway dont la bombe a détruit la délégation générale.

Selon toutes les informations disponibles, c'est probablement une bombe de 500 livres qui a causé cet accident, a-t-il ajouté. C'était un projectile conventionnel et non pas une bombe dirigée par laser ou par télévision.

Les règles d'attaque des objectifs militaires par l'aéronavale ou par l'aviation américaine, demeurent inchangées, a dit encore le porte-parole du Pentagone.

Les trois facteurs régissant ces instructions données aux pilotes sont la protection de la population civile, la sécurité des pilotes et la consigne de ne frapper que des objectifs militaires.

Cet accident n'est pas le résultat d'une attaque projetée, a encore noté M. Friedheim, qui a envisagé la possibilité que la bombe qui a détruit la délégation française ait été larguée prématurément ou trop tard. Mais, a souligné le porte-parole, nous ne pouvons pas être absolument certains de ce qui s'est passé. Il a évoqué la nécessité où se trouvent les Etats-Unis de s'attaquer aux objectifs militaires nord-vietnamiens. Nous continuerons de les attaquer quand ce sera nécessaire, a-t-il ajouté.

Nous ne disposons d'aucune indication que des avions (partis du Midway) s'étaient écartés de la route assignée, a déclaré aussi le porte-parole du Pentagone. Il a ajouté que l'endroit où se trouvait la résidence générale de France à Hanoi a été survolé, lors de ce raid, par des appareils qui se dirigeaient vers l'installation ferroviaire à bombarder, ou qui en revenaient.

L'enquête effectuée sur cet accident a comporté notamment l'interrogatoire des pilotes qui avaient participé à l'attaque.

Enfin, aucun avion américain particulier s'ayant pu être identifié comme responsable du bombardement de la délégation, aucune réprimande, aucune sanction, n'est envisagée à l'égard de quel que pilote que ce soit.



Un raid aérien américain sur la route 13. Au cours des dernières 24 heures, l'aviation a effectué 218 sorties au Sud-Vietnam, contre des installations et concentrations communistes. Les Saigonnais s'attendent à de nouvelles attaques sur le front nord; selon des renseignements parvenus à l'état-major, 16.000 nord-vietnamiens et Vietcongs se sont infiltrés récemment. Si le renseignement est exact, chaque soldat saigonnais du front nord aurait à faire face à 12 adversaires. (Téléphoto AP)

Pierre Susini est mort

PARIS (par AFP) — M. Pierre Susini, délégué général de France à Hanoi est mort jeudi soir, à l'hôpital Percy de Paris.

Il y avait été transporté mardi, dès son retour de Hanoi où il avait, le 11 octobre dernier, été grièvement blessé au cours d'un bombardement de la capitale nord-vietnamienne.

Le président de la république a été informé hier matin en séance, à la conférence européenne au sommet, du décès de Pierre Susini.

M. Pompidou, très affecté, a marqué son émotion et a aussitôt envoyé un membre de son entourage saluer la dépouille mortelle, apprend-on de source française autorisée.

M. Arthur Watson, ambassadeur des Etats-Unis en France, a adressé à M. Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères, un message de condoléances du gouvernement américain après la mort de Pierre Susini, apprend-on à l'ambassade des Etats-Unis.

De même, le secrétaire d'Etat William Rogers a adressé à M. Maurice Schumann, un télégramme lui exprimant ses profonds regrets et ses condoléances personnelles pour la mort de M. Susini.

Le porte-parole du département d'Etat M. Charles Bray, n'a pas été en mesure de préciser si l'admission que la destruction de la mission française avait été causée par une bombe américaine signifie que les Etats-Unis sont prêts à verser à la France des dommages pour les dégâts infligés à ses propriétés.

Pour sa part, la délégation du gouvernement de la république démocratique du Vietnam (Nord) à la conférence de Paris a annoncé hier par l'intermédiaire de son porte-parole qu'elle présentait ses sincères condoléances à la famille de M. Susini et au gouvernement français.

Malgré les soins dévoués des médecins vietnamiens et français,

a déclaré le porte-parole, M. Susini a succombé à ses graves blessures.

Le porte-parole a rappelé que plusieurs Vietnamiens faisant partie du personnel de la délégation générale de France avaient été tués au cours du même bombardement.



Rappelons que le bombardement, du 11 octobre, survenu à 11 heures 30 locales, avait fait sept morts et huit blessés, dont M. Susini et le chargé d'affaires d'Albanie M. Oemal Rahmanaj. Immédiatement après le bombardement, le délégué général de France avait été aperçu gisant sous des tonnes de gravats et de poutres en béton, la tête ensanglantée émergeant seule des débris. Il avait immédiatement été transporté à l'hôpital Saint-Paul de Hanoi où son état était jugé très sérieux. Il était brûlé à 60% environ. M. Susini avait quitté Hanoi lundi dernier par avion pour Paris, accompagné de son fils Jacques, médecin et de deux spécialistes, le dr de Courcy et le dr Cailliet, arrivés deux jours plus tôt dans la capitale nord-vietnamienne.

Le Sputnik a livré son secret à la CIA

WASHINGTON (AFP) — L'auteur d'un nouveau livre sur l'agence américaine de renseignements Central Intelligence Agency, affirme que cet organisme de contre-espionage s'est emparé et a gardé pendant trois heures le satellite artificiel soviétique Sputnik alors qu'il était exposé en public en tournée mondiale en 1958.

Patrick McGarvey, auteur de "CIA, the Myth and The Madness (CIA, le mythe et la folie) fut pendant 14 ans spécialiste du renseignement, il passa trois ans avec la CIA et onze autres avec l'agence

de sécurité nationale de l'armée et l'agence de renseignement de la défense entre 1955 et 1969.

Il écrit au sujet de la subtilisation du Sputnik qu'il a été dérobé pendant trois heures par une équipe de la CIA qui l'a complètement démonté, a pris des échantillons de sa structure, l'a photographié, l'a remonté et remis en place sans être détecté.

Patrick McGarvey a déclaré aux journalistes que le nom du pays où le Sputnik a été subtilisé figure parmi quelque 100

lignes que la CIA a censurées de son livre après qu'il lui en fut soumis le manuscrit. Une analyse du livre par cette agence était nécessaire aux termes d'un accord qu'il avait signé lorsqu'il fut recruté.

Parmi les autres révélations de McGarvey contenues dans son livre figurent les suivantes: des divergences entre services de renseignement ont failli provoquer l'entrée de la république populaire de Chine dans la guerre du Vietnam en 1966; Richard Helms, directeur de la CIA, soumet les conversations téléphoniques de ses subordonnés à des tables d'écoute; la capture du navire-espion américain Pueblo par les Nord-Coréens en 1968 n'était pas nécessaire étant donné que les objectifs qu'il poursuivait pendant sa mission avaient été atteints par d'autres moyens; l'aviation américaine a bombardé en 1966 un camp de lépreux au Nord-Vietnam que les services de renseignements avaient signalé comme étant le quartier général d'une division ennemie, les bâtiments de la léproserie, situés à Guyun Loc, avaient été fausement identifiés sur la base de photographies aériennes car ils étaient entourés d'une double rangée de fils de fer barbelés.

Quatre américains arrêtés à Manille

MANILLE (AFP) — Le gouvernement philippin a annoncé hier l'arrestation de quatre Américains dont un sergent de l'armée de l'air américaine.

Les trois civils, MM. Eugene Parker, Hart Lubov, et Douglas Sorensen, arrêtés dans les villes d'Olongapo et de Angeles, près de Manille, sont accusés de propagation de documents communistes et anti-gouvernementaux. Le sergent Charles Cooley a été arrêté, quant à lui, pour violation de la loi sur l'interdiction de détention d'armes à feu.

Utopique aujourd'hui

Le programme McGovern servira Kennedy

WASHINGTON (AFP) — Si George McGovern est battu aux élections présidentielles de 1972, la révolution morale et politique qu'il propose au cours de sa campagne aura servi à préparer l'arrivée au pouvoir en 1976 d'un président démocrate.

Cette idée est avancée par le sénateur George McGovern dans une interview publiée hier par le Washington Post. Le candidat démocrate y rappelle le précédent d'Adlai Stevenson, battu en 1956 par le président Eisenhower mais dont le principal mérite aura été de frayer la voie à John F. Kennedy, élu quatre ans plus tard, 1960.

Par devoir plutôt que par conviction réelle, semble-t-il, le sénateur George McGovern continue d'afficher, à dix-huit jours du scrutin, sa foi dans une victoire que la plupart des sondages d'opinion lui refusent actuellement à une forte marge négative.

L'écho relativement faible trouvé dans sa campagne d'attaques virulentes contre le régime de corruption du pré-

sident Richard Nixon ne reflète pas, aux yeux du candidat démocrate, un nouveau cynisme qui se serait fait jour aux Etats-Unis. George McGovern est persuadé au contraire que les réformes qu'il préconise au nom de l'honnêteté et de la décence répondent aux aspirations profondes de la nation.

Peut-être verrons nous apparaître dans quatre ans un chef politique plus efficace et plus convaincu que moi... et qui saura l'emporter grâce à mon programme.

Le nom d'Edward Kennedy, frère cadet de John et de Robert tous deux victimes d'attentats en 1963 et 1968, n'est pas prononcé dans ce contexte.

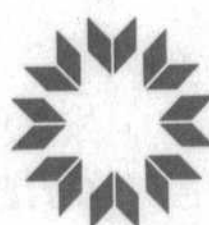
Mais il vient à l'esprit de tous les lecteurs du Washington Post.

Le sénateur du Massachusetts aura 44 ans en 1976 — pratiquement l'âge de son frère aîné lorsque celui-ci assumait la présidence en 1961: avec une expérience de dix ans déjà au Capitole, il est de toute évidence en réserve du parti démocrate.

Le soutien discret que donne actuellement Ted Kennedy à George McGovern, et qui va s'intensifier dans les derniers jours de la campagne de 1972, n'est qu'accessoirement destiné à défendre une cause immédiate, généralement considérée comme perdue.

Après un effacement volontaire, pendant et après la convention démocrate de juillet, le sénateur du Massachusetts va surtout s'efforcer, semble-t-il, de familiariser à nouveau la nation avec l'image d'un Kennedy mûri, excellent orateur, et disponible pour 1976.

Il reste à savoir dans quelle mesure un futur candidat démocrate s'accommoderait d'un programme politique tel que George McGovern n'a cessé de le proposer depuis septembre au cours d'une campagne-marathon autour des Etats-Unis et qui est souvent taxé d'utopique, de candide ou de radical jusque dans les rangs de son propre parti.



COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL COURS DU SOIR ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL SESSION HIVER 1973

SCIENCES ET TECHNIQUES GÉNÉRALES:

Mathématiques	001-101-103-105-203-307-317
Biologie	301-921-997
Chimie	101-111-201-202-302
Physique	101-102-111-201-202-301-302

SECTEUR DES LETTRES:

Anglais	101-201-301-401
Allemand	101-201
Espagnol	101-201-301-401
Philosophie	101-201-301-401
Français	102-202-302-402-902-231-331-935-938-940

SECTEUR DES ARTS:

Organisation picturale	101-201
	301-401
Organisation spatiale	102-202
	302-402
Histoire de l'art	103-203
	303-403
Couleur	104-204
Dessin technique	105-205
Matériaux	106-206
Techniques spécialisées	306-406

SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES

Géographie	102-204-221-912
Histoire	901-921-923-951-961
	972-983
Psychologie	102-202-205-305-903-904
Anthropologie	901-902
Économie	920-921
Science politique	940-941
Sociologie	960-963-964-970
Assistance sociale - Recyclage	

SCIENCES ET TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

Comptabilité	101-201-301
Administration	102
Droit des affaires	107
Finance	110
Personnel	112
Marketing	115
Structure de l'entreprise	116

INFORMATIQUE

Introduction à l'informatique	101
Introduction aux ordinateurs	102
Introduction à la programmation	201
Introduction à la programmation fortran	901-70

**DATE LIMITE POUR LES
DEMANDES D'ADMISSION
1 NOVEMBRE 1972.**

Les candidats sont priés de se présenter au Registrariat, Pavillon Marie Victorin, 244 est, rue Sherbrooke, de 8:30 heures à 20:30 heures, du lundi au vendredi inclusivement.

Conditions requises pour l'étude d'un dossier: présenter ses notes terminales du cours secondaire et certificat de naissance. Frais d'étude du dossier: \$5.00

RENSEIGNEMENTS: 842-7161, poste 135.

Librairie Encyclopédique Librairie Ancienne et Moderne

Vente gigantesque

**25,000 LIVRES
ANCIENS, RARES ou ÉPUISÉS
OFFERTS À DES PRIX INCROYABLES**

TANT QU'IL Y EN AURA

0.50 - \$1.00

Assortiment très varié:

Littérature - Histoire - Sciences - etc....

Pour la première fois à Montréal,
un solde important de livres anciens.

VENEZ VITE

**PENDANT QUE LE CHOIX
EST À SON MEILLEUR**

1635, rue Saint-Denis, métro Berri

845-0911

Carrières et Professions



HÔPITAL LAVAL

recherche

INHALOTHÉRAPEUTE DIPLÔMÉ

FONCTION:

Personne qui donne des traitements d'aérosol, répond s'il y a lieu à tout appel de réanimation cardio-respiratoire.

QUALIFICATION:

Avoir complété un cours dans une école reconnue par le ministère de l'éducation.

SALAIRE:

Selon la convention collective.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur adjoint,
Service du personnel,
Hôpital Laval,
2725, Chemin Ste-Foy,
Québec 10.

Agents d'immeubles

expérimentés, pour desservir la région de la rive sud.

Nous offrons:

- 1° une organisation d'envergure
- 2° des commissions généreuses
- 3° des bénéfices marginaux
- 4° un fonds de pension avantageux
- 5° un service de prêts hypothécaires

Nous cherchons des agents qui veulent améliorer leur carrière dans l'immeuble en profitant de la réorganisation de notre service de courtage immobilier.

Ecrire en donnant tous les renseignements, qui demeureront confidentiels, à



TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Jean Dagenais, directeur
Service de courtage immobilier,
10 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 126
Tél. 866-9641

LA CORPORATION DU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DE L'EST DU QUÉBEC

requiert les services d'un

DIRECTEUR

pour son musée à Rivière-du-Loup

ATTRIBUTIONS:

Assumer la direction du Musée dans toutes ses opérations: gérer le budget et les effectifs; mettre en valeur, par une programmation annuelle d'expositions, de présentations audio-visuelles et de conférences, les ressources archéologiques et ethnologiques du musée et de la région; veiller à la conservation des biens du musée; établir et entretenir des relations avec d'autres organismes ou musées; et organiser des échanges utiles; participer, avec les organismes intéressés, à la planification de la recherche.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire en sciences humaines, de préférence en anthropologie ou en histoire, avec formation complémentaire en muséologie. Expérience pertinente de recherches, d'animation et d'administration. Une expérience exceptionnelle à défaut de diplôme universitaire pourra être considérée.

TRAITEMENT:

Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

SECRÉTARIAT de la CORPORATION du MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DE L'EST DU QUÉBEC
Casier postal 426
Rivière-du-Loup, Qué.

CARRIÈRE D'AVENIR avec



FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

LE POSTE

- Diriger les négociations avec les clients vers l'obtention de prêts et voir à l'administration de ceux-ci.
- Travailler en collaboration avec des conseillers en génie, en droit et en assurances.
- Les candidats choisis devront être prêts à assumer des responsabilités accrues dans le futur.

LES QUALIFICATIONS

- C.A. ou diplôme universitaire en commerce (cours du jour ou du soir) ou expérience équivalente dans le monde de la finance.
- Familier avec le monde des affaires, du commerce ou de l'industrie à la suite d'au moins une ou deux années d'expérience.
- Basé sur l'expérience et les qualifications.
- Québec, Rimouski, Montréal et ailleurs en province.
- Allocation de déménagement à considérer.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

le contrôleur,
BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE,
800, carré Victoria, suite 4600,
Montréal 101, P.Q.

Société canadienne recherche COORDONNATEUR D'ÉTUDES PLURIDISCIPLINAIRES

dans un pays d'Afrique francophone

Durée: 18 mois environ.

Exigences:

- Diplôme universitaire du second degré.
- 10 ans d'expérience.
- Aptitude à diriger des professionnels de diverses disciplines.

Défi:

Diriger et coordonner les études d'un plan d'aménagement intégré, imaginer des solutions à des problèmes très divers, administrer le projet sur place, responsable vis-à-vis du directeur et du conseil d'administration de la compagnie.

Salaire:

Devrait intéresser les personnes désirant plus de \$20,000 annuellement, plus indemnités et avantages divers.

Adresser curriculum vitae à:

Case 1891, Le Devoir, Montréal

AGENT DE PERSONNEL

Une municipalité importante et progressive de la banlieue de Montréal, située à quelque cinq milles du centre-ville est à la recherche d'un agent de personnel.

Fonction:

Sous la juridiction du directeur du personnel, assumer différentes tâches découlant de l'administration du personnel dont principalement l'embauchage, le placement, l'administration des avantages sociaux, participation aux descriptions et évaluations des fonctions.

Qualifications requises:

Scolarité du niveau cégep et un minimum de 4 années d'expérience pertinente ou toute combinaison d'expérience et de scolarité dans l'un des domaines suivants: relations industrielles, psychologie industrielle, orientation professionnelle.

Traitement:

Salaire pouvant intéresser les candidats gagnant moins de \$10,000 par année; avantages sociaux coulumiers.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 1er novembre 1972 à:

Case 1889, Le Devoir, Montréal



CONFÉDÉRATION DES LOISIRS DU QUÉBEC

POSTE:

Responsable du bureau régional de la CLQ à Montréal

FONCTIONS

- 1) de façon générale:
 - voir à l'exécution des divers programmes de la CLQ
 - participer aux travaux de l'équipe des permanents de la CLQ
 - agir comme agent de développement et animateur socioculturel auprès des organismes-membres de la CLQ.
- 2) de façon particulière:
 - porter une attention privilégiée au secteur des arts populaires
 - voir au bon fonctionnement du bureau régional de la CLQ à Montréal.

EXIGENCES:

- diplôme universitaire de premier (1er) cycle ou l'équivalent.
- expérience en administration et gestion de personnel.
- aptitudes au travail en équipe.
- connaissances générales du Québec et des structures dans le domaine du loisir.
- aptitudes en relations humaines.
- bonne connaissance du secteur des arts populaires.

LIEU PRINCIPAL DE TRAVAIL:

Bureau régional de la CLQ à Montréal.

SALAIRE:

Selon échelle de salaires actuellement en vigueur à la Confédération des loisirs du Québec.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 25 octobre 1972 à:
Confédération des loisirs du Québec,
a/s Monsieur Jacques Alméras,
directeur général,
1135, Chemin St-Louis,
Québec 6e, P.Q.

Ingénieur en Procédés

Traitement des eaux usées

La Chemetics International Ltd., filiale en toute propriété de la CIL, et compagnie en plein essor, vient de créer un poste d'ingénieur en procédés de traitement, qui représente une occasion idéale pour celui qui désire travailler à l'amélioration de l'environnement.

Nous avons besoin d'un ingénieur chimiste ayant au moins trois ans d'expérience en traitement des eaux d'égouts ou d'autres déchets biologiques dans les services municipaux ou dans l'industrie; nous accepterons également la candidature d'un ingénieur chimiste qui possède un second diplôme comportant une spécialisation dans ce domaine. Il doit pouvoir parler autant le français que l'anglais.

Le titulaire sera en poste à Montréal. Ses tâches comprendront surtout des études de possibilités techniques, la conception et l'ingénierie de procédés de traitement à partir de projets pilotes jusqu'à leur adaptation à grande échelle, et enfin, la proposition de modes de traitement aux clients éventuels dans l'industrie et les gouvernements.

La Chemetics International Ltd. est un des grands consultants en technologie du groupe de filiales de la CIL qui s'occupent de l'amélioration de l'environnement.

Si le poste vous intéresse, veuillez faire parvenir candidature et curriculum vitae à l'adresse suivante:

Chemetics International Ltd.
a/s Superviseur du Recrutement
Boîte Postale 10
Montréal 101, Québec

REPRÉSENTATION MÉDICALE

Une compagnie internationale orientée vers la recherche, en pleine expansion au Québec, recherche un(e) représentant(e) pour couvrir un territoire dans le grand Montréal.

- Ce travail professionnel demande une excellente formation générale.
- Une excellente diction et facilité d'expression.
- Une personnalité qui permet de communiquer avec aisance des informations scientifiques à des professionnels.

Le candidat choisi recevra un salaire selon sa compétence, plus automobile et compte de dépenses.

Vous référant à cette annonce, veuillez adresser votre curriculum vitae détaillé à:

Case 1883, Le Devoir, Montréal



collège de sherbrooke

CAMPUS DE GRANBY

Offre d'emploi

POSTE:

BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL

Fonctions:

- Orientation générale de la bibliothèque.
- Procédures pour les achats de livres, revues, etc.
- Prévisions budgétaires.
- Administration du budget.
- Choix, initiation et direction du personnel.
- Choix et approbation de la documentation à acheter.

Exigences:

- Baccalauréat ou maîtrises en bibliothéconomie.
- De préférence quelques années d'expérience pertinente.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 27 octobre 1972 à:

M. Gabriel Demeules,
Directeur,
Campus de Granby,
700, rue Denison,
Granby, Qué.



Collège d'enseignement général et professionnel MONTMORENCY

TRADUCTEUR - RÉVISEUR

Attributions:

Sous l'autorité du directeur adjoint des services pédagogiques:

- il traduit et adapte des documents rédigés en langue anglaise (livres, articles de revues, bandes sonores, bandes magnéto-copiques);
- Il révisé et corrige les documents rédigés en langue française au Collège Montmorency (guides de l'étudiant, manuels-guides, manuels-contenus, dossiers de travail, etc.).

Qualifications requises:

- Diplôme universitaire en traduction.
- Expérience pertinente dans le domaine de la traduction, de la révision ou de l'adaptation.

Traitement:

Selon les normes du ministère de l'éducation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 octobre 1972 à:

Secrétaire général,
Cégep Montmorency,
3719, boul. Lévesque,
Chomedey, Laval.



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

FACULTÉ DE MÉDECINE

ANALYSTES ET ANALYSTES-PROGRAMMEURS

La Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, dans le cadre du développement d'un système de gestion médico-hospitalière, est à la recherche de professionnels expérimentés de l'informatique pour prendre charge, développer et implanter de nouveaux systèmes devant fonctionner en temps différé ou en temps réel selon les besoins des services de santé.

Plusieurs postes d'analystes et d'analystes-programmeurs sont ouverts à des gens désireux d'assurer des responsabilités croissantes dans un milieu en expansion.

POSTES D'ANALYSTES:

- Conception et mise en place des systèmes.
- Coordination du travail des analystes-programmeurs et programmeurs.
- Formation du personnel et des utilisateurs.

QUALIFICATIONS:

- Bonne formation générale, universitaire si possible.
- Plusieurs années d'expérience en analyse de systèmes d'informatique de gestion.
- Expérience souhaitable sur des applications en temps réel.
- Connaissance des méthodes d'accès direct et de gestion de banques de données.

TRAITEMENT:

Jusqu'à \$15,500.00 selon les qualifications et l'expérience.

POSTES D'ANALYSTES-PROGRAMMEURS:

- Analyse détaillée et programmation de problèmes complexes.
- Direction éventuelle de programmeurs juniors.

QUALIFICATIONS:

- Expérience en systèmes de gestion.
- Connaissance du Cobol.

TRAITEMENT:

Jusqu'à \$12,300.00 selon les qualifications et l'expérience.

Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae détaillé avant le mercredi 1er novembre 1972 à:

SERVICE DU PERSONNEL,
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 9



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE

Sherbrooke, Qué.

Le service du personnel de la Clinique de l'Université de Sherbrooke est à la recherche d'un:

ASSISTANT DIRECTEUR

(relations de travail)

LE POSTE:

Sous l'autorité du directeur du personnel, le titulaire du poste participera à l'élaboration et à l'exécution des politiques de gestion de personnel, principalement en ce qui concerne les relations de travail. Il aura notamment charge des secteurs suivants: règlements de griefs, arbitrages, négociations et tout ce qui procède de la convention collective.

LE CANDIDAT:

Le poste est offert à toute personne possédant un diplôme universitaire en relations industrielles et possédant une expérience pertinente de ce secteur. Préférence sera accordée au candidat ayant une connaissance du milieu hospitalier.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Le salaire sera déterminé selon les qualifications et l'expérience. Les bénéfices d'appoints sont conformes aux bénéfices en vigueur dans le milieu hospitalier.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur "curriculum vitae" détaillé avant le 13 novembre 1972, à:

Directeur, service du personnel,
Clinique de l'Université de Sherbrooke,
Sherbrooke, P.Q.

Toute correspondance sera gardée confidentielle.



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Postes à combler:

1) Adjoint au Secrétaire Général

Fonctions:

Sous l'autorité du secrétaire général, il assiste ce dernier dans l'accomplissement de ses tâches et responsabilités. Plus particulièrement, il voit au fonctionnement de divers comités (comité des finances, comité adjoint de la planification) et de leur secrétariat et prépare en conséquence les réunions et toute documentation afférente (ordre du jour, procès-verbaux, etc.). Il se verra également confier la mise sur pied d'une "Gazette officielle" dans laquelle seront consignées les principales décisions des corps universitaires (Conseil de l'Université, Comité exécutif, Assemblée universitaire, Commission des études).

Qualifications:

Le candidat doit détenir un diplôme universitaire, de préférence en droit; avoir un esprit d'analyse et de synthèse; être apte à rédiger rapidement et correctement en langue française.

2) Avocat-juriste

Fonctions:

Sous l'autorité administrative du secrétaire général, il traite les affaires juridiques de l'Université en relation étroite avec le secrétaire aux affaires juridiques. Il se verra attribuer des tâches de consultation, de recherche, d'examen et d'étude des dossiers, de même que de rédaction de projets dans les domaines contractuel (particulièrement du secteur de la recherche) et législatif.

Qualifications:

Avocat ordinaire particulièrement vers le droit public et administratif, ayant de trois à cinq années d'expérience dans le domaine, et intéressé à faire carrière dans une institution d'enseignement supérieur.

Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience. Programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet à:

DIRECTEUR,
SERVICE DU PERSONNEL,
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL,
CASE POSTALE 6128,
Montréal, Québec.

RECHERCHÉ TRAVAILLEUR PROFESSIONNEL

L'agence:

Service Social du Saguenay (Côte-Nord).

Territoire couvert:

Tadoussac à Blanc Sablon (région no 9) (inclus villes minières de Gagnonville et Schefferville).

Population desservie:

Environ 100,000 h.

Poste disponible immédiatement:

Praticien (ne) en milieu scolaire.

Endroit:

Sept-Îles, pour le campus no 1 de la Commission Scolaire Régionale du Golfe (Polyvalente).

Fonctions principales:

Sous la responsabilité partagée de la Commission Scolaire Régionale du Golfe (administratif) et de l'agence (professionnel) et en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe multi-disciplinaire des Services aux Étudiants, les directions d'écoles, le personnel enseignant et le personnel de l'agence concerné:

- Veille à la promotion, à l'organisation et à l'exécution de programmes de services sociaux individuels ou collectifs requis par la clientèle d'élèves désignée par entente préalable entre l'agence et la Commission Scolaire Régionale du Golfe.
- Suscite et participe à la création au sein de la communauté étudiante de conditions de vie et d'un réseau de ressources et services propres à rencontrer les besoins individuels et collectifs des élèves, à prévenir la méadaptation et à favoriser le développement maximal de chacun;
- Procède directement, par l'approche individuelle ou de groupe, aux interventions de type clinique requises dans certains cas d'élèves inadaptes ou méadaptés (consultations, évaluations, diagnostics, références et follow-up, traitement psycho-social).

Qualifications requises:

Baccalauréat ou maîtrise en service social obtenu d'une université reconnue; Expérience pertinente jugée préférable mais non essentiellement requise; Maturité, jugement, stabilité et leadership sont requis comme qualités essentielles au départ.

Conditions de travail:

Salaire selon les échelles officielles en vigueur pour travailleurs sociaux; Bénéfices marginaux usuels dans l'agence; Prime d'éloignement; Autres avantages possibles à discuter.

Toute demande devra être adressée à:

Monsieur Jean-Marc Roy, m.s.s., t.s.p.
Directeur Général
Service Social du Saguenay
768, rue Bossé
Hauterive, Cte Manicouagan
Tél.: (418) 589-2013

Les candidatures seront reçues jusqu'au 3 novembre 1972.

La mission Ohira

Les Japonais auront des difficultés à apaiser le Kremlin

MOSCOU (AFP) — Le ministre japonais des affaires étrangères, M. Masayoshi Ohira, qui arrive aujourd'hui à Moscou, aura quelque peine à calmer la mauvaise humeur et à apaiser les inquiétudes de ses interlocuteurs soviétiques, après le choc psychologique considérable suscité par la réconciliation du Japon et de la Chine, estimée-t-on dans les milieux diplomatiques de la capitale soviétique.

L'événement a inévitablement altéré le climat des relations nippono-soviétiques et risque d'avoir des répercussions sur la négociation du traité de paix, peut-être même sur la participation japonaise au développement de la Sibérie. La méfiance et les soupçons des dirigeants soviétiques ont été attisés par les traces d'anti-soviétisme que le Kremlin a cru déceler dans le communiqué nipponois, notamment lorsque les deux nations signataires se déclarent opposées aux efforts de tout pays pour imposer son hégémonie en Asie. Il ne fait aucun doute que l'URSS se sent la visée, au moins par les Chinois. Le fait que la Chine et le Japon projettent la négociation d'un traité de paix et d'amitié, n'a pas pu non plus passer inaperçu, alors qu'il n'est prévu entre l'URSS et le Japon qu'un traité de paix. En contrepartie, il semble bien que Moscou ait durci son attitude sur la question des quatre îles de la chaîne des Kouriles, dont le Japon considère la restitution comme une condition indispensable à la signature d'un traité de paix.

S'il ne peut cependant récupérer les îles, le Japon offre la formule consistant à séparer la politique de l'économie, c'est-à-dire pas de traité, mais poursuite du développement des relations économiques et commerciales. Tokyo est le principal partenaire commercial capitaliste de l'URSS et les deux pays sont en discussion depuis plus de six ans sur

d'immenses projets de développement de la Sibérie. Mais outre les difficultés et les incertitudes qui continuent à entourer la plupart de ces projets, on se demande dans les milieux diplomatiques de Moscou si le gouvernement nippon ne sera pas désormais affecté par la crainte de mécontenter la Chine? Un exemple en est la construction du pipe-line de 1.000 milles qui amènerait le pétrole de Tyoumen, juste à l'est de l'Oural, jusqu'au port de Nakhoda, sur le Pacifique. Cet oléoduc passant juste au nord de la frontière chinoise, contribuerait, selon toute vraisemblance, au développement du potentiel industriel de la Sibérie et au ravitaillement en pétrole des divisions soviétiques.

De son côté, l'Union soviétique peut être tentée de mettre davantage l'accent sur la coopération avec les États-Unis. Officiellement, l'URSS a eu soin cependant d'indiquer qu'elle était en faveur de la normalisation des rapports entre tous les pays, à condition qu'elle ne s'exerce pas aux dépens des tiers.

Buenos Aires exige que le général Peron remplace Campora

BUENOS AIRES (AFP) — Le régime militaire argentin exigerait que l'ex-général Peron remplace son délégué personnel en Argentine, M. Hector Campora, et poserait cette exigence comme condition à la réouverture des négociations brusquement interrompues jeudi à Buenos Aires, apprend-on de sources informées.

Show Nixon pour la redistribution des recettes

PHILADELPHIE (Pennsylvanie) (AFP) — Le président Nixon a signé à Philadelphie une loi sur la redistribution des recettes fédérales (revenue sharing), seule grande réforme intérieure de son premier mandat à avoir été adoptée par le Congrès.

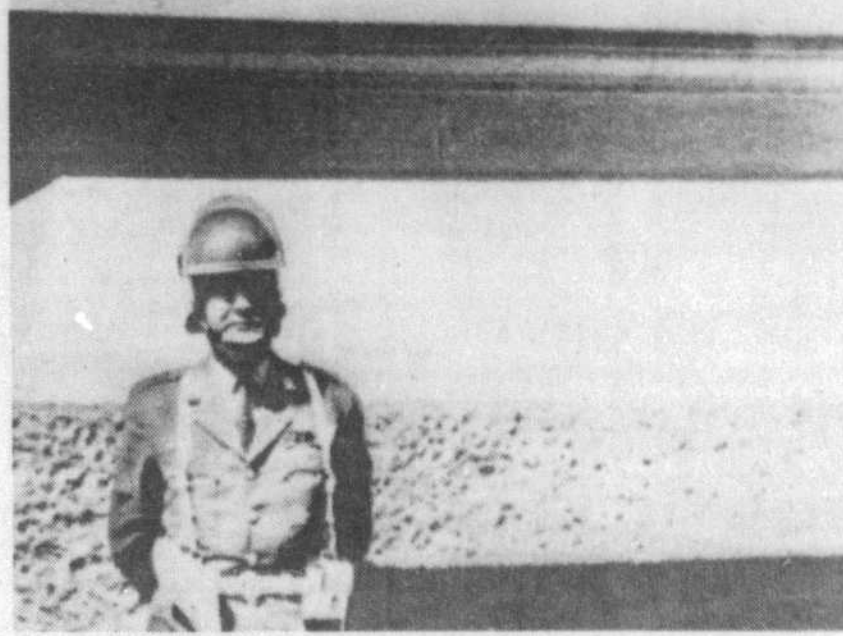
Jusqu'à présent, les fonds transférés par la trésorerie aux 50 États de l'Union et aux municipalités étaient obligatoirement liés à des projets de dépenses déterminés. Désormais, une partie de ces fonds — 30,2 milliards de dollars en cinq ans pour commencer — sera versée sans condition.

Aux yeux de l'administration, il s'agit d'un premier pas sur le chemin de la décentralisation souhaitée par la grande majorité des gouverneurs et des maires tant républicains que démocrates. D'où le choix de l'Indépendance Hall à Philadelphie pour cette cérémonie: c'est ici que fut signée en 1776 la déclaration de l'indépendance.

Mais les adversaires de M. Nixon ne l'entendaient pas ainsi. Des pacifistes, des quakers et des partisans du sénateur George McGovern se sont mêlés en grand nombre aux quelque deux mille badauds massés sur l'esplanade faisant face à l'antique hall.

La plupart des pancartes réclamaient l'arrêt des bombardements du Nord-Vietnam et la fin de la politique de contrôle des salaires. Quelques brèves échauffourées ont eu lieu et plus de 30 manifestants ont été arrêtés. L'un d'eux avait interrompu le discours présidentiel en criant à tue-tête: "arrêtez le génocide". Cependant, la foule n'était pas nombreuse et il n'y a pas eu de militants républicains pour donner la réplique aux supporters de M. McGovern.

66 maires et 11 gouverneurs venus des quatre coins des États-Unis figuraient parmi les invités de M. Nixon, qui leur a fait distribuer à chacun, après la cérémonie, un stylo identique à celui dont il venait de se servir.



La tension remonte d'un cran au Chili

L'image de la grève derrière la baie vitrée de la banque centrale chilienne à Santiago. La tension est remontée d'un cran hier dans le pays à la suite de la grève de 24 heures déclenchée par les chauffeurs d'autobus de la capitale. Ce nouveau débrayage s'ajoute à celui des transporteurs routiers (qui assurent le ravitaillement de la capitale à partir des provinces du sud) et à la fermeture des commerçants et des petites entreprises. Au mouvement se sont joints également les employés des banques et les professions libérales. Pour surmonter ce chaos, l'opposition centriste adjure le président Allende — unique responsable des causes à l'origine de la crise, disent les leaders de l'opposition, — de trouver une solution démocratique. (Téléphoto AP)

Crise de compétence entre militaires et civils à Montevideo

MONTEVIDEO (AFP) — Le ministre uruguayen de la défense, M. Augusto Legnani, a démissionné de ses fonctions, tandis que le commandant en chef de l'armée, le général Florencio Cravina, a demandé à faire valoir ses droits à la retraite, apprend-on de source informée.

Cette démission et la demande du général, qui peut être également considéré comme une démission, pourraient mettre fin à la crise qui avait éclaté entre le ministre et l'armée au sujet de la mise en liberté de quatre médecins soupçonnés d'appartenir à l'organisation des Tupamaros, mais ensuite lavés de ces accusations par un tribunal militaire.

Un colonel malgré le jugement du tribunal avait refusé de mettre en liberté ces quatre médecins, comme le lui avait ordonné le ministre. Par la suite, les chefs des trois armées devaient se réunir, affirmer leur appui au colonel et informer le président Bordaberry que le cas des quatre médecins était examiné à nouveau par la justice militaire.

Jeudi soir, le chef de l'État réunissait les chefs militaires, hors la présence du ministre. C'est à l'issue de cette réunion que M. Legnani a démissionné, déclare-t-on de même source.

L'affaire des médecins n'est cependant que le premier épisode de ce que l'on considère dans les milieux politiques comme une crise de compétences entre les pouvoirs politiques et l'armée, crise qui ne cesse de s'aggraver depuis deux semaines.

La main d'Oufkir à toutes les phases

KENITRA (AFP) — Le lieutenant-colonel Amokrane a été rappelé hier à la barre pour fournir au tribunal militaire de Kenitra des précisions sur les différentes phases de l'opération Over Flow, dont la préparation avait été consignée par écrit par Amokrane lui-même, à la requête d'Oufkir. Le carnet du lieutenant-colonel fut découvert au domicile de Mme Assia Lazrak (épouse de l'ancien ministre des finances).

Amokrane devait ainsi révéler que les pilotes-mutins avaient attaqué avec des mitrailleuses, car l'armée marocaine ne disposait pas de missiles air-air.

Amokrane a ensuite relaté comment, après avoir perdu le contact radio avec ses F 5, il s'était embarqué à bord d'un hélicoptère pour gagner, depuis Kenitra, l'état-major avancé, qui selon le plan mis au point par Oufkir lui-même, devait être installé à l'aéroport de Rabat-Sale où une brigade blindée devait parachuter l'opération Over Flow, si l'attaque aérienne échouait. Or, en arrivant au-dessus de cet aéroport, il constatait que la situation était normale: ni chars, ni combat.

Se mettant alors à l'écoute de Radio-Rabat, le lieutenant-colonel trouvait étrange de ne pas entendre de musique militaire, qui, toujours selon le plan du général Oufkir, devait précéder l'annonce de la république révolutionnaire nationale.

Je me mis alors à l'écoute de la radio-française, précisa-t-il, par laquelle j'appris l'échec de l'opération aérienne et terrestre. J'ai aussitôt déduit de cet échec, a souligné Amokrane, qu'il y avait eu dissension entre Oufkir et un ou plusieurs autres généraux sensés appartenir au complot. Alors, pour éviter de me retrouver dans une situation analogue à celle du soir de Skhirat (10 juillet 71) où différentes tendances me donnaient des ordres contradictoires, j'ai préféré prendre la large, et je me suis réfugié à Gibraltar.

Le lieutenant-colonel Amokrane commandait la base de Kenitra jusqu'en juillet 1972, époque où, nommé adjoint du chef d'état-major de l'air, il céda sa place au commandant Kouera.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières, en page 8.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA

Offre d'emploi

- 1 spécialiste en ré-éducation** (enfance inadaptée; pour le secteur Gatineau)
- 1 conseiller en orientation et psychologue** au niveau secondaire
- 1 psychologue au niveau élémentaire** (secteur Mont-Laurier)

Faire parvenir votre candidature ainsi qu'un curriculum vitae à:

M. Paul-André Cloutier
Directeur des services du personnel
Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa
C.P. 1410,
Mont-Laurier, P.Q.

VACHON INC. importante entreprise dans le domaine de l'industrie alimentaire requiert des offres de services en vue de combler, à son département de la Distribution, les deux emplois suivants:

GÉRANT DU TRAFIC

FONCTIONS:
Diriger les activités de transport de longue distance. Préparer et analyser les routes, les calendriers et horaires de livraison. Négocier les ententes pertinentes avec les entreprises publiques de transport. Évaluer quantitativement, qualitativement et chronologiquement les besoins d'équipement de la flotte.

QUALIFICATIONS:
— Détenir au minimum un certificat d'études secondaires et avoir suivi avec succès des cours spécialisés dans le domaine du transport.
— Posséder une expérience d'au moins cinq ans, au niveau de la planification ou de l'analyse, dans le domaine du transport de longue distance.
— Pouvoir s'exprimer parfaitement en français et en anglais.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Rémunération selon les qualifications
— Avantages sociaux intéressants.

ANALYSTE EN DISTRIBUTION

FONCTIONS:
Effectuer des analyses de rentabilité et des études de logistique relatives au remplacement des véhicules de la flotte, aux calendriers de livraison, au ramassage des matières premières et à l'entreposage et à l'expédition des produits finis.

QUALIFICATIONS:
— Avoir complété avec succès des études universitaires en sciences mathématiques ou en génie mécanique.
— Pouvoir s'exprimer parfaitement en français et en anglais.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Rémunération selon les qualifications.
— Avantages sociaux intéressants.

Offrir ses services avant le 1er novembre 1972 en faisant parvenir un curriculum vitae complet à:

Marc-André Cantin
Département du Personnel,
Vachon Inc.,
C.P. 2000,
Ste-Marie (Beauce)

Vachon inc.
STE-MARIE (BEAUCE) QUÉ.

ÉVALUATEUR AGRÉÉ ainsi que INGÉNIEUR CIVIL

25 à 35 ans.
De préférence expérience en hypothèque.
Notre personnel est au courant de cette annonce.
Faire parvenir curriculum vitae à:
Case 1884, Le Devoir, Montréal

CENTRE D'ACCUEIL LAURENTIN

Maison spécialisée dans l'éducation des mésadaptés socio-affectifs, offre plusieurs postes d'éducateurs et d'enseignants.

Emploi:
L'éducateur et l'enseignant collaborent à la définition et à l'élaboration du programme individualisé d'éducation, réalisent les activités qui y sont prévues et participent à l'évaluation des résultats obtenus.

Exigences:
Être apte à travailler dans un système décloisonné et à agir efficacement à l'intérieur de plusieurs équipes de travail.

Enseignant:
Être légalement qualifié pour enseigner au niveau primaire ou secondaire; de préférence spécialisé en enfance inadaptée.

Educateur:
Être détenteur d'un diplôme collégial en rééducation.

Adresser toute demande avec votre curriculum vitae

Directeur Général,
Centre d'Accueil Laurentin,
C.P. 5130,
Beaumont 5, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE SOREL LA COMMISSION SCOLAIRE TRACY CONCOURS

NATURE DES POSTES:

Conseiller pédagogique

- **1 conseiller pédagogique en français** - Commission Scolaire de Sorel.
- **1 conseiller pédagogique en français et Arts plastiques** - Commission scolaire Tracy.
- **1 conseiller pédagogique en mathématique** - Commission scolaire de Sorel - Commission scolaire Tracy.
- **1 conseiller pédagogique en sciences** - Commission scolaire de Sorel - Commission scolaire Tracy.
- **1 animateur de l'éducation physique, du sport et du plein air** - Commission scolaire de Sorel - Commission scolaire Tracy.

FONCTION:
Animer et coordonner l'enseignement de la discipline concernée dans les écoles de la Commission scolaire de Sorel (15 écoles) et/ou de la Commission scolaire Tracy (9 écoles).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:
1. Avec une autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation.
2. Avoir une formation exigeant au moins quinze (15) années de scolarité.
3. Avoir une expérience minimum de trois (3) années (révolues) au niveau élémentaire.

TRAITEMENT ET BÉNÉFICES MARGINAUX:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation concernant le personnel professionnel non-enseignant. Une attention particulière sera portée aux candidats possédant une formation en animation, en pédagogie active et en pédagogie audiovisuelle.

Toute personne intéressée par la présente offre d'emploi est priée de faire parvenir, son curriculum vitae, en indiquant de façon précise l'emploi postulé, au plus tard mardi, le 31 octobre 1972, à 17 heures, au:

Directeur des services du personnel,
La Commission scolaire Tracy,
626, rue Montcalm,
St-Joseph de Sorel.

"Tirer pour tuer en Ulster"

Craig provoque une levée de boucliers qui l'étonne lui-même

BELFAST (Reuter) — M. William Craig, ancien ministre de l'intérieur d'Ulster et chef du mouvement ultra-protestant Vanguard, a qualifié d'injuste la levée de boucliers qu'a provoquée le discours où il a déclaré jeudi soir à Londres: "Je suis prêt à tirer pour tuer".

M. Craig a déclaré vendredi aux journalistes: "Je suis maintenant un homme en colère. J'essaie toujours de préserver la paix; mais je sais que la faiblesse de notre situation est due à l'incertitude qui subsiste: je crois le moment venu de parler clairement et de parler ferme."

Dans le discours qu'il a prononcé jeudi à un club conservateur londonien, M. Craig a dit: "Nous allons partir en guerre en Ulster; je peux vous dire sans

me vanter que je peux mobiliser demain 80.000 hommes qui n'accepteront aucun compromis en Ulster; je suis un ancien officier de l'armée de l'air britannique; je suis prêt à tirer pour tuer; mettons le bluff de côté."

M. Brian Faulkner, chef du parti unioniste dont fait partie M. Craig, a déclaré après le discours que les remarques de ce dernier n'étaient pas représentatives de "l'opinion loyaliste réfléchie en Ulster."

Le vice-président du mouvement Vanguard, le commandant Austin Ardill, a qualifié le discours de malheureux. Mais des appels téléphoniques ont afflué dans les bureaux de presse, qualifiant le discours d'honnête et de courageux.

De l'avis d'observateurs, M. Craig exprimait le sentiment de bon nombre de membres du mouvement Vanguard.

Kennecott a marqué son point

ROTTERDAM (AFP) — La compagnie américaine Kennecott, qui avait demandé et obtenu jeudi la saisie arrêt du cargo Birte Oldendorff et de sa cargaison de cuivre chilien, a levé hier cet arrêt saisie, la société chilienne Codelco ayant admis qu'elle n'avait aucun droit sur la cargaison.

La société américaine a déclaré avoir pris cette décision dans l'intérêt de toutes les parties, chaque jour d'immobilisation du navire dans le port de Rotterdam coûtant environ 10.000 florins.

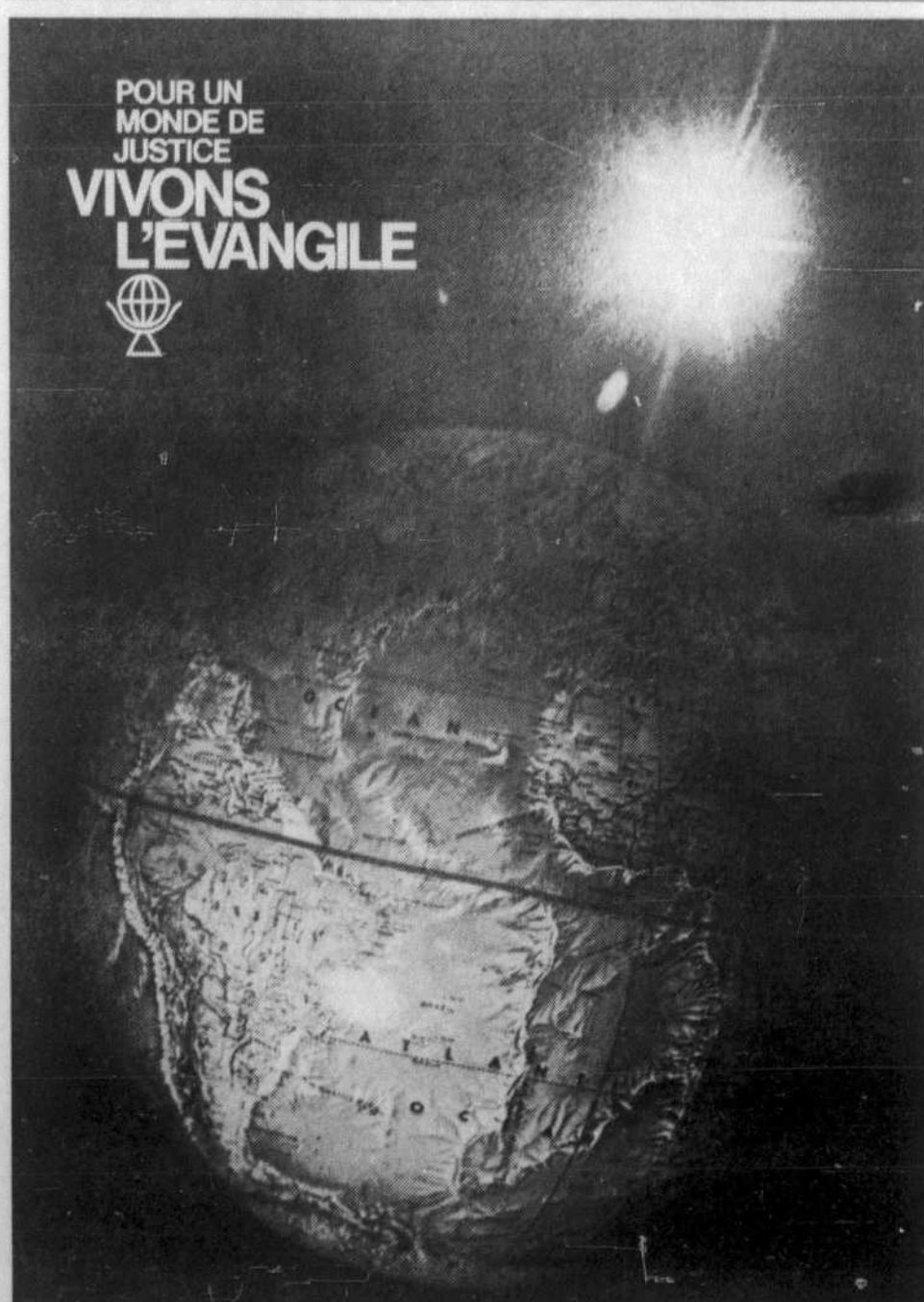
Le cargo a quitté Rotterdam dès hier soir pour une destination encore inconnue.

Un sommet à 3 à Mogadiscio?

DAR ES SALAM (AFP) — Les présidents Julius Nyerere de Tanzanie et Idi Aminé d'Ouganda pourraient se rencontrer à Mogadiscio à l'occasion du troisième anniversaire de la république de Somalie.

Le chef d'État tanzanien a accepté en définitive l'invitation du président Siad Barre d'assister aux festivités qui se dérouleront à Mogadiscio à cette occasion. On ne sait pas encore si le général Idi Aminé qui a été également invité va se rendre dans la capitale somalienne où le président Nyerere est attendu.

POUR UN MONDE DE JUSTICE VIVONS L'ÉVANGILE



DIMANCHE DE LA PROPAGATION DE LA FOI, 22 OCT. 72

Programme en cinq points

Tokyo organise la défense du yen

TOKYO (AFP) — Le gouvernement japonais a adopté hier comme prévu, le troisième plan de défense du yen visant à réduire l'excédent de la balance des paiements et à éviter une seconde réévaluation de la monnaie.

Ce plan comporte cinq points:

- Expansion des importations, grâce notamment à une réduction de 20 pour cent des droits de douane et un accroissement de 30 pour cent des quotas des produits soumis à restrictions.

- Freinage des exportations par des mesures de contrôle pour ralentir les accroissements excessifs, mais pas de surtaxe à l'exportation, un accord

n'ayant pu être atteint sur ce point.

- Libéralisation des transactions sur les capitaux grâce notamment à un assouplissement du contrôle des changes.

- Accroissement de l'aide à l'étranger par l'extension de prêts de l'Export-Import Bank du Japon pour développer les investissements.

- Amélioration du bien-être social. La présentation d'un budget additif est prévue à cette fin.

Ces mesures ont été adoptées au cours d'une réunion tenue hier et réunissant le premier ministre M. Kakuei Tanaka et les membres du cabinet concernés par les affaires économiques.

A New-York, le yen japonais n'a pas réagi aux mesures annoncées par Tokyo pour défendre le parité de sa devise en réduisant

l'excédent de la balance commerciale japonaise. Hier en fin de matinée, il était coté sur le marché des changes de New-York à 33.21/28 cents pour 100 yens au lieu de 33.21/25 cents la veille.

Ce taux, auquel la devise japonaise se maintient depuis longtemps à quelques légères fluctuations près, correspond au plafond autorisé depuis le réalignement monétaire de décembre dernier au cours duquel le yen avait été réévalué de 16.9 pour cent par rapport au dollar.

L'administration américaine n'a fait jusqu'à présent aucun commentaire sur ce troisième plan de défense du yen. Dans les milieux économiques on estime toutefois que les mesures prises restent en deça de ce qu'espérait Washington et l'on doute qu'elles soient suffisantes pour éliminer

rapidement le considérable excédent commercial qu'enregistre le Japon dans ses échanges avec les États-Unis.

La réduction des droits de douane et des contingents à l'exportation est un élément encourageant, déclare-t-on dans ces milieux. Il est toutefois décevant que les contingents n'aient pas été supprimés, ajoute-t-on. Quant aux mesures prises pour freiner la croissance des exportations, il reste à voir comment elles fonctionneront, dit-on. On estime qu'une surtaxe se serait montrée plus efficace. Les trois autres volets de mesures, notamment celui concernant l'amélioration du niveau de vie, devraient avoir un effet positif à long terme mais leur impact à court terme risque d'être assez limité, conclut-on.

Conjoncture: vers un resserrement du crédit bancaire l'an prochain?

Les banques se trouvent dans une position beaucoup moins liquide récemment qu'elles ne l'étaient au printemps de 1971. Leurs avoirs liquides disponibles ont baissé de 20%, de 16.3% à 12.8% comme résultat direct de l'expansion des hypothèques et des prêts moins liquides. Le bas niveau de la liquidité bancaire ne laisse pas beaucoup de jeu: il n'est pas encore confortable, mais pourrait le devenir.

Aussi les prêts commerciaux des banques pourraient croître à un rythme réduit l'an prochain. Voilà l'un des éléments à considérer en déterminant les perspectives du crédit pour 1973. Il semble que l'industrie minière, pour des raisons déjà exposées, réduira ses emprunts à mesure que son congé fiscal approchera de la fin, l'an prochain. Par contre, l'industrie du pétrole et du gaz accélère ses activités dans diverses phases d'exploration, production et transport, ce qui pourrait se traduire par des emprunts bancaires plus considérables. Toutefois, il faut tenir compte ici d'éléments spéciaux dans l'analyse du cash flow. En effet, il est fortement question d'une augmentation de 25 cents dans le prix du pétrole à la tête de puits; de même, comme près de 32% des contrats de gaz deviennent renouvelables en 1973, il faut s'attendre à une hausse des prix de la

moyenne actuelle de 16.5 cents à 22 cents par milliers de pieds cubes. Le gouvernement albertain se propose d'augmenter ses revenus l'an prochain en haussant les redevances de 16 2/3% à 22% ou en taxant les réserves souterraines. On ne peut pas dire de ces mesures qu'elles soient de nature à stimuler l'expansion à court terme de l'industrie.

Le groupe varié des détaillants est probablement le plus grand usager des prêts commerciaux. Leurs besoins collectifs de crédit peuvent éclipser complètement ceux de l'industrie durant des périodes d'expansion ou d'accumulation des inventaires. Depuis la mi-année, il y a des signes de ce genre d'accumulation. Jusqu'ici, les ventes avaient été trop fortes pour permettre la chose. Cependant, deux changements fiscaux commenceront en 1973 à exercer leurs effets sur le commerce de détail.

Les manufacturiers continueront presque certainement de tirer parti des taux favorables d'imposition et d'amortissement qui sont maintenant à leur disposition. Ils auront probablement besoin de crédit bancaire, mais ont déjà commencé d'utiliser aussi les différents secteurs du marché des capitaux. Au cours de la première moitié de 1972, l'industrie finançait ses

besoins externes par des emprunts nets à court terme de \$400 millions, de nouvelles émissions d'obligations de \$268 millions et de nouvelles émissions d'actions de \$239 millions. Cela contraste avec le financement externe du commerce de détail, qui se chiffrait à \$391 millions en emprunts bancaires, \$44 millions en obligations et \$11 millions en actions. Il semble raisonnable de penser que les manufacturiers pourront satisfaire leurs besoins de comptant aussi bien par l'accroissement de leur cash flow que grâce à diverses sources externes, y compris les prêts bancaires.

Il est impossible de prévoir quelle sera la demande de prêts commerciaux en 1973 sans prendre en considération la politique monétaire, les développements internationaux affectant notre dollar et la balance des paiements, ainsi que la possibilité de contraintes sur les prix et les salaires. L'impression qui se dégage de l'ensemble est que le total des prêts commerciaux n'augmentera pas en 1973 au rythme des derniers douze mois. La chose aidera à soulager la tendance à la hausse qui se dessine dans tous les taux d'intérêt à court terme, aussi bien au Canada qu'aux États-Unis. Source: Merrill Lynch, Royal Securities Ltd.

Premier semestre 1972-73

Quarante entreprises ont reçu \$11.3 millions de la SDI

La Société de Développement Industriel du Québec (SDI) a accordé au cours des dix premiers mois de son exercice 1972/1973 une aide totale de \$11 317 737 à 40 entreprises qui feront des investissements globaux de près de \$100 000 000.

La SDI, qui a pour objectif de stimuler la transformation de la structure industrielle du Québec, a accordé cette assistance financière en fonction des trois programmes qu'elle administre.

Plus de 60 pour cent de l'assistance consentie pendant cette période allant du 1er avril au 30 septembre 1972 a bénéficié à 20 entreprises dont les investissements serviront à produire des biens peu ou pas fabriqués au Québec.

Pour 7 cas, la SDI a accordé des prêts à des taux d'intérêt réduits variant entre 5 1/4 et 8 pour cent.

Dans les 13 autres cas, la SDI a accepté de prendre à sa charge une partie des frais d'intérêt encourus par ces entreprises qui avaient obtenu un financement auprès d'une autre institution.

Sept entreprises ont également obtenu l'aide de la SDI pour mener à bien des projets de fusion dans les secteurs industriels suivants:

- Aliments et boissons: 2 cas
- Meubles et articles d'ameublement: 2 cas
- Produits minéraux non métalliques: 2 cas

— produits métalliques: 1 cas

Dans 5 cas, les entreprises ont bénéficié de prêts à taux réduits totalisant \$1 982 750. Tandis que dans 2 cas, la SDI versera aux entreprises un montant de \$295 000 représentant une partie des frais d'intérêt sur des emprunts contractés par ces sociétés.

M. Louis Hébert à Paris

Le Canada vu par un banquier

PARIS (AFP) — Le Canada vu par un banquier était le thème de l'exposé fait par M. Louis Hébert, président de la Banque Canadienne Nationale, à l'issue d'un déjeuner offert en son honneur par la chambre de Commerce franco-canadienne.

M. Hébert est venu passer quelques jours à Paris à l'occasion de l'inauguration du nouveau siège social de la filiale de la B.C.N. dans la capitale française.

Après avoir fait un historique détaillé de l'ex-Banque d'Hocheville, l'hôte canadien a déclaré que le Canada ne pouvait, de par sa situation géographique, échapper à l'influence américaine, néanmoins a-t-il dit, le Québec a une identité qui lui est propre et qu'il tient à sauvegarder. A cet égard, M. Hébert

a notamment déclaré: "Par sa culture bivalente, le Québec fait la synthèse d'une qualité de vie et d'un cartésianisme typiques, auxquels se superposent le sens pratique et l'empirisme efficace des anglo-saxons. C'est là, précisément, ce que les jeunes générations recherchent, lassées d'un matérialisme outrancier. Dans ce domaine, réconciliant l'efficacité et l'humanisme, le Québec peut montrer la voie à suivre... il serait évidemment utopique de croire que le français puisse devenir la seule langue du Québec... mais une Confédération renouvelée et adaptée aux besoins de notre époque doit permettre au Québec et au reste du Canada d'accéder à un bilinguisme positif. Si les Canadiens-anglais, a ajouté

Dans le cas de la cartonnerie de Cabano, la SDI a accepté d'investir, sous forme de capital-actions, un montant de \$1 500 000 en plus de garantir, dans une proportion de 80 p.c., un prêt à terme de \$19 500 000.

Il s'agit du premier cas où la SDI garantit un emprunt et du deuxième cas où elle achète des actions.

Dans les industries, MICC Investments a été le titre le plus actif, avec une hausse de 1-4 à \$25, sur un volume de 150 800 actions.

Dans les minières, c'est Fallinger qui tenait la vedette, avec une hausse de 25 cent à \$4.25, sur un volume de 784 475 actions. Imperial Oil a pris 1-5 à \$41 7-8. La société a enregistré pour le troisième trimestre de son exercice financier des bénéfices de l'ordre de \$30 millions, soit 23 cents l'action, contre \$37 millions, ou 28 cents l'action, pour la période correspondante en 1971.

Toronto

Stimulés par la forte reprise enregistrée sur le marché boursier de New York, les cours, à la Bourse de Toronto, ont rattrapé hier les pertes subies en début de séance et

ont clôturé en forte hausse, sans un marché modérément actif.

Toutefois, les pertes l'emportaient toujours sur les gains.

Le volume s'est inscrit à 1 877 millions d'actions, d'une valeur de \$20.08 millions, jeudi.

Les banquiers, les alimentaires, les raffineries de pétrole et les immobilières ont enregistré les gains les plus sensibles, tandis que la construction, les matériaux, les pipelines, et les sociétés de prêt et de financement étaient seuls à connaître des pertes.

New York

La tendance a été très ferme à Wall Street vendredi. La cote a évolué irrégulièrement pendant la première partie de la séance mais a brusquement décollé en début d'après-midi après la reprise, par des agences d'informations parues à Paris faisant état d'un cessez-le-feu d'ici 10 jours.

Cette nouvelle a ranimé

l'optimisme des investisseurs et a permis au cours d'enregistrer rapidement des gains substantiels. Les affaires ont été modérément actives.

les indices

	Indust.	Serv. publ.	Banques	Papiers	Comb.
Changement	+ 2.53	- 0.27	+ 2.80	- 0.04	+ 1.99
Clôture	227.00	153.44	265.76	88.72	216.89
Sem. dern.	229.79	154.32	264.70	90.14	219.17
Mois dernier	228.03	156.54	265.69	93.05	218.25
1972 haut	234.03	167.87	276.87	101.97	224.89
1972 bas	187.56	153.12	227.12	186.08	227.56

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	+ 1.21	- 0.25	- 0.30	+ 2.04
Clôture	207.02	184.91	85.63	249.22
Sem. dern.	207.30	185.52	86.76	255.58
Mois dernier	208.60	193.02	91.87	253.22
1972 haut	217.36	229.26	98.68	262.86
1972 bas	181.66	140.58	79.15	209.19

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Inds.	931.67	946.72	927.98	942.81	+ 10.69
Trans.	213.36	215.61	210.19	212.24	- 1.24
Serv. pub.	112.60	113.78	112.44	113.15	- 0.45
Ens.	304.35	308.54	302.42	306.28	+ 1.76

Des compagnies... en bref

Kruger et Bowater exploiteront conjointement une usine à T-N

Kruger Pulp and Paper Limited et Bowaters Corporation Limited annoncent qu'un accord de principe a été conclu en vertu duquel la société Kruger fera l'acquisition d'une participation de 50 pour cent dans la fabrique de pâtes et papiers de Bowaters Newfoundland Limited à Corner Brook, Terre-Neuve.

Bowaters est propriétaire de la fabrique de Corner Brook depuis 1938. Depuis lors, la société a agrandi et modernisé ses installations sur une base continue et la capacité annuelle de la fabrique est présentement de 400 000 tonnes. Au cours des trois dernières années, l'usine, tout comme les autres installations de l'industrie, a été exploitée bien en-dessous de la capacité. La plus importante machine, fut fermée en décembre 1971, mais on vient de la remettre en marche à la suite d'un important programme de réparations et de reconstruction.

Maintenant que la société Kruger détient une participation de 50 pour cent dans l'entreprise de Corner Brook, on est assuré d'un carnet de commandes bien rempli et on

s'attend que la fabrique recommence à fonctionner à pleine capacité dès que l'accord sera réalisé. La participation de Kruger dans cette usine assure à la société une deuxième source d'approvisionnement en papier-journal pour mieux servir ses clients des États-Unis, de l'Amérique latine et de l'Europe. La transaction améliorera également la distribution du papier-journal de Corner Brook, facteur dont bénéficieront le client et le fournisseur.

On s'attend à ce que l'usine de Corner Brook commence à être exploitée en vertu de la nouvelle participation Bowater-Kruger avant la fin de la présente année. La

direction de l'entreprise de Terre-Neuve demeurera la responsabilité de Bowaters et on ne prévoit aucun changement de personnel.

L'UNITÉ, BANQUE DU CANADA

Les courtiers en valeurs de placement Gairdner & Company Limited viennent de remettre à l'Unité, Banque du Canada, un chèque au montant de \$25 890 000 représentant le produit de la vente au public de 2 000 000 d'actions de la nouvelle banque.

Ces fonds seront gardés en dépôt pour le compte des actionnaires jusqu'à ce que l'Unité obtienne du cabinet fédéral la permission d'en-

treprendre des opérations bancaires. Une demande à cet effet sera soumise incessamment.

La banque s'attend d'ouvrir sa première succursale à Toronto et d'ici trois mois. Au début des opérations, son actif dépassera légèrement \$26 millions.

BP

Lors des assemblées générales des actionnaires de BP Canada Limited et BP Oil and Gas Ltd. qui ont eu lieu à Toronto hier, on a approuvé le projet de fusion des deux sociétés et cette fusion est aussitôt entrée en vigueur.

new york

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.	
AbtLb 1.10	23	24 1/4	23 1/4	23 3/4	- 1/4	Essex	2	48 1/4	48 1/4	+ 1/4	
Adm 1.00	19	38	37 1/2	37 1/2	- 1/4	Firest 83	140	22 1/4	22 1/4	- 1/4	
Adm 1.00	11	16 1/4	16 1/4	16 1/4	- 1/4	Finkfont 70	70	25 1/4	25 1/4	- 1/4	
Adm 1.00	81	56 1/4	56 1/4	56 1/4	- 1/4	Flaw 1.74	10	25 1/4	25 1/4	- 1/4	
Adm 1.00	29	22 1/4	22 1/4	22 1/4	- 1/4	Ford 2.70	360	64 1/4	64 1/4	- 1/4	
Adm 1.00	71	50	49 1/4	49 1/4	- 1/4	Flaw 1.70	130	27 1/4	27 1/4	- 1/4	
Allec 20e	47	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	GAC 30	63	6 1/4	6 1/4	- 1/4	
Allec 20e	10	10 1/4	10 1/4	10 1/4	- 1/4	GAC 30	31	20 1/4	20 1/4	- 1/4	
Allec 20e	13	40	39 1/4	39 1/4	- 1/4	Geni Fire P	1	7 1/4	7 1/4	- 1/4	
Allec 20e	339	21 1/4	21 1/4	21 1/4	- 1/4	Geni Fire P	173	67 1/4	67 1/4	- 1/4	
Allec 20e	319	10 1/4	10 1/4	10 1/4	- 1/4	Geni Fire P	40b	85	35 1/4	35 1/4	- 1/4
Allec 20e	63	27	26 1/4	26 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	23	11 1/4	11 1/4	11 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	372	41 1/4	39 1/4	39 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	268	25	24 1/4	24 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	37	42 1/4	42 1/4	42 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	24	74 1/4	73 1/4	73 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	90	29 1/4	29 1/4	29 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	165	23 1/4	23 1/4	23 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	161	11 1/4	11 1/4	11 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	71	11 1/4	11 1/4	11 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	490	43 1/4	43 1/4	43 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	47	8 1/4	8 1/4	8 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	36	10 1/4	10 1/4	10 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	44	48 1/4	47 1/4	47 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	719	48	47 1/4	47 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	40	17 1/4	17 1/4	17 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	63	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	38	7 1/4	7 1/4	7 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	32	31 1/4	31 1/4	31 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	46	32 1/4	32 1/4	32 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	31	31 1/4	31 1/4	31 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	51	67 1/4	67 1/4	67 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	83	8 1/4	8 1/4	8 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	69	12 1/4	12 1/4	12 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	47	25 1/4	25 1/4	25 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	30	32 1/4	32 1/4	32 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	104	47 1/4	47 1/4	47 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	109	43 1/4	43 1/4	43 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	113	51 1/4	51 1/4	51 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	74	29 1/4	29 1/4	29 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	16	9 1/4	9 1/4	9 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	21	21 1/4	21 1/4	21 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	58	25	24 1/4	24 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	12	21 1/4	21 1/4	21 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	58	25	24 1/4	24 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	15	14 1/4	14 1/4	14 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	46	60 1/4	60 1/4	60 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	30	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	88	31 1/4	30 3/4	30 3/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	24	23 1/4	23 1/4	23 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	30	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	6	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	11	31 1/4	31 1/4	31 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	70	21 1/4	21 1/4	21 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	4	35	35	35	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	29	26 1/4	26 1/4	26 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	33	26 1/4	26 1/4	26 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	144	64	63 1/4	63 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	1130	21 1/4	21 1/4	21 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	22	22 1/4	22 1/4	22 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	28	9 1/4	9 1/4	9 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	49	49 1/4	49 1/4	49 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	85	18 1/4	18 1/4	18 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	117	17 1/4	17 1/4	17 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	26	26 1/4	26 1/4	26 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	44	26 1/4	26 1/4	26 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	29	15 1/4	15 1/4	15 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	197	22 1/4	22 1/4	22 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	34	27 1/4	27 1/4	27 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	289	60 1/4	60 1/4	60 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	30	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	5	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	179	35 1/4	35 1/4	35 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	30	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	5	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	179	35 1/4	35 1/4	35 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	30	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	5	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	179	35 1/4	35 1/4	35 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	30	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	5	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	179	35 1/4	35 1/4	35 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	30	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	5	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	179	35 1/4	35 1/4	35 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	30	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	5	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	179	35 1/4	35 1/4	35 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	30	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	5	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	179	35 1/4	35 1/4	35 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	30	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	5	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	179	35 1/4	35 1/4	35 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	30	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	5	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	179	35 1/4	35 1/4	35 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	30	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	5	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	179	35 1/4	35 1/4	35 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	30	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	5	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	179	35 1/4	35 1/4	35 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	30	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	5	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	179	35 1/4	35 1/4	35 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	30	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	McCoe 1.30	63	40 1/4	40 1/4	- 1/4	
Allec 20e	5	13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4						

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes Haut Bas 2h 1/2 Ch.	Ventes Haut Bas 2h 1/2 Ch.
Abitibi 600 99% 91% 91% + 1/2	Can Cam L 75 521% 521% 521% + 1/2
Alcan 807 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Sugar 100 525% 25% 25% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Perm 100 521% 21% 21% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes Haut Bas 2h 1/2 Ch.	Ventes Haut Bas 2h 1/2 Ch.
Abitibi 600 99% 91% 91% + 1/2	Can Cam L 75 521% 521% 521% + 1/2
Alcan 807 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Sugar 100 525% 25% 25% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Perm 100 521% 21% 21% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2

Ventes Haut Bas 2h 1/2 Ch.	Ventes Haut Bas 2h 1/2 Ch.
Abitibi 600 99% 91% 91% + 1/2	Can Cam L 75 521% 521% 521% + 1/2
Alcan 807 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Sugar 100 525% 25% 25% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Perm 100 521% 21% 21% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2

Ventes Haut Bas 2h 1/2 Ch.	Ventes Haut Bas 2h 1/2 Ch.
Abitibi 600 99% 91% 91% + 1/2	Can Cam L 75 521% 521% 521% + 1/2
Alcan 807 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Sugar 100 525% 25% 25% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Perm 100 521% 21% 21% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2

Bourse canadienne

Ventes Haut Bas 2h 1/2 Ch.	Ventes Haut Bas 2h 1/2 Ch.
Abitibi 600 99% 91% 91% + 1/2	Can Cam L 75 521% 521% 521% + 1/2
Alcan 807 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Sugar 100 525% 25% 25% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Perm 100 521% 21% 21% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2

Baisse du dollar cdn

MONTREAL — Le dollar américain était à la hausse de 1-32 hier et valait 90.87-32 en valeurs canadiennes. La livre sterling était à la hausse de 1-4 et valait 2.35-18.

NEW YORK — Le dollar canadien était à la hausse de 1-32 hier et valait 1.01 57-64 en valeurs américaines comparativement à 1.01 55-64 la semaine dernière. La livre sterling était à la hausse de 1-16 et valait 2.39-23-64.

Ventes Haut Bas 2h 1/2 Ch.	Ventes Haut Bas 2h 1/2 Ch.
Abitibi 600 99% 91% 91% + 1/2	Can Cam L 75 521% 521% 521% + 1/2
Alcan 807 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Sugar 100 525% 25% 25% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Perm 100 521% 21% 21% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2

LA PRESSE, LTEE

Ventes Haut Bas 2h 1/2 Ch.	Ventes Haut Bas 2h 1/2 Ch.
Abitibi 600 99% 91% 91% + 1/2	Can Cam L 75 521% 521% 521% + 1/2
Alcan 807 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Sugar 100 525% 25% 25% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Perm 100 521% 21% 21% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Ventes Haut Bas 2h 1/2 Ch.	Ventes Haut Bas 2h 1/2 Ch.
Abitibi 600 99% 91% 91% + 1/2	Can Cam L 75 521% 521% 521% + 1/2
Alcan 807 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Sugar 100 525% 25% 25% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Perm 100 521% 21% 21% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2
Alcan pr 112 321% 21% 21% + 1/2	CC Lait pr 250 519% 18% 18% + 1/2

MEUBLES DE BUREAU

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc., 7035 AVE. DU PARC 270-1141

fonds mutuels

NOMINATION

obligations

LA PRESSE, LTEE

FONDS OFF. DESM.

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Acrofund 1.21 1.46

A.G. Special Fund 3.23 3.26

Potins de Marcel Clément

Excellent résultats de Proviso

Le rapport intermédiaire consolidé de PROVIGO, pour la période de 28 semaines, terminée le 12 août 1972, vient d'être envoyé ces jours-ci aux actionnaires sous les signatures de M. Antoine Turmel, président du conseil d'administration et de M. René Provost, président. Ces derniers leur font remarquer que les ventes ont continué de progresser, atteignant \$132,213,000, soit \$118,611,000 au début de la période correspondante, en 1971 soit donc une augmentation de 11.5%. Le bénéfice, avant les postes extraordinaires, accusa une avance de 34.0%, se chiffrant à \$1,573,000 vs \$1,174,000 ce qui re-

présente un gain par action de 42.1 cts vs 31.5 cts au cours des 28 semaines correspondantes en 1971. Compte tenu des gains extraordinaires, le profit net par action se trouve équivalent à 46.5 cts par action ordinaire. Rien d'étonnant que ses administrateurs viennent de porter le taux du dividende trimestriel de 5 à 6 cts par action

Ottawa subventionne la formation professionnelle pour camoufler l'ampleur du chômage, dit la CEQ

par Gérard LeBlanc

Les programmes de formation professionnelle subventionnés par le fédéral visent uniquement à camoufler l'ampleur du chômage. Quant aux prestations versées par Ottawa aux travailleurs québécois sans travail, elles ne représentent qu'une bien faible compensation aux dommages entraînés par la plaie du chômage.

Voilà le double message contenu dans les "dossiers noirs" sur le chômage et les cours de formation professionnelle que vient de préparer la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), comme contribution à la campagne électorale.

Le président de la centrale des enseignants, M. Yvon Charbonneau, a profité de l'inauguration du bureau régional de la CEQ à Montréal, au 110 boulevard Crémazie, pour lancer ces deux dossiers et les situer dans la stratégie d'action socio-politique de la CEQ.

Il a d'abord pris soin de souligner que la centrale ne donnera aucun mot d'ordre en faveur de tel ou tel parti. La CEQ profitera cependant de la campagne pour remettre en question la politique fédérale en matière de main-d'œuvre.

Le "dossier noir" sur la politique de main-d'œuvre sera remis à chacun des

70.000 membres de la CEQ et il sera discuté lors de colloques qui se tiendront, dimanche, à l'hôtel Queen à Montréal, à Québec et en province au cours de la semaine.

Donnant l'allure d'un pamphlet préparé en vitesse pour dénoncer les carences du système actuel en matière de main-d'œuvre, le "dossier noir" contient, un peu pêle-mêle, une série de statistiques et de déclarations impressionnantes mais non encore intégrées dans un tout cohérent.

Un tableau rappelle que depuis 1966 la marge de différence entre le taux du chômage à Montréal et au Québec comparativement à Toronto et à l'Ontario, a toujours été d'au moins 2%.

On signale la thèse de l'économiste Pierre Harvey, des Hautes études commerciales, qui décrit le dilemme de la politique économique canadienne en ces termes: pour atteindre le plein emploi au Québec il faut provoquer une "surchauffe" (et donc de l'inflation en Ontario) et pour combattre l'inflation en Ontario, il faut provoquer du chômage au Québec.

La CEQ ajoute que le choix s'est, "malheureusement pour nous", presque toujours fait en faveur de l'Ontario.

Or ce chômage, qui croît sans cesse au Québec suite aux choix économiques du gouvernement fédéral, n'est soulagé qu'au prix d'efforts consentis en grande partie par les salariés québécois eux-mêmes.

"Si on dresse le bilan, conclut le dossier, de ce qu'il en coûte aux travailleurs québécois en termes de contributions à l'assurance chômage, à l'assistance-chômage, au "bien-être social des compagnies" et au "manque à gagner", on arrive à la somme de \$1.024.365.000. Par contre, ce qu'ils en retirent en prestations d'assurance-chômage et d'assistance-chômage se chiffre à environ 450 millions. D'où une perte nette, pour les travailleurs, évaluée à \$573.820.000."

Au-delà de ces diverses affirmations, c'est l'absence de politique de main-d'œuvre du gouvernement fédéral que les enseignants sont invités à examiner à l'occasion de la présente campagne électorale.

Quoique le "dossier noir" sur la politique de main-d'œuvre aborde la question des programmes de formation professionnelle subventionnés par le fédéral, un second document, préparé par la Fédération des enseignants de cégep (CEQ), touche particulièrement cet aspect.

"L'éducation permanente un "side-line" coûteux", titre du second document, démontre que ces programmes de formation professionnelle visent avant tout à camoufler la plaie du chômage en soustrayant quelques milliers de chômeurs au total sur lequel est basé le pourcentage établi par Statistique Canada.

D'après les chiffres fournis par la Fédération des enseignants, ces programmes n'atteignent, de plus, aucun des objectifs fixés par le ministère de la main-d'œuvre à Ottawa: améliorer les chances d'accès à un emploi, assurer la stabilité de l'emploi et améliorer le salaire de l'adulte.

Les conclusions du dossier sont basées sur un sondage du Conseil de développement de Montréal et sur le Conseil économique du Canada qui affirme qu'il "n'y a aucune preuve que la formation suivie ait entraîné pour les stagiaires une hausse de traitement ou une amélioration de leur niveau d'emploi."

On conclut que ces programmes constituent tout au plus une mesure d'assistance sociale et dans une certaine mesure une excuse pour les industries qui ne veulent pas accepter leur responsabilité de perfectionnement et de recyclage de la main-d'œuvre.

Judith Jasmin est décédée

Mme Judith Jasmin, journaliste de radio et de télévision, est décédée dans la nuit de jeudi à vendredi. Elle était âgée de 56 ans.

Fille du notaire Amédée Jasmin, elle quitte le Québec à l'âge de 5 ans pour aller vivre avec ses parents en France. Elle y restera 10 ans. Elle fait une partie de ses études au Lycée Versailles, puis revient au Canada où elle s'inscrit au collège Marguerite-Bourgeois.

Avant d'être journaliste, Judith Jasmin avait été comédienne: elle obtenait en 1938 son premier rôle à la radio en devenant l'Elise de la "Pension Velder".

En 1945, elle devient réalisatrice à Radio-Canada pour les émissions dramatiques. Elle réalise entre autres "Voix du pays", "Entrée des artistes", etc. Elle participe à l'émission "Chronique de France" où elle fait lecture des "Lettres d'une Parisienne" qui étaient particulièrement appréciées.

Toujours à l'affût d'expériences nouvelles, elle travaille au Service international de Radio-Canada de 1947 à 1951, alors qu'elle est "prêtée" à la radio d'Etat pour rendre compte du voyage au Canada de la princesse Elizabeth et du duc d'Edimbourg. C'est elle qui sera à Londres, en 1953, pour le couronnement de la reine.

C'est alors que commence sa grande période comme journaliste d'abord à la radio, puis à la télévision. Elle est affectée aux grands reportages, aux conférences de presse. On la retrouve dans des émissions de prestige comme "Carrefour", "Premier Plan", "Champ libre".

Elle interviewe plusieurs personnalités célèbres, dont l'abbé Pierre, l'Onesko, Montherlant, Pagnol.

Le temps d'accepter un nouveau défi est venu: en 1966, elle devient la première correspondante féminine de Radio-Canada à l'ONU. Elle occupe cette fonction jusqu'en 1968, alors qu'elle est nommée correspondante, toujours pour la radio d'Etat, à Washington.

Son état de santé l'oblige à revenir à Montréal, mais elle n'abandonne pas la partie. Luttant contre une maladie dont elle savait le cheminement tragique, on la retrouve de nouveau reporter à la salle des



nouvelles. Elle participe à l'émission "Format 60".

Comme couronnement de sa carrière, elle obtenait, il y a quelques mois à peine, le prix de journaliste Olivar-Asselin pour l'excellence de ses reportages. Le monde du journalisme, de la radio et de la télévision profita de l'occasion pour lui rendre un hommage vibrant et largement mérité.

Une de ses camarades de travail, une amie de plus de vingt-cinq ans, Mme Solange Chaput-Rolland, a notamment déclaré hier, sur les ondes de CKAC: "Le Québec perd avec la mort de Judith Jasmin, l'un de ses observateurs les plus passionnés et attentifs à son évolution... Ce n'était pas seulement une très grande journaliste de radio et de télévision; c'était une femme complète, passionnément attentive à toutes les manifestations des humains partout où ils vivent, peinent, travaillent, luttent."

LE DEVOIR offre à sa famille l'expression de ses plus sincères condoléances.

Taxe des neutres: la CECM recevra \$73 millions

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) et 14 autres commissions catholiques de l'île se partageront 89,7%, à savoir \$104.301.037, du produit de la taxe des neutres perçue sur le territoire.

Le Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM) recevra, pour sa part, 8,5% de ces mêmes taxes, à savoir \$12.006.427.

La répartition du produit de ces taxes, provenant des corporations et des individus se déclarant ni catholique ni protestant, permet à chaque commission scolaire un revenu minimum uniforme de \$434,97 par élève pondéré, compte tenu des taxes confessionnelles prélevées par chacune des commissions sur son propre territoire.

D'après le rapport préliminaire, sujet toutefois à révision d'ici au 1er janvier 1973, la CECM touchera 70,62% du total des taxes neutres réservées aux commissions catholiques, à savoir une somme estimée à \$73.658.879.

Les 14 autres commissions scolaires catholiques qui recevront une part du produit de la taxe des neutres sont: Anjou (2,7%), Dorval (0,84%), Lachine (2,23%), La Salle (4,32%), Montréal-Est (0,46%), Outremont (0,44%), Pointe-aux-Trembles (4,42%), Baldwin-Cartier (1,65%), Saint-Laurent (2,85%), Saint-Léonard (3,25%), Saint-Pierre (4,0%), Trés Saint-Sacrement (6,4%), Verdun (5,04%) et Mont-Royal (0,7%).

Le pourcentage reçu par chaque commission dépend du nombre de ses élèves et du niveau de revenu provenant de ses propres taxes.

BRUXELLES (AP) — Les syndicats affiliés à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) pourraient déclencher prochainement une action au niveau mondial pour obtenir l'égalité des salaires masculins et féminins. Les participants d'une conférence organisée sous l'égide de la CISL à ce sujet ont chargé le comité exécutif de la Confédération de préparer un programme d'action approprié. Ce comité, qui se réunira le 24 novembre à Bruxelles, compte trois membres parmi les 28 membres.

Les chiros se réjouissent d'une décision du Congrès

Le Congrès des Etats-Unis a adopté une loi incluant les soins chiropratiques dans les services couverts par l'assurance-maladie.

Le président de la Corporation professionnelle des chiropraticiens du Québec, M. Roger La Palme, a accueilli cette nouvelle comme un signe précurseur de ce qui arrivera bientôt au Québec.

M. La Palme en a profité pour accuser de mauvaise foi le Collège des médecins qui a fait valoir devant la Commission parlementaire que la chiropratique était en perte de vitesse aux Etats-Unis.

On sait que le code des professions (bill 250) qui est actuellement à l'étude devant la commis-

sion parlementaire prévoit la reconnaissance officielle de la chiropratique, mesure fortement combattue par les médecins.

Par ailleurs, un chiropraticien bien connu, le Dr Ernest Bilodeau de Montréal, a dénoncé la pratique du Collège des médecins de faire payer des amendes (comme le lui permet la loi actuelle) à quiconque soigne des malades sans sa permission.

Il espère que le gouvernement mettra bientôt un terme à cette situation anachronique en adoptant son nouveau code des professions, malgré l'opposition du Collège des médecins qui ne cherche, selon M. Bilodeau, qu'à maintenir son monopole.

Des conseillers dénoncent l'administration "incohérente" des centres de main-d'œuvre

Un groupe de conseillers en main-d'œuvre vient de dénoncer publiquement le manque de personnel et l'incohérence administrative des centres de main-d'œuvre du Canada, relevant du gouvernement fédéral.

Au cours d'une conférence de presse, Mme Louise Trudel et M. André Vaillancourt, porte-parole du groupe, ont déclaré que plusieurs des employés des centres de main-d'œuvre sont surmenés tandis que le public est agressif ou désabusé.

Les conseillers en main-d'œuvre s'en prennent principalement à l'incohérence administrative des centres de main-d'œuvre et des programmes qu'ils doivent appliquer.

Ils soulignent particulièrement le problème de recyclage qui conduit presque inexorablement au chômage.

"Il faut mal au conseiller en main-d'œuvre de recycler tant de chômeurs inutilement puis que les travailleurs recyclés continuent de chômer ou finissent par trouver une "job" dans une autre ligne...", déclarent les employés protestataires.

Parlant au nom de quelque 400 conseillers de la région métropolitaine, ces protestataires soulignent que le conseiller en main-d'œuvre est considéré comme un homme à tout faire qui ne suffit pas à la tâche. Il doit placer les chômeurs, visiter les employeurs, accueillir les immigrants, voir

au recyclage, s'occuper des handicapés, prendre en charge des programmes spéciaux comme celui des Initiatives locales...

Insistant sur le caractère peu fonctionnel de l'organisation des centres de main-d'œuvre et sur l'absence totale de participation des employés à la gestion, les conseillers en main-d'œuvre déplorent que la seule voie empruntée par le personnel de direction est "l'augmentation de la pression et de la charge de travail".

"C'est la voie facile. Mais cette façon d'administrer diminue la qualité des services offerts à la population. Au bout du compte, le public paie plus cher un service de moindre valeur", déclarent les conseillers.

Ceux-ci notent que la charge de travail n'a cessé de croître depuis quatre ou cinq ans. La main-d'œuvre et le chômage augmentent sans cesse, mais le personnel demeure stationnaire, ajoutent-ils. Ainsi, certains conseillers doivent desservir jusqu'à 500 clients dans un mois.

D'où de multiples tracasseries qui viennent à dégoûter complètement les clients des centres de main-d'œuvre: longues attentes, renvoi d'un employé à un autre, jusqu'à 55 signatures pour l'approbation d'un projet d'initiatives locales...

Pour corriger cette situation qui affecte autant le personnel que le public, les conseillers en main-d'œuvre soumettent une série de recommandations. Au nombre d'entre elles, ils proposent que leur nombre soit triplé au niveau local.

Les conseillers proposent aussi une décentralisation des prises de décisions au niveau des bureaux locaux alors que les bureaux métropolitains et régionaux seraient conçus comme des "supports consultatifs".

Le travail a repris à l'Hydro-Ontario

TORONTO (PC) — Environ 3.000 employés de l'Hydro-Ontario sont rentrés au travail, hier, après une grève de 122 jours.

Quelque 9.000 autres reprendront le travail lundi et quelques-uns, employés dans les usines nucléaires, reprendront le travail mardi.

La grève a pris officiellement fin jeudi quand l'Hydro et l'unité 1000 du Syndicat canadien de la fonction publique ont accepté de soumettre les 32 clauses en litige de leur contrat à un tribunal d'arbitrage de trois membres.

L'entente de retour au travail comporte la condition que la poursuite intentée par le syndicat contre l'Hydro soit écartée jusqu'à ce que l'arbitrage soit conclu.

Dans sa dernière proposition, l'Hydro offrait des augmentations de salaires de 16,5 à 24 pour cent pour un contrat de trois ans. Le syndicat demandait 8 1-2 et 8 pour cent dans chacune des deux années d'un nouveau contrat.

Aux termes de la conven-

tion, qui a expiré le 1er avril, les employés payés à la semaine touchaient de \$107,24 à \$285,70. L'offre de l'Hydro aurait porté leurs salaires entre \$130,75 et \$335,52. Les salaires horaires des électriciens et autres spécialistes auraient passé de \$5,06 à \$6,25.

Les autres questions litigieuses portent sur la sécurité d'emploi, le régime de retraite, la rétroactivité et les vacances.

Les négociations ont abouti à une impasse le 10 octobre quand les syndicats ont décidé, à 62 pour cent de rejeter les offres patronales.

Selon le président de l'unité 1000, M. William Vincet, c'est à regret que les syndicats ont accepté l'arbitrage, mais ils estimaient impossible de conclure un accord négocié sur les principales questions.

Pour sa part, le président de l'Hydro, M. George Gauthier, a trouvé regrettable que l'entente n'ait pu être conclue par la négociation.

A Montréal le 20 octobre 1972 à l'âge de 65 ans est décédé monsieur Paul L'Ecuyer, journaliste, autrefois directeur "Des Editions Le Richelieu" époux de Lucienne Frenette et père de Jacques, Jean, Paul, Pierre, Marie et André. La dépouille est présentée exposée à la Résidence Funéraire LeSieur, 114 rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q. Les funérailles auront lieu lundi le 23 oct. 72 à 2.30 h en l'église Saint-Edmond, l'inhumation au cimetière de St Jean.

PS: A la mémoire du défunt, tous dons fait au "Fond de Développement et Paix" ou à La Société de la Croix Rouge Canadienne" serait apprécié de la famille et peuvent être remis à la Résidence Funéraire.

DÉCÈS

Noter s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. heure de tombée. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

DEMERS Georges à Montréal, le 19 octobre 1972 à l'âge de 60 ans, est décédé. M. Georges Demers, Ingénieur-Conseil, époux de Dame Lucille Besner, demeurant au 1071 avenue des Braves à Québec. Outre son épouse il laisse dans le deuil: ses enfants, son grand-père, ses belles-filles: M. et Mme Guy Demers (Marie-Claude Thoreau), M. et Mme Jean Demers (Louise Monty), M. et Mme Claude Demers (Ginette Langlois), Mlle Lise Demers, M. et Mme Yan Cipriani (Lucille) et Mlle Madeleine Demers. Les funérailles auront lieu lundi le 23 octobre. Le convoi funéraire partira de la Résidence Funéraire Cloutier Limitée no 975 chemin Marguerite-Bourgeois à 9 heures 45 pour se rendre à l'église des Saints-Martyrs Canadiens où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Compenser l'envoi de fleurs par un don à l'Institut de Cardiologie, Hôpital Laval, 2725 chemin Ste-Foy ou à la Société de Sclérose en plaques du District de Québec, 725 Boul. Pierre Bertrand, Ville Vanier.



DÉCÈS DE MONSIEUR PAUL L'ECUYER

"La Casa Del Formaggio"

OÙ VOUS TROUVEREZ VOTRE FROMAGE PRÉFÉRÉ

6592 BOUL. ST-LAURENT, MTL, P.Q. 272-8896

Six Américains partagent deux Nobels

STOCKHOLM (d'après AP) — Six hommes de science des Etats-Unis ont partagé hier les prix Nobel de physique et de chimie décernés par l'Académie royale des sciences de Suède.

L'un d'eux, le professeur John Bardeen, est devenu lauréat pour la seconde fois, ayant partagé le prix de physique en 1956.

Le prix Nobel de physique, cette année, échoit conjointement aux professeurs Bardeen, 64 ans, de l'Université de l'Illinois, Leon N. Cooper, 42 ans, de l'Université Brown de l'Etat du Rhode Island, et John Robert Schrieffer, 41 ans, de l'Université de Pennsylvanie.

Les trois scientifiques se partageront, à parts égales, le prix de \$98.100. Ils sont récompensés pour leurs travaux sur la superconductivité. Ce phénomène signifie la disparition totale de la résistance électrique.

Le prix Nobel de chimie, également d'une valeur de \$98.100, a été attribué, pour la moitié au docteur Christian Anfinsen, de l'Institut national de santé de Bethesda au Maryland, et pour la moitié, en commun, au docteur Stanford Moore et au docteur William H. Stein, de l'université Rockefeller de New York.

Ces trois hommes de science recueillent leur prix en couronnement de leurs travaux sur un enzyme nommé ribonucléase. Ils ont découvert un réseau complexe de réactions chimiques essentiel au phénomène de la vie, et en particulier à la croissance de l'individu, à sa capacité de reproduction, à la mobilité et à la réaction aux stimuli extérieurs.

Le professeur Bardeen, qui avait été désigné lauréat en 1956 pour sa recherche sur l'effet transistor, a déclaré, dans une entrevue accordée à la presse suédoise, que la superconductivité n'aurait probablement pas le même impact économique que la mise au point du transistor. "Je crois cependant que les retombées scientifiques en seront plus importantes."

De son côté, le professeur Schrieffer, rejoint au laboratoire de recherche Esso de Linden, N.J., a expliqué que

la théorie de la superconductivité entraînerait, un jour ou l'autre, un progrès notable de l'industrie et de la technologie, notamment en ce qui touche la propulsion des trains, la prévention de la perte d'énergie dans les lignes de transmission électrique et l'amélioration des détecteurs à l'infrarouge de longue portée.

Quant à la ribonucléase, sa découverte est considérée comme la plus grande réussite de la biochimie génétique et peut conduire éventuellement à des applications étendues en médecine.

Les prix Nobel de physique et de chimie seront remis à leurs lauréats le 10 décembre.

bre, par le roi Gustave Adolfe VI de Suède, en même temps que les autres prix Nobel. La cérémonie, qui commémore l'anniversaire de la mort d'Alfred Nobel, l'inventeur de la dynamite, aura lieu au Palais des expositions de Stockholm.

DUSSELDORF (AFP) — Le plus gros diamant taillé du monde est exposé pour la première fois par le Brésil à Dusseldorf, où se tient la septième semaine allemande des pierres précieuses, qui rassemble dans 140 vitrines 50.000 créations modernes de bijoutiers français, hollandais, luxembourgeois et suisses.

Le plus gros diamant taillé du monde est exposé pour la première fois par le Brésil à Dusseldorf, où se tient la septième semaine allemande des pierres précieuses, qui rassemble dans 140 vitrines 50.000 créations modernes de bijoutiers français, hollandais, luxembourgeois et suisses.

Le plus gros diamant taillé du monde est exposé pour la première fois par le Brésil à Dusseldorf, où se tient la septième semaine allemande des pierres précieuses, qui rassemble dans 140 vitrines 50.000 créations modernes de bijoutiers français, hollandais, luxembourgeois et suisses.

PORT DE MER

AU METRO LONGUEUIL

Prestige, élégance et luxe à la portée de tous sur les bords du St-Laurent.

Occupation: décembre à mai 1973

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

A partir de \$163, \$219 et \$266

BUREAU DE LOCATION DANS LA STATION METRO LONGUEUIL

SEMAINE: 10 h 00 a.m. à 9 h 00 p.m.
SAMEDI: 10 h 00 a.m. à 6 h 00 p.m.
DIMANCHE: 11 h 00 a.m. à 5 h 00 p.m.

679-6010

ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

COMME COMPLÉMENT À VOS ÉTUDES, LE DEVOIR S'IMPOSE!

Nous vous proposons un abonnement pour la nouvelle année scolaire. Aussi nous vous invitons à remplir ce coupon et à nous le faire parvenir dès maintenant accompagné de votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal 101.

Les tarifs sont les suivants:

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	\$22.00	\$24.00
8 MOIS	\$24.00	\$27.50
9 MOIS	\$27.00	\$31.00
10 MOIS	\$30.00	\$34.50

Ci-inclus \$ pour un abonnement de mois à partir du 1972

NOM

ADRESSE

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS 381-1322

L-F. Rouquette

L'ÎLE D'ENFER

Paris, Mornay, 1924

190 P.

Bois de H. Barthélémy

Exemplaire no 231 des 904 sur vélin de Rives à la forme.

Livre sur l'Islande, les pêcheurs de morue de Terre-Neuve

\$35.00

GUÉRIN

Livres canadiens, modernes et contemporains

4440, rue Saint-Denis 843-6241

INSTALLATION DE GOUTTIÈRES

HO-DO

ÉMAILLES • CUIVRE GALVANISÉ • ALUMINIUM

RÉPARATIONS ESTIMES GRATUITS

MONTREAL 322-4160 QUEBEC 872-9244

PRIMEAU MÉTAL Inc.

Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO" spécial pour bricoleur" chez votre marchand de matériaux de construction.

ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN

Agribon au goût

EXPERIENCE LAXATIVE-PURGATIVE

PROCHAIN MARIAGE

M. et Mme Jacques Raymond, de Westmount, sont heureux d'annoncer le prochain mariage de leur fille Mireille, ou Dr John R. Keyserling, fils de M. et Mme Robert W. Keyserling, de Dorval. Le mariage aura lieu en décembre.

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ

UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉLIANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION

Sithines 33

Tenez bien le câble...

Radio-Québec arrive enfin chez vous!

par JACQUES THÉRIAULT

"Oui, oui, on a fini par l'avoir le câble... Faudrait pas essayer de nous l'enlever maintenant, parce qu'on y est déjà tous accrochés solidement".

A vrai dire, il s'agit moins d'un slogan que d'une sorte de phrase miraculeuse qu'on entend présentement en écho dans tous les corridors de Radio-Québec qui diffusera tous les jours, sur les câbles de Montréal et Québec, à partir du 5 novembre. Tous les soirs, de sept heures trente à neuf heures trente, plus de 185.000 abonnés des câbles (soit environ 700.000 personnes) pourront avoir accès à ce projet-pilote appelé à prendre un développement considérable au cours des prochaines années.

Deux semaines avant le grand départ, chacun est animé d'une bonne humeur à toute épreuve et d'une détermination peu commune au travail. On s'arrache les heures de studio disponibles, on s'encourage mutuellement, on se critique et on s'empiffre de vitamines C pour tenir le coup. Comme on dit, "c'est pas le moment de flancher".

On connaît, en effet, les grandes lignes de la bataille que mènent les promoteurs de Radio-Québec depuis 1969 pour entrer officiellement sur la scène de la télédiffusion. Comme l'affirmait récemment M. Yves Labonté, le président de Radio-Québec, "notre effort cherche à doter le Québec d'une ressource éducative supplémentaire, mise à la portée de tous ceux qui sont soucieux de formation et de culture". Et il ajoutait: "Une formation qui s'acquiert et une culture qui se développe en dehors du cadre scolaire et dans un contexte particulier qui est celui du foyer auquel nous donne accès le petit écran".

La vocation "éducative" de Radio-Québec ne vise donc pas tellement à répondre aux exigences d'une programmation d'études spécialisées, mais bien plutôt à satisfaire un public auquel on présentera des documents de nature "à ouvrir les esprits, à susciter la discussion et la réflexion en commun".

C'est d'ailleurs, une politique à laquelle se rallient tout naturellement



Les membres du personnel de RQ que nous avons réunis autour d'une table-ronde se retrouvent le plus souvent autour des caméras de télévision. Ce sont, dans l'ordre habituel, les réalisateurs Charles Binamé, Guy Bouchard et Michel Beaulieu, l'animatrice Lise Garneau, et Jean Dumas, le directeur des relations publiques.

Leur enthousiasme nous incite à leur laisser la parole. C'est une aventure dont ils peuvent parler en toute connaissance de cause, l'ayant vécue au fil des jours depuis que les rouages se sont mis à tourner plus normalement.

Jean Dumas: "Depuis sa création, Radio-Québec poursuit les mêmes objectifs. Nous voulons être une sorte de super-marché où les téléspectateurs peuvent puiser des éléments de réflexion sur des sujets variés qui les concernent tous quotidiennement, comme une saine alimentation, l'assurance, la photographie, la couture et les métiers".

Lise Garneau: "En somme, Radio-Québec recherche une formule d'émissions destinées à la famille en général. Le contenu de la programmation est éducatif sans l'être dans le sens traditionnel du mot".

Dumas: "J'ajouterais aussi qu'on ne tient pas à avoir le caractère culturel élitique de Radio-Canada et que notre objectif est très différent de celui de Télé-Métropole. Il n'est pas non plus question de réaliser des émissions scolaires proprement dites qui sont du ressort du ministère de l'éducation, ni de fouiller des problèmes à la manière de Télé-Média. En somme, on se situe au milieu de ces organismes; nous ne tenons pas à épiétrer sur l'un ou l'autre de ces domaines. Je dois dire d'ailleurs, que nos relations sont assez harmonieuses avec Radio-Canada et le canal 10, parce que ses dirigeants ont compris que nous étions pas là pour leur faire concurrence".

Mais il reste encore à convaincre le ministère de l'éducation de l'autonomie complète de Radio-Québec et de la vocation qui est la sienne. Comme il est question d'éducation, en admettant même que ce soit dans le sens le plus large du mot, le ministère souhaiterait en effet que les programmations de l'Office de radio-télévision du Québec lui soient soumises pour voir si elles répondent ou non aux normes qu'il a fixées. Mais la direction de Radio-Québec refuse ce rôle de censeur, en évoquant des buts complémentaires et parallèles à l'enseignement dispensé dans les écoles, en révisant qu'elle ne tient pas à devenir un instrument de ce même ministère dont lui viennent cependant quarante pour cent de ses commandes annuelles.

Pour l'instant, le personnel de Radio-Québec a cependant d'autres chats à fouetter: d'abord, il est forcé de se limiter à un budget de \$2.684.700 pour cinq mois d'exploitation, puis, de se plier aux contraintes encourues par un personnel technique réduit à son minimum.

Guy Bouchard: "Je suis à Radio-Québec depuis sa fondation. Auparavant, j'ai travaillé à Tébec, puis à CJPM-TV à Chicoutimi. Lorsque cette station de télévision a été inaugurée, j'ai ressenti à peu près la même chose qu'aujourd'hui. Ouvrir un poste, c'est tout un défi. Bien sûr, on manque de personnel et les facilités de studio ne sont pas aussi nombreuses qu'on le voudrait, mais on arrive à passer par-dessus".

Dumas: "Je suis également assez fier de constater qu'on ne produira pas des émissions qui coûtent dans les \$25.000".

Garneau: "Je ne suis pas réalisatrice, mais je sens qu'il faut produire beaucoup en peu de temps. Parce qu'on possède seulement deux studios, il m'est même arrivé d'avoir à répéter une émission dans le bureau du réalisateur..."

Charles Binamé: "Moi je me dis que c'est une contrainte qui durera le temps qu'il faudra. Peut-être un an,

un an et demi. Mais l'esprit qui règne dans la maison actuellement est formidable. Les journées sont longues, mais chacun est stimulé par l'idée de passer en ondes".

Bouchard: "J'ai comme l'impression de revivre l'époque de la bonne vieille télévision en direct: il faut que ça swingue. Ma seule inquiétude, c'est que les techniciens ne puissent tenir le coup, parce qu'ils sont dans les studios souvent et longtemps actuellement".

Dumas: "Je suis entièrement de cet avis. Sept ou huit superviseurs techniques doivent se partager le travail

Un petit oeil sur la cablogrille

● Dimanche, 5 novembre 17h.00 à 19h.30 "J'arrive": Rappels des origines de Radio-Québec, reportage d'inauguration, présentation de la programmation (2 heures).

● Lundi, 6 novembre, 19h.30 "Peter": Première nord-américaine d'un dessin animé hongrois. Aventures de Peter, sa sœur et son chien.

19h.45 "Tam ti delam": Les origines du Québécois. Aujourd'hui: L'évolution du Corps. Les hommes forts du Québec. Animateur, Pierre Thibault.

20h.45 "Un peu de tout": Première d'une série de 4 émissions présentant de façon fantaisiste l'évolution du langage: "Si langage m'était conté".

21h.15 "Sans point ni couture": Marie-Charlotte enseigne comment faire une veste d'été. Première d'une série d'émissions sur la couture.

● Mardi, 7 novembre 19h.30 "Tuktuk": Tuktuk part à la chasse au caribou; la bête servira à divers usages.

19h.45 "Rythmes": Les danses et instruments de musique des Andes, avec les "Kinos-Kisos" et les "Los Quinchamali". Animateur, Michel Carlier.

20h.15 "St-Jérôme P.Q.": Conférence d'ouverture du ministre Jean Marchand pour une suite de colloques d'animation sociale. Première d'une série sur les problèmes de l'évolution technologique.

20h.30 "Destination sécurité": Le monde des assurances, labyrinthe pour le consommateur: Comment y voir clair? Aujourd'hui: Présentation d'ensemble avec Jacques Roy, actuair.

21h.00 "Dans le coup": L'univers du sport. Aujourd'hui: Images poétiques du pêcheur à l'écoute.

21h.15 "Au cœur des mots": Mosaïque visuelle à partir de mots courants. Aujourd'hui: Amour, Coeur, Brûler, avec le poète Claude Péloquin.

● Mercredi, 8 novembre 19h.30 "La famille papier": Bricolage pour toute la famille. Aujourd'hui: Maman initie Papa et les enfants à la fabrication d'un castolet et de marionnettes.

19h.45 "Poudrière et froidure": Premier d'une série de films sur la beauté et les méfaits de notre climat. Aujourd'hui: "Entre ciel et neige".

20h.00 "Eureka": Les richesses naturelles du Québec et leur exploitation. Aujourd'hui: Découverte et fabrication du papier. Animateur, Jean-Pierre Ménard.

20h.30 "Transition": Les problèmes de l'âge de la retraite et de la vieillesse qui l'accompagne. Aujourd'hui:

Hubert de Ravinel rencontre le Dr Hans Selye.

20h.45 "Honnit soit qui mal y mange": Les lois et les avantages d'une alimentation saine. Aujourd'hui: Quelles notions de base. Animateur, Lise Lebel.

21h.15 "Babel en transit": Les problèmes provoqués par le "Choc du Futur" et le rythme de la vie moderne. Rencontre de sociologues et de spécialistes de la prospective.

● Jeudi, 9 novembre 19h.30 "Un mailloin de la chaîne": Reportages illustrant le lien entre les divers métiers et professions. Aujourd'hui: Table-ronde d'introduction sur le rôle des citoyens dans la société. Animateur, Michel Simard.

20h.00 "Casino des conjonctures": Un jeu où l'on apprend à observer, évaluer et décider. Avec participation du public en studio. Aujourd'hui: Le Tiers-Monde.

20h.30 "Dix enfants au soleil": Une caméra-témoignage suit un groupe d'enfants et saïst sur le vif leur comportement. Aujourd'hui: Qui est-ce moi?

21h.00 "On n'a plus les séances qu'on avait": Visites de diverses troupes de théâtre d'amateurs. L'animateur, Jean Fleury, rencontre "Le Théâtre sans fil".

● Vendredi, 10 novembre 19h.30 "Clic": Le photographe Frédéric Klein fait voir tout ce qu'on peut tirer d'un appareil-photos. Aujourd'hui: Emission d'introduction: historique de la caméra.

19h.45 "Entre deux mers": Une visite des diverses provinces canadiennes. Aujourd'hui: Métamorphose dans les Maritimes, l'évolution de petits villages de pêche.

20h.00 "Poste frontière": L'animateur, Daniel Bertolino, parcourt le monde à la recherche de l'inédit. Invités d'aujourd'hui: François et Louise Prévost.

21h.00 "Deux temps, un sourire": Documentaires humoristiques. Aujourd'hui: Début d'une série sur Norman McLaren, sa méthode de travail, son oeuvre.

21h.15 "Mains habiles, mains agiles": Rencontres d'artisans; l'évolution de l'artisanat au Québec. Aujourd'hui: Pierre Patry rencontre un artisan Bernard Chaudron et un sculpteur Yves Trudeau.

● Samedi, 11 novembre 19h.30 Après 7h. Un concentré de la programmation de Radio-Québec. Choix d'émissions de types variés (2 heures).

d'environ vingt-quatre réalisateurs, mais on devra s'en tirer comme ça tant que le gouvernement ne nous accordera pas plus d'argent".

Comme le précise Jean Dumas, c'est pratiquement la réponse du public à Radio-Québec qui démontrera définitivement au gouvernement que cet organe de diffusion est d'importance. D'où l'espoir d'une hausse de budget pour le prochain exercice financier qui débutera le 1er avril 1973.

Dumas: "Le public, c'est notre prochaine étape. Son appui sera déterminant. S'il n'est pas favorable, on s'écroule..."

Garneau: "C'est, je pense, ce qui nous incite tous à travailler très fort."

Dumas: "Non seulement faut-il créer un style, mais il est d'une importance capitale de créer un auditoire et de lui expliquer ce qu'est Radio-Québec. A cette fin, nous avons mis sur pied la publication d'un journal mensuel qui s'appellera 'Téléclé'; il sera offert gratuitement à tous ceux qui en feront la demande et distribué principalement dans toutes les Caisses populaires. On souhaite également développer la participation du public au maximum; on tient à ce que les gens réagissent, qu'ils nous appellent, qu'ils nous écrivent. On a même organisé un service téléphonique permanent, à Québec comme à Montréal, pour permettre à tout un chacun de faire instantanément ses commentaires sur les émissions qu'il verra".

Garneau: "Pour ma part, j'animerais deux émissions (J'arrive et Après 7h) qui ont pour but premier d'informer les gens sur nos activités et de répondre aux questions qu'ils pourraient se poser".

Bouchard: "En somme, notre cahlogrille tient compte des besoins des consommateurs. Personnellement, je réalise une série d'émissions sur la couture. A l'aide de petites trouvailles personnelles auxquelles on pense peu ou peu, je tiens à démontrer aux spectateurs qu'ils peuvent solutionner beaucoup de problèmes à la maison avec une très grande facilité. J'assurerais également une série de treize émissions de cinquante-cinq minutes consacrées à Monsieur tout le monde (Poste frontière); il sera surtout question des contacts humains et de connaissances amicales que l'on découvre en voyageant. Je me suis débrouillé avec un petit budget, en faisant travailler mes ménages".

Charles: "Je me suis également contenté de peu de sous. Cinquante dollars par émission pour concevoir les décors d'une série sur le folklore dans le monde (Rythmes), c'est pas énorme, mais on s'aperçoit parfois qu'on peut faire des miracles avec des petits riens et beaucoup de bonne volonté".

Concernant la programmation de Radio-Québec, il est d'ailleurs intéressant de noter qu'elle a été conçue à la suite de sondages effectués auprès de la population québécoise, parce qu'on ne tenait surtout pas à s'adresser à un auditoire fantôme. Par ordre de priorité, les principales préoccupations des Québécois se lisent comme suit: 1- les voyages et les loisirs; 2- les jeunes et leurs problèmes; 3- la santé; 4- l'éducation; 5- l'économie; 6- la créativité. Ces sondages ont également établi que les enfants souhaitaient qu'une place plus grande soit faite à la créativité dans les cours académiques.

Dumas: "Actuellement, tout est expérimental. C'est en vue de trouver la meilleure piste que la grille actuelle de programmation a été établie. On verra dans les mois à venir à la réajuster en fonction des demandes. Mais on ne perdra jamais de vue que les gens ont soif de connaissances..."

Garneau: "...et qu'il est possible de garder constamment leur esprit en éveil avec les plus petites choses".

Comme on le sait, Radio-Québec ne nous embêtera pas avec des commerciaux. Ils seront justement remplacés par ces "petites choses" évoquées par Lise Garneau. Dans le langage technique, on dit "des capsules". D'une durée variant entre cinq secondes et deux minutes, elles fourniront entre deux émissions des points d'information et des conseils pratiques sur ce qu'il faut faire par exemple, en cas d'incendie, d'accident, d'évanouissement ou d'empoisonnement.

Finalement, l'équipe de production de Radio-Québec souhaite être "au service du consommateur" deux heures par jour

et sept jours par semaine, au rythme d'une programmation canadienne à quatre-vingt-seize pour cent et d'émissions variées dont quatre-vingt-cinq pour cent auront été produites dans ses propres studios.

Si vous avez le câble, tenez-le bien jusqu'au 5 novembre: Radio-Québec arrive...

Radio-Québec vous tend le câble...!

Les promoteurs de Radio-Québec font présentement parvenir un questionnaire à une quantité considérable de Québécois de tous les milieux. Dans cette lettre que nous publions in extenso, Radio-Québec brosse les grandes lignes de son orientation et pose les bases du dialogue qu'il souhaite instaurer avec son auditoire.

"Tout en poursuivant son programme de production audio-visuelle pour les besoins du gouvernement, notamment pour le ministère de l'Éducation, Radio-Québec entreprendra, le 5 novembre prochain, sur les réseaux de câble de Montréal et de Québec, un projet-pilote (de six mois) de télévision à l'intention du grand public. Les résultats de cette expérience nous aideront à préciser la programmation ultérieure, mais nous devons nous interroger immédiatement sur certaines orientations à prendre, en vue de répondre dès l'automne prochain aux besoins les plus pressants de la population dans le domaine où nous pouvons apporter notre contribution.

"Comme télédiffuseur, et conformément à sa Loi, Radio-Québec propose aux citoyens une ressource pour leur formation à l'art de vivre dans la complexité du monde d'aujourd'hui; c'est un point d'appui pour leur promotion humaine présentée dans le cadre du foyer grâce à la technique de la télévision.

Votre connaissance particulièrement aigüe du milieu québécois nous a incités à vous demander votre avis sur les priorités auxquelles nous devrions nous attacher dans la poursuite de ce mandat. Nous vous remercions d'avoir bien voulu accéder à cette requête. Pour préparer la rencontre que nous aurons avec vous, nous vous soumettons quelques questions qui peuvent former l'ossature de notre conversation. Nous espérons qu'elles vous aideront à alimenter votre réflexion.

1. Quelle est à vos yeux la place de Radio-Québec à côté des autres diffuseurs au Québec?

2. Comment voyez-vous le rôle de Radio-Québec à côté des autres institutions, organismes, services et ressources qui s'occupent de la promotion humaine au Québec?

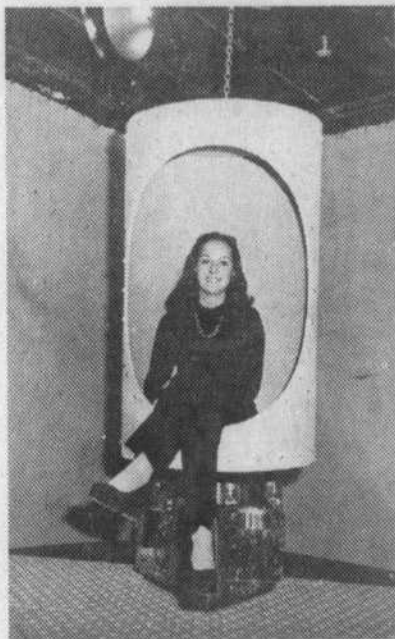
3. Selon vous, vers quels besoins urgents, et vers quels besoins à long terme, Radio-Québec devrait-il concentrer son effort d'éducation des citoyens?

4. D'après vous, avec quels autres media Radio-Québec pourrait-il collaborer dans cet effort (radio, journaux, revues, associations, services etc.)?

5. Quelle devrait être, selon vous, la clientèle prioritaire des émissions de Radio-Québec?

6. Quel objectif Radio-Québec devrait-il poursuivre prioritairement au plan de la formation populaire: (enseigner? informer? sensibiliser? motiver? développer l'esprit critique?)

"Ce questionnaire se veut un simple inventaire à partir duquel s'engagera notre échange avec vous. Nous sommes assurés que les approches particulières que vous avez sur ces problèmes peuvent prendre le relais de ces propos et constituer la base d'un dialogue extrêmement enrichissant."



Lise Garneau, l'animatrice-maison, se consacrait auparavant à l'enseignement. Depuis le coup d'envoi définitif, c'est "Miss Radio-Québec" qu'on l'appelle... (Photo: B. Lauzé).

les quelques membres du personnel de Radio-Québec que nous avons réunis en table-ronde, afin de prendre le pouls de cette entrée en ondes tant attendue. Ce sont: Jean Dumas, directeur des relations publiques, Lise Garneau, animatrice, Guy Bouchard et Charles Binamé, réalisateurs. Sans tenter de dissimuler les problèmes causés par des débuts précipités par les événements, puis en admettant que le conflit qui oppose toujours Radio-Québec à l'Union des artistes ne facilitait pas leur travail (depuis janvier dernier, les trais ne sont pas arrivés à s'entendre sur la question des droits d'auteurs que Radio-Québec souhaite "universels et illimités", et l'Union des artistes interdit pour l'instant à ses membres d'y travailler), ils restent néanmoins assurés que Radio-Québec répondra à un besoin et marquera un tournant important dans l'histoire des communications au Québec.



"Babel en transit", une évocation des problèmes suscités par le choc du futur sur la vie quotidienne des Québécois de tout âge, le mercredi à 21h15. Une réalisation de Michel Beaulieu.



"La famille Papier", une émission où toute la famille apprend à se divertir en commun en fabriquant des objets en papier. De gauche à droite: Lise Constant, Pascal Léveillé, Pierre Gobeil et Emmanuelle Rousseau, le mercredi à 19h30. Une réalisation de Guy Parent.



Claude Péloquin, animateur et Laurent Santerre, linguiste et chercheur, dans le décor de la série "Au cœur des mots", une émission qui vise à développer la faculté d'association mentale à partir du vocabulaire, le mardi à 21h15. Une réalisation de Pierre Duceppe.

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢

CE SOIR SAMEDI 21 OCTOBRE
7:00 THE BOSTON STRANGLER
9:30 THEY SHOOT HORSES, DON'T THEY?
MINUIT: SILENT RUNNING

DEMAIN DIMANCHE 22 OCTOBRE
2:00 SILENT RUNNING
4:30 THE BOSTON STRANGLER
7:00 LA FEMME DU PRÊTRE
9:30 MON ONCLE ANTOINE

LUNDI LE 23 OCTOBRE
7:00 MON ONCLE ANTOINE
9:30 LE VOYOU

OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

La Salle Bonaventure

LLOYD-KEIGO présente
The Feminine Connection '73
Un spectacle évolutif de danses et chansons



mettant en vedette
Mlle Bonnie Graham

et
"The Lovin' Couple"

Chorégraphie: Al Gossan

A l'affiche du 25 septembre au

18 novembre. Danse avec Nick

Martin et son orchestre. Réser-

vation: composez 861-3511.

La Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

LE GROUPE DES
PEINTRES KÉBÉKOIS
expose tous les soirs
les œuvres de
LILIANE MORGAN
du 15 oct. au 12 nov.
inclusivement
T.N.M.
84 ouest,
rue Ste-Catherine

2.30 et 7.30 P.M. 2e film
LE LAUREAT
CLAUDE BLOOM
SALLE BREBEUF
Tél. 731-1297 — 5625, Ave. Decelles — Tél. 731-1297

2.00 et 7.00 P.M. 2e film
DUMBO
Walt Disney
AUDITORIUM BREBEUF

SPÉCIAL — ÉCOUTEZ CHARLIE CHAPLIN PARLER
CHARLIE continue de secouer
de rire le tout Toronto.
Une présentation All-World Cinema Limited
CHARLIE CHAPLIN
The GOLD RUSH
Écrit, réalisé et dirigé par Charlie Chaplin.
À L'AFFICHE! **SNOWDON**
5225 DECARIE 482-1322
REPRÉSENTATIONS: 1.30, 3.05, 4.35, 6.10, 7.40, 9.15 P.M. DERNIÈRE
REPRÉSENTATION COMPLÈTE 9.00 P.M.

CANTATA No 140 "Sleepers, Wake"
J. S. Bach
"My heart is inditing"
G.F. Handel
Erskine and American Church
(coin Sherbrooke et Crescent)
Chorale et orchestre
Brian Jackson,
Chef d'orchestre
DIMANCHE, 22 OCTOBRE 1972
- 5:00 P.M.
Betty Doroschuk, soprano
Christina Jones, alto
Albert Huibers, ténor
Leslie Hughes, baryton
Entrée gratuite Bienvenue à tous

Tudor Singers
Chœur de 80 voix
Directeur: Wayne Riddell
Concert du 10e anniversaire
MESSE EN SI MINEUR
J.S. Bach
Dim. 19 nov. 1972 à 20h. 30
Église Notre-Dame
Solistes:
Lois Marshall, soprano - Maureen Forrester, alto
Robert Peters, ténor - Max Van Egmond, basse
Billets: \$2 - \$3 - \$4 - \$5 - \$6
C.C.A., 1822 ouest, rue Sherbrooke (sous-sol) - Tél.: 932-2171

Alexandre Lagoya
guitariste
le mercredi 25 octobre
à 20h30
Billets: \$2.50, \$3.00, \$4.00, \$5.00
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

Play Bach 31 OCT.
JACQUES LOUSSIER
à 8:30 P.M. - \$2.50 à \$5.50
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112
COPRODUCTION SHELDON KAGAN

LE PROCÈS DE JEAN BAPTISTE M
DE ROBERT GURIK.
MISE EN SCÈNE: ROLAND LAROCHE
OUVERTURE DE LA SAISON AU T.N.M.
UNE CRÉATION QUÉBÉCOISE
REPRÉSENTATIONS: DU MARDI AU VENDREDI 20h00
SAMEDI MATINÉE 17h00
SAMEDI SOIR 21h00
DIMANCHE 19h00
BILLET EN VENTE DES MAINTENANT
861-0563.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE,
84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 129
tnm

un Triomphe Québécois
24^e PALMARES DU FILM CANADIEN
Prix Spécial du Jury
Photographie: Michel BRAULT
Prise de Son: Claude HAZANAVICIUS
"SAISSANT... REMARQUABLE!"
"UNE REUSSITE POUR MANKIEWICZ"
"UN DES PLUS BEAUX FILMS RÉALISÉS AU QUÉBEC"
- QUÉBEC PRESSE
GUY LECUYER
MARCEL SABOURIN
PIERRE DUFRESNE
couleur
PARISIEN
480 Ouest Ste. CAT. 861-2697

LA PRESSE INTERNATIONALE
ACCLAME À L'UNANIMITÉ L'ŒUVRE
LA PLUS TOUCHANTE DU CINÉMA QUÉBÉCOIS!
Micheline Lanctôt — Donald Pilon
la vraie nature de BERNADETTE BROWN
Un film de Gilles Carle EN COULEUR
1590, ST-DENIS 845-3222 **pierrot** METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

Annie Girardot
Philippe Noiret
La Mandarine
Un film de Edouard Molinaro
1590, ST-DENIS 845-3222 **chevalier** METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

DERNIERS JOURS: LA SALAMANDRE
LES FILMS FAROUN EN COLLABORATION
AVEC HUNGAROFILM PRÉSENTENT LA

SEMAINE DU CINÉMA HONGROIS
20-26 OCTOBRE 8 PREMIÈRES NORD-AMÉRICAINES

Vend., 20 oct., 9:00/Sam. 21 oct., 7:00 **POUR TOUS**
PAYSAGE MORT de Istvan Gaal, s. t. fr.

Grand Prix d'interprétation féminine, KARLOVY VARY 1972

Sam. 21 oct., 3:00 et 5:00/Dim. 22 oct., 3:00 et 5:00 **POUR TOUS**
PSAUME ROUGE de Miklos Jancso, s. t. fr.,
Grand Prix de la mise en scène, CANNES 1972

Sam. 21 oct., 9:00/Dim. 22 oct., 7:00 **POUR TOUS**
SZINDBAD de Zoltan Huszarik, s. t. fr.,
D'un humour, d'une beauté et d'une nostalgie infinies,
VENISE 1972

Dim. 22 oct., 9:00/Lundi 23 oct., 7:00 **POUR TOUS**
AMOUR de Karoly Makk, s. t. a.,
Un hymne à l'amour
Grand Prix du Jury, CANNES 1971

Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est. St-Paul (Place Jacques-Carlier) 861-7863

À L'AFFICHE
jusqu'au 27 octobre
Mardi au jeudi: 8 h. 30
ven.: 9 h. 15 - sam.: 8 h. 30
Le succès londonien SLEUTH
dans sa version française
JEU, SET et MATCH
Mise en scène: Jeanine Beaubien
Mettant en vedette
GÉRARD POIRIER - DÉNOÏT GIRARD
avec Jules Drigar
Réservations: 526-0821
"SLEUTH est en son genre un petit bijou
d'horlogerie préparé de main de maître pour
chatouiller la curiosité du spectateur, éprouver
son flair et lui procurer des émotions
analogues à celles que l'on ressent à la lecture
d'un bon polarier."
(Mortel Dasylla, La Presse)
A l'affiche dès le 1er nov.
"THE MAN MOST LIKELY TO..."
de Joyce Rayburn
Réservations entre midi et 4:00 p.m.

ETRANGE!
HYPNOTIQUE!
PHÉNOMÈNE COSMIQUE!
LES DERVICHES-TOURNEURS DE TURQUIE
Une Représentation Seulement
Dimanche, 22 octobre - 8:30 p.m.
Billets: \$7, \$6, \$5, \$4, \$3.
EN VENTE: CCA, 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol), Place des
Arts et Agences 932-2234
SALLE WILFRID-PELLETIER

théâtre du rideau vert
LA CELESTINE
Du mardi au samedi: 20h.
Dimanche 19h.
de Fernando de Rojas
Mise en scène: GUY HOFFMANN
avec
DENISE PELLETIER
HUBERT NOEL — LOUISE TURCOT — ANDRÉ CAILLOUX
tous les dimanches **théâtre jeunesse**
LE CHAT BOTTE 14 h 30
marionnettes de
Réginald et Lapointe
(Entrée \$1.00)
théâtre
FRIZELIS ET LA FÉE DODUCHE
fantaisie
d'André Cailloux 15 h 30
(entrée \$1.00)
Réservations: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis

BURTON est 'BLUEBEARD'
LE BARBE-BLEU QUI ÉGORGEA
SIX BELLES ÉPOUSES
14 ANS
ALEXANDER SALKIND présente RICHARD BURTON dans le rôle de Barbe-bleu. En vedette
également RAQUEL WELCH avec VIVIAN LEE — NATHALIE BELIN, MARILY TOLKARIN
SCHUBERT, ANASTASIA BELLI, STYL DANNING et JOEY HEATHEON dans le rôle de "Aunt"
avec EDWARD MEERS dans le rôle de "Steph".
À L'AFFICHE
LOEW'S 954 STE CATHERINE O. 866-5851
DORVAL 260 AVE. DORVAL, 631-9977
LOEW'S: REPRÉSENTATION: 10.25, 12.35, 2.45, 4.55, 7.05, 9.25 P.M.
DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLÈTE 9:10 P.M. DIM.: programme continué
à partir de 12:20 P.M. DORVAL (Salle Dorval) Tous les soirs 7:00 et 9:00.
Matinée Sam.: 2:00 P.M. Dim. programme continué à partir de 1:00 P.M.

100 films pour \$18.00
Les Cinémas du Vieux Montréal
présentent
Un véritable festival
international du film de 6 mois
à partir du 27 octobre
Vous seront présentés:
20 films nouveaux ou récents
48 classiques du cinéma
et 26 programmes spéciaux (plus les
films du Club Faroun)
Une carte de membre
• vous permet d'entrer en tout temps
aux deux cinémas du
Vieux-Montréal
• de réserver votre place
• d'obtenir des prix réduits pour
vos invités
• d'avoir accès au café-bar du
Kino-Club
• et d'autres avantages
Pour votre dépliant,
le programme et la formule d'inscription:
Le Kino-Club des cinémas du Vieux-Montréal
136 est. Saint-Paul, Montréal 127, Qué.
871-1146 (sur sem. de midi à 5h)
861-7863 (après 5h et fin de semaine)

Oubliez le monde, venez au...
"Lisa Minnelli est plus que sensationnelle"
— N.Y. Daily News
CABARET Adieu Berlin
COULEUR
V. Française de "CABARET"
CABARET 12.00, 2.20, 4.45, 7.05
9.30 Der RepComp 9.30
IMPERIAL
1430 BLEURY 288-7102

SAISON 72-73
JANVIER
OCTOBRE **DOM JUAN**
de Molière
Mise en scène: Gilles Pelletier
Décors: Claude Fortin
Costumes: François Barbeau
avec
Gilles Pelletier,
Yves Létourneau,
Nicole Filon,
Guy L'Esuyer,
Jacques Auger,
Robert Rivard,
Françoise Grotton,
Jean-Louis Paris
MARS **MAISON DE POUPEE**
de Henrik Ibsen
Mise en scène: Yvon Thiboutot
Décors: Claude Fortin
Costumes: François Barbeau
avec
André Lachapelle,
Hélène Laiselle,
Yves Létourneau,
Louis Aubert
de Pavel Kohout
Mise en scène: Roland Laroche
Décors: Guy Neuve
Costumes: Solange Legendre
avec
Marc Favreau,
Louise Dussault,
Ronald France,
Yvon Dufour,
Jean-Louis Millette
3 spectacles pour \$3.50 - Renseignements: 866-1964

LES DOULEURS DE LA PATERNITÉ!
yvon deschamps denise filiatraut
Moins de 12 ans \$1.00
LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉ
le p'tit nient rite
Janyne sutto, hélène kisel, denis circuin
et les autres de la troupe
magali noel
et les autres de la troupe
kuk-geores carrier
et les autres de la troupe
FLEUR-DE-LYS 288-3303
JEAN TALON 725-7000
EN PRIMEUR DANS 15 CINÉMAS AU QUÉBEC
MONTREAL — QUÉBEC — TROIS-RIVIÈRES — SHERBROOKE
CHICOUTIMI — HULL — DRUMMONDVILLE — GRANBY — VICTORIAVILLE
THÉODORE MINES — ALMA — JONQUIÈRE

IL CRAIGNAIT LE JOUR OÙ IL DEVRAIT DÉFENDRE SA FEMME ET SON FOYER!
UN FILM DE SAM PECKINPAH EN COULEURS
DUSTIN HOFFMAN
LES CHIENS DE PAILLE
Qu'est-il arrivé à TANTE ALICE?
21ème FILM
Geraldine Page Ruth Gordon
Rosemary Forsyth
À L'AFFICHE!
PAPINEAU GRANADA ARLEQUIN
REPRÉSENTATIONS COMPLÈTES: PAPINEAU 1.00, 3.05, 7.15 P.M.; ARLEQUIN 1.10, 3.00, 7.10 P.M. GRANADA, En Semaine des 7.10 P.M. Samedi des 3.30 P.M. Dimanche continué depuis 1.15 P.M.

arts spectacles

Une entrevue avec l'imprésario Sheldon Kagan

Où sont-ils donc?... les amateurs de jazz...

par GILLES ARCHAMBAULT

Au moment où il me reçoit dans son bureau, Sheldon Kagan se demande s'il va continuer de mettre sur pied des concerts de jazz à Montréal. Vendredi dernier, l'orchestre de Don Ellis n'a attiré que 900 personnes à la salle Wilfrid-Pelletier. A 23 ans, Kagan ne peut compter sur un mécène, ses pertes, il est seul à les assumer. A l'heure actuelle, son bureau, c'est une pièce de son domicile; ses difficultés financières sont telles qu'il doit se départir d'une partie de l'équipement sonore qu'il possédait. C'est lundi matin, il fait froid, il pleut.

G.A. — D'où vous vient cet intérêt pour le jazz?

Kagan — J'étais chez un ami, on m'a fait tourner un disque de Harry James. Je me suis aperçu que cette musique était fantastique, qu'elle me plaisait davantage que le rock, je m'y suis intéressé, j'ai écouté, j'ai lu, c'est tout. Depuis ma sortie du high school, je m'occupais de placer des artistes rock dans des discothèques, des artistes locaux, des américains aussi mais pas des vedettes comme les Grateful Dead, mais des professionnels. J'ai décidé de m'occuper de jazzmen de réputation internationale, j'ai fait des contacts à New York et à Los Angeles. A New York, on me demandait \$2500 de garantie, la Place des Arts \$800. J'avais au début des alliés, nous avons emprunté cette somme, en y ajoutant \$200 pour la publicité. En janvier 71, Krupa, Gillespie jouaient à Montréal par mon entremise. C'était casse-cou, j'avais 21 ans, je voulais présenter du jazz dans une ville qui s'en était passée depuis 10 ans! Dès le début, ça été fantastique. J'avais l'habitude des groupes rock américains qui se prenaient pour des dieux et je rencontre à Dorval Gillespie et Krupa qui sont d'une gentillesse totale, qui transportent eux-mêmes leurs valises, qui me demandent s'ils doivent héler un taxi alors que mes petites vedettes rock insistaient pour rouler en Cadillac. Quoi? Gillespie qui me parlait simplement, alors que les rockers me faisaient sentir clairement que je n'étais qu'un impresario. Et que pensez-vous de Roland Kirk qui accepte de jouer gratuitement à la Place des Arts avec Gillespie entre deux représentations à l'Esquire, tout cela pour m'aider, moi? Hélas, seulement 1700 personnes se sont dérangées, ce soir-là. Il m'en fallait 2000 pour entrer dans mes frais. Mes partenaires se sont découragés. Je suis resté seul. L'heureuse solution, je l'ai trouvée en organisant la venue de l'orchestre de Glenn Miller dirigé par Buddy DeFranco. Le vieux truc de la nostalgie. Nous avons joué à guichets fermés. Je me croyais sauvé, hélas! Lionel Hampton n'a pas marché fort, le World's Greatest Jazz Band, non plus! Herbie Mann s'était très bien vendu, mais il y avait tempête ce soir-là, j'ai dû rembourser le tiers des places.

G.A. — C'est par conviction que vous vous occupez de jazz?

Kagan — Si vous voulez. Je veux montrer au public qu'il existe autre chose que le rock.

G.A. — Si vous aviez le choix entre un Earl Hines qui pourrait attirer 2000 personnes et un Herbie Mann qui en at-

tirerait 2500 personnes que feriez-vous?

Kagan — Je n'ai pas le choix, j'inviterais Mann. Voyez dans quel état sont mes affaires. Cependant, jamais je n'inviterais un imposteur dans le seul but de faire de l'argent. Remarquez qu'à mon sens Mann est un très bon musicien.

G.A. — Ce n'est pas mon avis, passons. Pour vous, le jazz n'est pas une affaire, alors?

Kagan — C'est une affaire, mais pas une façon de m'enrichir. Je dois vivre de ce métier. Cette année, j'ai perdu \$14.000. Ça ne saurait continuer... Je me demande si je respecterai les ententes que j'ai avec des agences américaines. Comme je peux légalement les résilier, qu'il en est encore temps...

G.A. — Vous savez que Montréal n'est pas une ville jazz, pourquoy vous entêtez-vous?

Kagan — Je ne sais pas. Si au moins les postes de radio m'aidaient, plutôt que d'abrutir les gens avec du Herb Alpert à longueur de journée! Il s'agit d'éduquer les gens, j'en suis sûr.

G.A. — Mais à New York aussi, on a ce genre de problèmes. Los Angeles, par exemple, le concert CTI a attiré 20.000 personnes. A Montréal les mêmes musiciens, ou à peu près, ne sont entendus que par 1500 amateurs. Et il a fallu que je fasse de la promotion dans les cégeps, en plus de cela!

G.A. — Comment peut vous coûter par exemple le double concert du Modern Jazz Quartet et du grand orchestre de Woody Herman?

Kagan — Parce qu'on m'a consenti des prix spéciaux. Herman étant déjà venu ici par mon entremise et le Modern Jazz Quartet faisant affaire avec la même agence, leur venue m'a coûté moins de \$10.000, publicité comprise. Pourtant, la vente de billets ne m'a donné que \$7.000.

G.A. — Pourquoi ne pas faire venir des jazzmen dans un autre contexte, les boîtes, par exemple?

Kagan — A 19 ans, j'ai déjà possédé une boîte, je n'avais même pas l'âge légal d'y pénétrer, mais je ne voudrais pas reprendre l'expérience. Ce milieu ne m'intéresse plus. Je suis convaincu que c'est vers le jeunes des cégeps qu'il faut se diriger. Remarquez que j'aime encore certains artistes populaires, mais je veux lutter contre le commercialisme outré de grandes vedettes qui ne réussissent à s'imposer qu'avec l'aide de la publicité. Les groupes rock sont devenus trop prétentieux.

G.A. — On dit souvent que les jazzmen sont fantaisistes, qu'on ne peut se fier à eux.

Kagan — Seul Buddy Rich s'est décommandé et il m'a fourni une attestation de son médecin. Par ailleurs, Joe Tex, la vedette rock, ne s'est pas présenté alors que 3000 personnes l'attendaient. Lionel Hampton est devenu un ami personnel, je le vois chaque fois que je suis à New York. La plupart des jazzmen adorent Montréal. A sa dernière visite, Brubeck a donné une interview à une station radiophonique, comme il n'a pu trouver de taxi, il est revenu en métro sans faire d'histoires.

G.A. — On pourrait penser

que vous n'êtes pas très adacieu quand vous choisissez d'inviter Brubeck ou Mann?

Kagan — Je suis en complet désaccord avec cela. La preuve, regardez-moi aujourd'hui. J'ai fait preuve d'entêtement, il me semble, tout au contraire.

G.A. — Et le free jazz, Shepp, Sanders, etc.?

Kagan — Honnêtement,

je n'aime pas ce genre de musique, je la comprends mal. Mes goûts me portent plutôt vers une musique plus mélodique. Prenez Sanders, par exemple, j'écoute ses disques, que je reçois, j'essaie de les aimer... Je l'inviterais malgré tout à la Place des Arts si j'étais convaincu qu'il peut attirer suffisamment de gens. A l'Esquire, ça peut aller, mais la Place des Arts, c'est autre chose.

G.A. — L'avenir?

Kagan — Je ne sais pas. J'ai passé le week-end complet dans une chambre d'hôtel pour réfléchir. Je ne sais plus. Musicalement, le dernier concert a si bien marché, ça été une expérience extraordinaire, les jeunes criaient, dansaient dans les allées, mais comment continuer dans les circonstances?



LES FILMS MUTUELS

REMERCIENT LES 180.000 PERSONNES QUI EN 5 SEMAINES ONT FAIT DU FILM

"LES COLOMBES"

LE PLUS GRAND SUCCÈS CINÉMATOGRAPHIQUE DE L'ANNÉE

EN 6^e SEMAINE TRIOMPHALE!

EN EXCLUSIVITÉ À MONTRÉAL AUX CINÉMAS RIVOLI - LAVAL - GREENFIELD PARK

AUSSI AUX CHAMPLAIN (QUÉBEC), CARTIER (HULL), CARTIER (LAFONTAINE), CARTIER (MONTMAGNY), CAPITOL (ST-JEAN), VENUS (JOLIETTE), CAPITOL (BEAUHARNOIS), BELLERIVE (VALLEYFIELD), LAURENTIEN (GRENVILLE)



les films mutuels présentent

les colombes

un film de jean-claude lord
jean besré · lise thouin · jean duceppe
manda · paul berval · jean coutu
gaétane lève · diane guérin · willie lamothe
francoise hardy musique de michel conte

RIVOLI

ST-DENIS & BELANGER, 277-4129

GREENFIELD PARK

PL. GREENFIELD PARK

LAVAL

CENTRE D'ACHATS LAVAL

RIVOLI, A 12.40, 2.45, 5.00, 7.15, 9.20 P.M. GREENFIELD (Cinéma I) Semaine 7.15 et 9.30 P.M. Samedi 5.00, 7.15 et 9.30 P.M. Dimanche 12.40, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30 P.M. LAVAL (Cinéma I) Semaine 7.15 et 9.20 P.M. Samedi et Dimanche 12.40, 2.45, 5.00, 7.15 et 9.20 P.M.

Fritz est un dessin animé bourré de sexe de violence, de drogue et de toutes les contestations... propos de tout

THE INDEPENDENT FILM JOURNAL



AUJOURD'HUI et DEMAIN

7:00 - 9:00 p.m.

ADMISSION \$1.50

AGE D'OR ET ETUDIANTS \$1.00



En couleurs de JOSEPH LOSEY

julie christie · alan bates

l'auditorium

cegep st-laurent

625, BOUL. STE-GROIX, ST-LAURENT

À l'affiche!

7:30, 9:30

TOUS

le seul film écrit et réalisé

par ANDRÉ MALRAUX

ESPOIR

SIERRA DE TERUEL

en de LUIS BUÑUEL

plus: "LAS HURDES"

verdi

5380 St-Laurent

277-3233

Dernières chances pour

voir Sam. dim. à 1 heure

"LE CHAGRIN ET LA PITIE"

VERSION ORIGINALE

18 ANS

Adultes

Laisser-passer non acceptés

HENRY MILLER'S

"Quiet days

in Clichy"

SAISON 6-8-10

FESTIVAL SEULEMENT

12-2-4-6-8-10 12-2-4-6-8-10

489 5559

525 8600

arts

spectacles

Le Festival de St-Henri

Du Grand au petit théâtre

par MICHEL BÉLAIR

Les journées sont pas assez longues; jamais le temps de faire le tiers des choses qu'on voudrait faire. Aller voir telle chose, finir telle autre, rencontrer machin (ou machine), il y a tellement de choses qui se passent en même temps, qu'il n'est plus possible de penser pouvoir prendre le pouls du "milieu" d'une semaine à l'autre. Exemple. Au cours de la semaine dernière on pouvait voir, la continuation de la campagne électorale et la série mondiale; la création de "Jean-Baptiste M." au TNM; "A toi, pour toujours, ta Marie-Lou" au Port-Royal; "La sagouine" au Rideau-Vert et "Les tourtereaux" au Théâtre d'aujourd'hui; le début du Festival de théâtre amateur à St-Henri; sans oublier la programmation régulière de toutes les autres compagnies de théâtre.

De quoi perdre le souffle! Face à tout cela finalement, il ne reste plus qu'à faire un choix: je me suis "payé" "Jean-Baptiste M." pour y constater que Gurik reprenait du poil de la bête et surtout, surtout, je me suis rendu à St-Henri.

Des choses étranges

Je me suis rendu à St-Henri, parce qu'il s'y passe des choses étranges. Tellement étranges qu'elles risquent d'être aussi importantes que le résultat des prochaines élections ou encore de la série mondiale en cours. Oh! bien sûr, on entend parler depuis longtemps de l'action des comités de citoyens en milieu défavorisé; tout le monde est un peu au courant de réalisations concrètes comme La maison du chômeur ou le Va vite: pour la première fois pourtant il est possible de parler d'une initiative de ce type à l'intérieur d'une page consacrée à l'activité théâtrale. Cela tient en fait à deux choses: au type de relation qui s'établit habituellement, entre la réalité théâtrale et ceux qui la vivent et à la perception, à l'image culturelle de cette même réalité dans ce

qu'il est convenu d'appeler le Grand public. Ce qu'il y a d'étrange en fait, ce qui peut s'avérer excessivement important, c'est que la tenue d'un Festival de théâtre amateur au Café Culturel de St-Henri risque de bouleverser complètement une foule de choses. Comme la défini-

boration étroite entre le Café et le Comité de citoyens. Puis, un jour, après avoir consulté les habitués, les responsables du Café décident d'y présenter un spectacle de théâtre; la Société du Théâtre Temporairement anonyme, un autre groupe du quartier, en profite pour donner

C'est d'ailleurs la façon de fonctionner un peu partout: qu'on se console, le Québec n'a pas l'exclusivité du Théâtre Alcan.

Ce qui se passe présentement à St-Henri est en train de changer tout cela. De changer tout cela puisque l'on en est à établir un nouveau rapport fondamental où il n'est plus question de Culture, de Théâtre avec un grand T et d'éducation du public par le boulevard.

Ce qu'il y a de fondamental et de fondamentalement nouveau dans ce qui est en train de se passer à St-Henri, c'est ce que l'on pourrait appeler la fin d'un rapport de force. Traditionnellement, qu'on le veuille ou non, le Théâtre est le fait d'une classe sociale aisée et scolarisée où le mot culture est revêtu d'une signification prestigieuse, sinon magique, qui confère à celui qui en fait état une situation sociale privilégiée. N'est pas cultivé qui veut. Comme la Culture, et encore plus particulièrement le Théâtre, est le fait d'une "classe à part", il est plutôt étrange de voir des gens d'un quartier comme St-Henri se prévaloir des attributs habituellement réservés à d'autres. De voir des gens, par définition ou presque, non-cultivés, rejeter d'emblée tout un processus d'accession à la Culture et au Théâtre et surtout de les voir imposer une forme théâtrale qu'ils jugent plus aptes à traduire leurs aspirations.

Pour les penseurs, pour les spécialistes, pour les habitués du théâtre, c'est là en fait une situation rêvée. Depuis les dizaines d'années que l'on disserte sur le théâtre "populaire" et sur le sens qu'il faudrait donner à tel théâtre, l'événement de St-Henri est une sorte de consécration. Que l'on ne s'illusionne pas pourtant. Que l'on ne s'illusionne pas surtout pas. Les penseurs, les spécialistes et les habitués n'ont strictement rien à voir avec ce qui est en train de se passer; c'est d'ailleurs là ce qu'il y a de plus remarquable. Ce sont les gens du quartier eux-mêmes qui sont responsables de cet état de fait et non une équipe quelconque d'animateurs culturels. Ce sont eux qui, par le biais de cette prise de parole, risquent de faire déboucher l'activité théâtrale sur un nouveau type de définition. Sur une définition où Théâtre et Culture ne seront plus des moyens d'engendrer des complexes d'infériorité et de cristalliser les prétentions d'une

Un nouveau rapport

Dans les hautes sphères de l'activité théâtrale montréalaise, et plus précisément au niveau de la direction des troupes, on a toujours eu tendance à légitimer certaines facilités de répertoire par le biais de l'accessibilité au théâtre. Certaines troupes en effet, pour ne pas avoir à en nommer une ou deux, ont toujours prétendu qu'il fallait amener le public populaire au théâtre en lui présentant des spectacles faciles mais bien montés, quitte à "faire l'éducation" de ce même public jusqu'à ce qu'on puisse lui présenter du Grand Théâtre, du Vrai Théâtre.

Horaire du festival

- Mercredi, 18 octobre, 21h: "A un moment donné les autres" par la Société de Théâtre Temporairement Anonyme"
- Jeudi, 19 octobre, 21h: "Le chemin de Lacroix" par la troupe SOS de St-Henri
- Vendredi, 20 octobre, 21h: "L'amour ça se tricote" par la troupe La Catharine
- Samedi, 21 octobre, 21h: "Une société juste pour le fun" par Les Carcass
- Dimanche, 22 octobre, 21h: "Huis clos" par le Théâtre Sans Facon de St-Henri
- Mardi, 24 octobre, 21h: "Au pays des minous" par l'Organisation O
- Mercredi, 25 octobre, 21h: "A toi, pour toujours, ta Marie-Lou" par le Théâtre du Horla
- Jeudi, 26 octobre, 21h: Improvisations avec explication des méthodes de travail
- Vendredi 27 et Samedi 28: Pièce primée
- Dimanche, 29 octobre, 21h: Le théâtre Euh!

tion traditionnelle de la Culture. Comme l'image ancestrale et empoisonnée du Théâtre. Comme la relation archétypée qui s'établit entre le Théâtre et le Public.

Le Café culturel de St-Henri, c'est le résultat d'un projet d'initiative locale: des jeunes du quartier se sont regroupés pour offrir des services culturels à la communauté. Cela s'est d'abord concrétisé par un local réaménagé par un peu tout le monde puis, ensuite, par des activités culturelles extrêmement concrètes comme des cours de photographie et un club d'échecs; dans une sorte de troisième temps, on créa aussi un atelier d'expression corporelle. Jusque là, rien d'étrange; ces activités ressemblent à celles de tous les centres culturels disséminés un peu partout à travers le Québec. Rien de bien révolutionnaire ou même de nouveau sauf que les gens du quartier "embarquent" assez rapidement; il s'établit même une colla-

Festival international à Montréal

Le cinéma 16mm à l'honneur

La Coopérative cinéastes indépendants récidive et présente, pour la deuxième année consécutive, son Festival international du cinéma en 16 mm. Cette initiative qui avait été accueillie avec un certain scepticisme l'année dernière aura donc fini par s'imposer suffisamment pour que l'expérience se répète cette année encore. On ne peut que s'en féliciter.

Et d'autant plus que le cinéma 16 mm est généralement mal connu pour la simple raison qu'il fait figure de parent pauvre face au classique 35 mm et au rutilant 70 mm. Or le cinéma en 16 mm mérite on ne peut plus notre attention comme le prouve eloquemment la sélection de films qu'on aura recueilli pour ce festival. Rappelons d'ailleurs qu'un des films primés lors du dernier Palmarès du film canadien, "La vie rêvée" de Mireille Dansereau, avait été tourné en Super 16, avant d'être soufflé en 35; de même que cet autre film qui avait favorablement impressionné le Jury international même s'il n'allait recevoir aucun prix, "Montréal Blues" de Pascal Gélinas.

Ce festival se déroulera du 24 au 29 octobre prochain simultanément à l'auditorium de la Bibliothèque Nationale du Québec à 19h et à 21h, et à la salle Arthur Lismer du Musée des Beaux-Arts à 19h30 et à 21h30. Et comme aucun des programmes ne sera présenté une deuxième fois, cela risque de provoquer plus d'un cas de conscience: que voir, le film de la Bibliothèque nationale ou celui du Musée? Mais les organisateurs nous ont fait remarquer qu'il était bien difficile de faire autrement, étant donné d'une part le nombre de films à montrer, et, d'autre part, le peu de succès qu'avaient rencontré les séances de l'après-midi l'année dernière. Donc, quatre séances par jour, deux à la Bibliothèque nationale et deux au Musée des Beaux-Arts. Prix d'entrée: \$1.25 la séance.

Au total, on pourra voir une vingtaine de longs-métrages et quarante courts-métrages provenant de 16 pays. Le programme comprend tout particulièrement une rétrospective des films de l'Allemand Werner Herzog, qui sera présent, et dont on avait montré l'année dernière ce film fascinant et dur: "Même les nains ont commencé petits". On pourra également voir une série de films sur la libération de la femme, ainsi qu'un film sur la "libération de l'homosexuel". Enfin, une série de films politiques et sociaux, une autre de films visuels et structuraux (sans parole, précise le programme), et une dernière sur la science, l'ethnologie et la religion. Viendront nous éclairer sur les différentes tendances de ce cinéma marginal.

Un festival sans quelques grands noms, n'en serait pas vraiment un. On a déjà mentionné Werner Herzog, signalons maintenant la présence de deux films de Jean-Marie Straub: "Chronique d'Anna Magdalena Bach" et "Othon", du film du romancier américain Norman Mailer, "Maidstone", et enfin d'un "Ingmar Bergman" réalisé par son cameraman, Stig Björkman.

Côté québécois, c'est un peu maigre mais qu'y faire. En tout cas on pourra revoir "Françoise Durocher, Waitress" d'André Brassard, et voir "Survivre" d'Yves Dion (à ne pas manquer, m'a-t-on dit de toute part), ainsi que "C'est pas l'argent qui manque" de Robert Favreau produit par In-Media pour le compte de la Société nationale des Québécois.

Rendez-vous, donc, le 24 octobre à 19h à la Bibliothèque nationale.

(J.-P. T.)

Au Patriote à Clémence

Une revue amusante, sans plus!

par GISELE TREMBLAY

A l'affiche du Patriote à Clémence depuis jeudi, une pièce satirique de Louise Matteau dont seuls le titre, Antigone Chiasson, la Nouille, et la situation de base ont quelque vague rapport avec l'Antigone d'Anouilh: une Antigone québécoise aux allures de garçon défend son frère, chef prisonnier d'un groupe contestataire, en s'appuyant sur son fiancé, un faux dur fils du ministre de la justice; sur sa vieille tante, gardienne volontiers vulnérable de la morale établie; et sur sa soeur Ismène, sorte de vamp de quartier qui joue de la prune, du sourire gras et de la claquette.

Cet argument est prétexte à un développement dramatique et musical linéaire axé sur quelques vieux démons québécois: mots torturés, révoltes avortées, mièvreries dégustées... Ça tient de la revue. C'est d'une complaisance plutôt lassante à la longue, ça laisse une place honorable aux clichés, mais c'est assez souvent amusant. Jouée avec un entrain indéniable par un groupe de jeunes comédiens, Antigone... révèle Danièle Matteau dans une composition réjouissante (Ismène) et, le temps d'une chanson, une interprète qui retient l'attention, Diane Chayer (la secrétaire).

SALLE RESNAIS Lun. à ven. : 7:30 - 9:30
Sam. 1:30 - 3:30
5:30 - 7:30 - 10h.
Dim. 1:30 - 3:30
5:30 - 7:30 - 9:30

POUR TOUS

6e semaine

AGATHA

vingt fois plus drôle que "LE DISTRAIT"...

"LES MALHEURS D'ALFRED"

LE BONHEUR DES AUTRES

FONT

LES MALHEURS D'ALFRED

UN FILM DE PIERRE RICHARD

6e semaine

LA VIEILLE FILLE

JEAN-PIERRE BLANC

Cinéma ODEON

ON S'AMUSE TELLEMENT BIEN ENTRE FLICS QU'ON POURRAIT TRES BIEN SE PASSER DE GANGSTERS!

Michel CONSTANTIN

Mireille DARC

dans un film de GEORGES LAUTNER

'IL ETAIT UNE FOIS UN... FLIC'

VILLERAY

ST-DENIS JARRY 388-5577

Sam: DIM.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
SEM.: 7:30, 9:30

FESTIVAL SERGIO LEONE

'IL ETAIT UNE FOIS... LA RÉVOLUTION'

MERCER

STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

14 ANS

10e MOIS

"IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"

SAM. 3:00 - 6:00 - 9:00
DIMANCHE 2:00 - 5:00 - 8:00
SEMAINE 8:00

Salle Renoir Salle McLean

"Pour une poignée de DOLLARS"

EN COULEURS

Sam: 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
DIM.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
SEM.: 7:30, 9:30

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

un Violon sur le Toit

"FIDDLER ON THE ROOF"

MERCREDI 2:00 - 8:00
LUN. MAR. JEU. VEN.: A 8:00 SEULEMENT

3e mois

SAMEDI-DIMANCHE 1:30 p.m. - 5 p.m. - 8:30 p.m.

LAISSEZ PASSER NON VALABLE POUR CET ENGAGEMENT

CREMAZIE

ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

Moins de douze ans \$1.50 en tout temps
Cartes AGE D'OR lundi au samedi en matinée seulement \$1.50

NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS

LA NOUVELLE NCT COMPAGNIE THÉÂTRALE

Dom JUAN de Molière

Mise en scène GILLES PELLETIER

Décor CLAUDE FORTIN

Costumes FRANÇOIS BARBEAU

Musique GINETTE BELLAVANCE

Distribution

GILLES PELLETIER

GUY L'ÉCUEY

YVES LÉTOURNEAU

GEORGES GROULX

NICOLE FILION

ROBERT RIVARD

FRANÇOISE GRATON

JACQUES AUGER

JEAN-LOUIS PARIS

MARGUERITE LEMIR

JEAN LECLERC...

du 17 octobre au 13 décembre

1200 Bleury

Renseignements: 866-1964

NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS

**EDITIONS DU
JOUR...**
Président et
directeur général
Jacques Hébert

arts

Les deux poètes dont il sera aujourd'hui question dans cette chronique n'ont pas le même âge: une génération les sépare, mais ils se rejoignent parfois par leur conception de la poésie — ou mieux du poème — et aussi par le besoin qu'ils éprouvent d'une poésie plus parlée que réellement ou uniquement écrite, donc par un souci de communication immédiate avec les autres. La forme qu'ils emploient laisse souvent à désirer si l'on se place du point de vue de la poésie écrite de façon habituelle. Et ce serait là le grand danger que de refuser ces poètes sous prétexte que la forme est souvent caduque, alors que tout leur effort semble tendre vers la création d'un style de poésie qui ressemble le plus possible à la parole quotidienne, avec ses faiblesses et ses redites.

Michel Garneau

Son premier recueil date de 1962. Il s'intitulait aussi langage, comme les trois fascicules qui viennent de paraître. Certains de ces textes, dans leur première version, constituaient des monologues radiophoniques et ont obéi aux lois du genre. Lesquelles lois, on s'en rend compte en lisant les textes, ne sont pas en opposition avec la poésie écrite. Ou une certaine poésie écrite.

Michel Garneau a choisi le langage populaire, simple, sans prétention. Il souhaiterait, à partir de cette base réelle, changer les êtres et leur vision du monde:

"je n'aime plus les hommes pour ce qu'ils sont

j'aime les hommes pour ce qu'ils peuvent être
Je n'ai plus le désir d'être ce que je suis"

Tout au long de ce premier fascicule le langage, Michel Garneau reprendra le même thème avec de naïves variantes, tombant souvent dans la banalité et la facilité parce qu'il craint trop d'être conformiste, parce qu'il souhaite transmettre à tout prix un message unique et original.

Le deuxième fascicule de langage intitulé "blues des élections" rachète grandement le premier. Ce texte est assez pathétique. Supposons qu'il a été écrit au soir du 29 avril 1970, au soir d'une grande déception:

"je me suis voté pour la dernière fois une nuit de quatre ans".

Il est extrêmement difficile de résumer ce poème poignant qui aurait pu être écrit en octobre 1970, Michel Garneau, parce qu'il était poète, fut incarcéré. Comme Gérard Godin et Gaston Miron, deux autres poètes dont le seul tort est de ne pas croire, les yeux fermés, à certaines théories politiques.

"Les hommes et les femmes de nos octobres n'ont plus le goût de l'isolement"

écrit Michel Garneau qui joue ici, avec un peu trop d'assurance, au prophète dont chaque homme humilié attend avec anxiété la parole indispensable.

Le troisième fascicule de langage porte sur des thèmes

plus généraux et si le "don de parole" de Michel Garneau s'y manifeste avec encore plus de netteté, il faut bien reconnaître que l'auteur se perd assez facilement dans la jungle des idées générales.

Mais dans l'ensemble, à cause de son ton familier, du manque de prétention, du besoin de se faire entendre immédiatement, Michel Garneau, parce qu'il est un raconteur, apporte à la poésie québécoise une dimension qui lui manquait.

André Beauregard

Si Michel Garneau parle comme il rêve, au fil des mots et des espoirs, André Beauregard, pour sa part, tente, selon un autre mot de Michel Garneau, d'exprimer "le reflet désespéré d'une réalité". Son livre intitulé "Miroirs électriques" (2) s'inscrit tout naturellement dans une certaine continuité des poètes publiés aux Éditions Parti Pris. Les poèmes d'André Beauregard se rapprochent, en moins violent mais souvent en mieux articulé, de ceux que Jacques Geoffroy avait publiés l'an dernier sous le titre "La catoche orange".

Ici également une poésie parlée qui fait appel à tous les signes populaires ainsi qu'aux mots du quotidien, pour exprimer une réalité délabrée et

triste, peu sûre de vivre par elle-même.

Cette poésie drue et dure est source de réflexion. Elle est discours au peuple et appel vers la liberté.

A travers sa désespérance même ou à cause d'elle, une lueur d'espoir.

André Dionne

Dans la remarquable collection de poésie que dirige Gâtien Lapointe à Trois-Rivières, André Dionne avait publié l'an dernier un recueil estimable. Il en publie un autre cette année, en même temps que Michel Leclerc et Jean Larivière dont il a été question dans des chroniques précédentes.

La poésie d'André Dionne se veut sobre, factuelle, sans effets. Elle est une poésie de vocabulaire et de verbe, et dans toute la mesure du possible évite de recourir aux pièges de la phrase:

ville de tisons
terre brûlante
en semence
l'homme
soutire
sirene d'amour
éclanche lampée
flamme résineuse
ressort
spirale enlacrée

Le poète se méfie du discours et de la rhétorique; il crée une poésie d'affirmation, sèche, matérielle. L'effet est immédiat, dur, implacable.

Dans la seconde partie de son mince recueil, le poète, en apparence, lie davantage son propos, mais l'intention est la même; voici la fin du poème ENVERS (3):

sa gorge étouffée
sec
redevient un homme
recommencer enfant
et attendre
l'événement
solitaire
partagé
à demi senti
dans sa tête
dans la terre
replonger
au centre des rues
en feu en cendre
et entendre
sa voix déchirée
d'illusions s'écouter
en vers.

Une poésie de cette nature porte à sa face même, ses risques et ses limites. Le risque c'est cette sécheresse

lettres

L'automne poétique

par JEAN-GUY PILON

dont nous parlions plus haut et qui devient à-poétique à la longue, comme une recette un peu usée.

Mais André Dionne, au-delà des procédés, a le sens du poème vivant.

Georgette Lacroix

Dans un tout autre registre, Georgette Lacroix à qui l'on a décerné en 1971, le Prix France-Québec, pour un recueil peu diffusé, publie chez le même éditeur (Librairie Garneau) une suite de poèmes mièvres et sans dimensions dont voici une illustration:

Fleur flamboyante offerte
au désir qui la touche au désir
qui la prend

je n'ai d'autre fin que moi-même
pour vaincre la nuit

Eau vive plage inexplorée
de qui serai-je l'horizon
la solitude la douleur
ou la chanson?

J'ai soif d'être au monde
de la lumière et de la terre
je sens un cri sous mes

qui me délivrera paupières

Il y a aussi, dans le genre avant-gardiste (?) ce petit poème intitulé MERCI (4):

Soupir dans mon oreille
je t'aime je t'aime je t'aime
Merci pour ce mensonge!

Claude Beausoleil

Claude Beausoleil, par ailleurs essayiste de créer des poèmes à partir de réalités: Guadeloupe, Cap-aux-Oies, Haïti, l'Isle Verte et surtout le très mauvais poème sur Venise. On ne parle pas à la légère des lieux géographiques et des villes. Il faut dépasser la banalité ou la simple description pour en arriver à une signification profonde.

La poésie a fui ce "creux de la vague".

Claude Beausoleil

Claude Beausoleil, par ailleurs essayiste de créer des poèmes à partir de réalités: Guadeloupe, Cap-aux-Oies, Haïti, l'Isle Verte et surtout le très mauvais poème sur Venise. On ne parle pas à la légère des lieux géographiques et des villes. Il faut dépasser la banalité ou la simple description pour en arriver à une signification profonde.

Mais jusqu'où ira cette influence, que suscitera-t-elle? Il est peut-être un peu tôt pour se poser cette question, mais si l'on en juge d'après les résultats connus, on pour-

LA PAROLE est le cheminement qui mènera vers d'autres formes dialoguées de longueur à éliminer lentement.
MOTS revus et revenus et tenus,

Quelques pages auparavant, Claude Beausoleil avait écrit: "LA SAISON du MOT se conçoit dans l'évocation des fumisteries audibles et larges. LA SAISON du MOT se conçoit hors de l'étalage risible des significations du réalisable".

C'est là tout un programme que l'auteur étale sur 132 pages qui tournent malheureusement à vide. Le recueil ne finit que par provoquer l'ennui.

Eiffage Stéréo

Il paraît chaque mois, à travers le Québec, beaucoup de petits recueils miméographiés plus ou moins bien et qui portent, comme ça, des images et des espoirs dont beaucoup, hélas!, sont sans lendemain.

Je me suis laissé prendre par la sincérité de l'un de ces poètes qui signent de façon quelque peu farfelue "Eiffage Stéréo" un petit recueil intitulé "Les Extraterrains" (6): "boiront le sang de ma maîtresse

chanteront les tortures de mon corps
réveront les yeux crevés de mon amour
coucheront mon corps lacéré dans la lie
dormiront l'horreur de mon être violé
je les appelle mes morts font une grande roue
dans ma tête
tissent une camisole de force dans mon cœur
attendent l'aube cinglante de mon crépuscule
je les appelle mes morts-nés.

Il y a, dans ce mince recueil, de bons éléments de départ et des promesses.

1-"Langage, 1, 2, 3", par Michel Garneau, sans pagination, sans nom ni adresse d'éditeur.

2-"Miroirs électriques", par André Beauregard, 142 pages, Éditions Parti-Pris, Case postale 149, Station "N", Montréal.

3-"Envers", précédé de "Gauguin", poèmes de André Dionne, Éditions des Forges, Trois-Rivières 1972 - 64 pages.

4-"Le Creux de la Vague", poèmes de Georgette Lacroix, Librairie Garneau, Québec 1972 - 84 pages.

5-"Intrusion ralentie", poèmes de Claude Beausoleil, Éditions du Jour 1972, 132 pages.

6-"Les Extraterrains", poèmes de Eiffage Stéréo, Éditions du GOREBEC, 1219 est, boul. St-Joseph, Montréal, 42 pages.

Vient de paraître
cri de la chouettepar
Hervé Bazin

de l'Académie Goncourt

l'écho de «vipère au poing»

En vente
partout
\$4.95les éditions
la presse

dirigées par Alain Stanké

HMH

Éditions Hurtubise - HMH
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

James Houston

L'aube
blanche

Une saga esquimaude

James Houston a vécu pendant douze ans avec les Esquimaux et sa connaissance approfondie de leur "civilisation" fait de ce magnifique et poignant roman, un document d'une importance cruciale.

Un grand roman d'aventure, d'action, d'amour.

Co-édition Stock/HMH - \$5.50

"Grand Prix Littéraire
de la ville de Montréal"
1972-73

- RÈGLEMENTS -

1. L'ouvrage prime doit avoir été édité à Montréal.
2. Dans le cas de co-édition, l'édition étrangère devra aussi porter le nom du co-éditeur montréalais.
3. Le prix est décerné à l'auteur d'une oeuvre littéraire éditée sous forme de livre pour la première fois au cours de l'année précédente (roman, nouvelle, poésie, essai, histoire, etc.); (1972);
4. Le prix à décerner consistera dans le versement à l'auteur de l'ouvrage prime d'une somme de \$3,000 et le Conseil des Arts paiera en plus le coût de la traduction en français ou en anglais, selon le cas, si le jury en recommande la traduction;
5. Le Conseil des Arts paie les frais d'attribution du prix, de la traduction de l'oeuvre et les autres frais incidents;
6. Le Conseil des Arts forme un jury de gens de lettres et suggère au Conseil Municipal la formation du jury du Grand Prix.

Tous les ouvrages doivent parvenir au Secrétariat du Conseil des Arts de Montréal avant 16 heures, le 9 janvier 1973, date limite pour l'inscription.

Les formulaires d'inscription peuvent être obtenus à l'adresse sous-mentionnée.

CONSEIL DES ARTS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL
Édifice Jacques-Viger
700 est, rue Craig, suite 112, Montréal 127, (Québec).
Tél.: 866-4114 et 872-2074

ÊTRE ÉCRIVAIN Suite de la page 18

d'abord un acte langagier. Si nous étions deux cents millions, personne ne se poserait de questions sur les possibilités de notre langage. Mais nous habitons un petit pays et c'est le propre des petits pays de n'être sûrs de rien.

Je trouve naïseux qu'on se demande si le langage de Michel Tremblay correspond effectivement à une réalité québécoise. Il est déjà bien suffisant que le langage de Tremblay corresponde à la réalité de Michel Tremblay. Il y a autant de réalités de langage qu'il y a de réalités québécoises.

Personnellement, j'adopte volontiers celle qui me plaît, celle que je trouve efficace. Je ne crois pas écrire en joual. Je crois plutôt écrire dans la fureur.

Peu m'importe d'être fidèle à une réalité que, de toute façon, j'aimerais voir changer.

Je ne suis pas un reflet. Je suis quelque chose qu'on nomme Victor-Lévy Beaulieu. Peut-être même ne serais-je pas tellement différent de ce que je suis si je vivais ailleurs. L'ailleurs est comme l'ici et les différents visages de la réalité finissent tous par revenir au même. Comme disait Victor Hugo, tout l'homme est le même homme qui fait la même chose.

Pour moi donc, tous les écrivains québécois, chacun à sa manière et chacun dans son langage, écrivent les chapitres d'un même livre; celui des images, tantôt désespérantes et tantôt fortifiantes, que nous croyons avoir de nous-mêmes.

Certains, bien sûr, écrivent de meilleurs chapitres que d'autres. C'est que notre littérature, comme toute littérature, est une manière de consommé où il y a de la bêtise et du génie, la bêtise pouvant être représentée, par exemple, par Dame Andrée Maillet et le génie par Réjean Ducharme.

Pour conclure là dessus, je dirais que le bon écrivain est celui qui réussit, peu importe le langage utilisé, à monter plus haut et à descendre plus bas que les autres. L'horreur peut devenir beauté car elle est déjà beauté. Tous les chemins mènent à la beauté et tous les moyens sont bons pour y parvenir. Au Moyen Âge, on s'habillait d'une froque. Aujourd'hui, on va nu. Peut-être est-ce finalement l'homme nu qui est le plus près de sa vérité. Il a au moins la chance de voir qu'il est en même temps monstre et démiurge.

J'admets volontiers que le monstre semble primer dans notre littérature, et dans la mienne plus précisément. Mais il est libérateur de se délivrer de son monstre, il faut que cela se fasse, on n'arriverait à rien si cela ne se faisait pas. Une fois le monstre extirpé de soi, l'autre côté des choses apparaît bien.

Autant que possible, j'essaie de me faire confiance et je crois avoir raison de le faire. C'est pour cela que je me permets tous les excès, ce qui choque bien la critique bourgeoise mieux habilitée à flagorner sur le sexe des anges.

Au reste, cela importe assez

Suite à la page 20

l'homme de notre temps
lit les Nouvelles Littéraires

PARIS-FRANCE

L'HEBDOMADAIRE DE L'ACTUALITÉ CULTURELLE

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

ABONNEMENTS : 1 AN : 30 \$ - 6 MOIS : 16 \$ - LE NUMÉRO : 60 CENTS

BON A DÉCOUPER et à envoyer à l'un de nos agents :

VENTE ET ABONNEMENTS :
L. M. P. I. - 4550 rue Hochelaga
MONTREAL 404 - QUEBEC

ABONNEMENTS :
PERIODICA - 7045 avenue du Parc
MONTREAL 303 - QUEBEC
FRANKLIN - SQUARE - DAWSON
subscription service
6 Thorncliffe Park
TORONTO 17 - ONTARIO

M

PROFESSION

ADRESSE

SOMME VERSÉE :

arts

Un roman de Georges Tefas
Sylvaine ou la statue à l'ombrelle

par LOUIS DUSSAULT collaboration spéciale

Si, au cours d'un voyage touristique à Bucarest, le hasard ou la fantaisie vous amènait jusque dans les allées du cimetière de Bellu, vous pourriez découvrir, au bout d'une perspective, une statue de femme dont la perfection marmoréenne attacherait votre regard. Il vous resterait à deviner l'énigme de la Statue à l'ombrelle qui fait encore aujourd'hui, nonobstant les vicissitudes du régime, l'objet d'un véritable culte.

Il nous plaît toujours d'entendre un beau "conte d'amour et de mort", mais il s'agit ici plutôt d'une histoire puisque les protagonistes ont vraiment existé. De son exil, Georges Tefas les a poétiquement recréés. Il en est résulté un beau et grand roman.

Le lecteur sera ravi de retrouver une oeuvre d'art bien construite dont tous les liens sont unis par une même action psychologique. Le héros, Mirel Julien, dans cette étrange Roumanie de la Belle Époque, aux prises avec "un amour placé par les dieux au-dessus des contingences", nous fera vivre des péripéties sentimentales bien que situées hors du commun. Le drame vient de passions qui engagent la vie. L'oeuvre qui a son prolongement dans un deuxième roman, Annabelle, est centrée sur l'amour indéfectible que la mort ne fera qu'aviver. Eros et Thanatos s'allient en une incessante fidélité.

On ne peut qu'être séduit par l'authenticité des peintures. La poignante tragédie que vit une grande famille grecque de Roumanie constitue une vaste fresque historique. Georges Tefas, qui est Roumain, resserre son intrigue dans un temps et dans un espace qui lui sont familiers. Quelle histoire, quel document pourraient nous faire revivre avec autant de force les us et coutumes de cette société raffinée d'Europe centrale, tout à fait soumise à l'influence de l'esprit français? Nous sommes à l'époque où le Roumain éminent allait respirer l'air de Paris, y passait inévitablement à l'occasion de sa lune de miel qui durait

trois mois, et, s'il devenait ministre, y retournait pour disputer à l'émissaire tsariste les liquidités de l'or français dont son pays avait besoin pour s'industrialiser.

En l'occurrence, l'amour fut au rendez-vous parisien: un amour absolu, infrangible, sublime, plus fort que tout et dont le monument de Bellu est le témoignage pérenne.

Si l'auteur pénètre dans l'âme de ses personnages et fait mouvoir le mécanisme des passions, il ne manque pas d'animer de plaisants tableaux de moeurs et de faire de la conversation un éclat de style qui marque les oeuvres durables.

Par la force de son analyse psychologique, le roman de Sylvaine ou la Statue à l'ombrelle et celui d'Annabelle qui en est la suite, à condition qu'ils soient publiés intégralement et non en des éditions commerciales abrégées, seront pour le dernier quart du XXe siècle ce que le Temps perdu de Proust fut au début du XXe, à ceci près que le roman proustien fait du temps le sujet de ses analyses, alors que le roman tefasien place le drame dans l'espace pathétique du désir.

Tandis que dans les Hauts-de-Hurlévent d'Emilie Brönte, l'amour sans ménagement finit en haine et violence, la mort de Sylvaine rétablit l'amour dans la sérénité olympienne des cieux de l'azur. Le souffle shakespearien touche de son aile le génie d'Emilie Brönte. Un Phidias, sculptant des images d'Homère, semble présider au destin de La Statue à l'ombrelle.

Pour le reste, nous laisserons au lecteur le plaisir du détail et de la découverte. Nous lui recommandons néanmoins les lettres des Amants. Depuis les lettres d'Héloïse et d'Abélard, on a rarement exprimé l'amour avec cette puissance qui ne perd rien de sa grâce.

Une leçon d'atcisme à une époque béotienne!

Sylvaine, de Georges Tefas
éditions Matignon, Paris,
280 p.



8955, boul. ST-LAURENT, MONTRÉAL 354, Qué.

— Un événement littéraire —

LE NOUVEAU ROMAN
d'André LANGEVIN

**L'ÉLAN
D'AMÉRIQUE**

Le romancier de
POUSSIÈRE SUR LA VILLE
et du
TEMPS DES HOMMES
nous donne le grand roman
que nous espérons.

Des personnages inoubliables
au dernier rivage de l'amour.
La dernière course
de l'Élan d'Amérique

EN VENTE
DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
Prix: \$4.00

— DISTRIBUTION EXCLUSIVE —
LIBRAIRIE DUSSAULT
8955, boul. Saint-Laurent
Montréal 354, Qué. Tél.: 384-8760

Le "Cri de la chouette"

Le dernier-né d'Hervé Bazin

par JEAN ÉTHIER-BLAIS
de l'Académie canadienne-française

Comme Orphée par les Erynnies, Hervé Bazin est poursuivi, harcelé par son enfance. Il l'a transposée, avec une droiture et un feu particuliers, dans des romans qui ont fait de l'auteur de Vipère au poing l'un des témoins privilégiés de la bourgeoisie française, si l'on peut dire, post-mauricienne. La grande figure de la mère domine le paysage, comme un bloc sidéral tombé dans le désert. Personnalité transcendante, sûre d'elle-même et du fonds inépuisable de sa cruauté. On ne l'aime pas, mais on l'admire. C'est une force de la nature. Ce n'est pas la mère de Poil-de-carotte, mais un personnage de tragédie. N'est-ce pas elle, en somme, qui permet au talent rageur de son fils de s'affirmer, n'est-ce pas elle, avec les tourments d'amour qu'elle inflige, ses départs, ses retours, qui fait que le fils débouche sur l'écriture? Rien n'est plus triste que le spectacle de deux êtres qui sont faits pour s'aimer et qui refusent l'amour. Parfois c'est l'un, parfois l'autre. Pour quels motifs? Sans doute, au moment de rompre, excellents. La passion se découvre toujours des raisons, parfois sublimes. Mais le temps passe et nos amoureux ne comprennent plus pourquoi ils ont tourné le dos à l'amour. Ils se téléphonent, cherchent à renouer. Ils ne parviennent pas à oublier. Et pourtant, comme la force de l'habitude les servait autrefois, elle les desservait aujourd'hui, puisqu'ils ont appris à vivre seuls. L'homme, comme la femme, commence à aimer ailleurs. Ils se revoient, par hasard, mais n'osent pas briser la glace. Se reverront-ils jamais? Il est rare que l'amitié remplace l'amour. C'est là le thème principal du Cri de la chouette (1).



Les Éditions du Jour annoncent le lancement de "La mort de l'araignée" de Michèle Mathot.

Afin de pouvoir réfléchir, une femme quitte sa maison et va passer un nombre indéterminé de jours dans une chambre louée. Peut-être recommencer sa vie ou celle-ci n'est-elle pas déjà toute faite, inscrite dans son sang même? Elle voudrait briser la chaîne, arrêter la continuité, ne rien léguer d'elle. Des images lui apparaissent (rêves, désirs, tranches de vie) qui lui font voir l'énorme poids de ce qu'elle est, de ce qu'elle a reçu, de ce qu'elle ne veut pas transmettre. Est-il possible, avec toutes ces attaches, de poser un geste libre?

reste idéalisé de cette famille contemporaine. Les conflits de génération disparaissent dans une atmosphère de brusque amour de la vérité. Vire. N'est-ce pas trop beau? N'est-ce pas surtout le besoin de condamner sa propre enfance qui oblige le narrateur à construire cette image idyllique de sa vie familiale? Sa mère surgit du passé et détruit cette harmonie pré-établie. Le procédé n'est-il pas trop facile? Aux mêmes causes, les mêmes effets. J'ai l'impression que cette famille se serait dé faite toute seule. Les enfants grandissent et s'affirment contre la famille. Il n'y a là rien que de naturel. C'est même plutôt sympathique. La révolte des jeunes (ou soi-disant tels) contre la société, révolte au départ condamnée à l'échec, iront de ce que les familles ont disparu. C'est à elles que doivent, d'abord, s'adresser les reproches. Les adolescents qui partent en croisade sont, la plupart du temps, sans familles véritables. Avant même que Madame Mère ne paraisse, la famille du fils-narrateur se désagrègeait. Semblable en ceci à sa génitrice, il a le don de se donner bonne conscience. Le bouc émissaire, ce sera elle, qui surgit tout armée, aux premières pages du livre, de la barque de Charon. Elle n'est du reste qu'en survis. A la dernière page, le bateau viendra la reprendre. On ne traverse qu'une seule fois les mêmes eaux du Styx.

Mais pendant les quelques mois qui lui restent à vivre, la vieille dame devient amoureuse. De qui? De l'une de ses petites-filles, la brillante Salomé, en qui elle retrouve sa propre force d'autrefois, son indépendance, son dynamisme. Peut-être aussi, sa cruauté. Elle utilisera et Salomé et les événements de la vie quotidienne pour semer la zizanie dans la famille de son

fiels, affirmer son pouvoir, faire sentir, une dernière fois, l'acier de sa poigne. Elle parvient à ses fins, bien sûr. Il est curieux de constater à quel point, dans les rapports humains, tout, en dernière analyse, repose sur l'idée de gratuité et de jeu. Homo ludens, écrivait Huizinga. J'ai l'impression que, dans Cri de la chouette, les personnages, dans la passion qui les anime, sont les jouets d'une fatalité qui les charrie au loin, et qu'ils le savent. Ils ont un rôle dans la vie et, dès le retour de la mère et grand-mère, ils se rendent compte qu'ils en savaient le texte par coeur. Cette femme les galvanise et les révèle à eux-mêmes, comme un bon metteur en scène crée une vie nouvelle sur le plateau. Comment s'y prend-elle? Par un dosage savant d'idées nouvelles et anciennes. Elle représente l'autorité qui refuse le changement, mais qui ne lutte pas contre lui. Elle se réfugie dans ses principes. Attitude qui, d'emblée, fait la conquête des jeunes qui l'entourent. D'autant plus que, dans la pratique, emportée par son amour, elle joue les vieilles coquettes. Elle se rajoint, achète un appartement à Paris, une voiture, oublie qu'elle est avariée. Elle se place au milieu du vent et oscille selon le gré du tourbillon. Tout ceci au milieu des intrigues dont son esprit est fertile. La force de sa passion sera cause de sa perte. La jeune Salomé, amoureuse, fatiguée d'être constamment bichonnée, s'enfuira et laissera sa grand-mère mourir seule de désespoir. Le dernier cri de la vieille chouette sera un cri d'amour.

Autour de cette vieille dame, la famille s'agite. Vite, c'est elle qui mène le bal, comme un Méphisto vieilli et asexué. Son fils, qui retrouve en lui certaines ombres de sa mère, cède un peu. Une certaine tendresse reprend le dessus. Il revolt la maison

l'intérieur d'une syntaxe extrêmement belle. On ne peut que s'incliner devant cette perfection technique et esthétique dans l'utilisation du langage. Mais ce qui reste de ce livre, c'est l'image d'une femme autoritaire, certes, mais dont l'autorité repose sur la nature de son être. En conclusion, elle suscite la compassion. Toutes ces haines, ces amours, ces désirs, ces jalousies, en vain! Elle meurt. Et pourtant, elle ne meurt pas tout à fait. Il reste que, monté des livres d'Hervé Bazin, son ombre flotte depuis 1948 sur nos vies et peuple parfois nos rêves. Oiseau de nuit, oiseau de proie, Madame Mère volera, les yeux grands ouverts et surveillant leurs amours, aussi longtemps qu'il y aura des hommes.

(1) Hervé Bazin: "Cri de la chouette", Éditions de la Presse, Montréal, 1972.



SERVICE DES ÉCOLES

SPÉCIAUX DU 21 AU 27 OCTOBRE

LIVRES	Prix régulier	Notre prix
Août Quatorze SOLJENITSYNE	\$11.70	\$9.90
Tout compte fait S. DE BEAUVOIR	12.90	9.95
Cet été qui chantait GABRIELLE ROY	5.85	4.85
Lamia P.L. THYRAUD DE VOSJOLI	5.00	3.95
DISQUES		
Renée Claude (Je reprends mon souffle)	5.98	4.75
Robert Charlebois (Grand succès) - (2 disques)	5.98	4.50
Hop-Disques - Collection enfants (1 disque - 1 livre - 1 gadget)	1.59	1.00

1691 e. FLEURY
tél. **384-9920**

ÊTRE ÉCRIVAIN

Suite de la page 19

peu. Créer, inventer, défoncer des portes ouvertes, aimer et agir: voilà ce qui compte. Je ne fais que me commencer, peut-être même ne suis-je pas encore né dans le ventre de mes mots. Je pense avoir tout le temps devant moi. Et même si je devais tomber avant le temps, d'autres aimeraient les mots, les feront éclater, changeront pour eux-mêmes, donc pour les autres, la réalité. Ce qui ne m'empêche pas d'avoir quelques petites idées sur mon devenir et sur les exigences nouvelles de notre littérature.

On dit que notre littérature n'a pas encore de héros. On ne comprend pas qu'il n'y ait pas eu, chez nous, ni Ulysse, ni Misérables, ni Moby Dick, ni Pantagruel, ni La mort de Virgile, ni Au-dessus du volcan ni Don Quichotte. Pourtant, la chose est simple. Comme disait Borges: "Écrire

Don Quichotte, c'est facile. Il suffit de connaître parfaitement l'Espagne, d'avoir lu tous les romans de chevalerie et d'être aussi Cervantes."

Autrement dit, pour créer un héros il faut être soi-même héros. Mais avant d'y arriver, il faut d'abord se délivrer d'un grand nombre d'avatars, il faut se perdre bien des fois, chuter, mourir de toutes les façons possibles dans son imaginaire, et avoir la force de ressusciter, de recommencer, de plagier et d'être plagié, de cultiver toutes les misères et toutes les joies, de chafner faux, d'apprendre à pisser contre le vent, de savoir être fou et d'avoir la sagesse de sa folie, ce qu'en d'autres altitudes on appelle la sainteté, ce qu'ailleurs encore on appelle la démesure, ce qu'ailleurs enfin on appelle être héros et ce qu'ici, peut-être, on appellera un jour être héros.

Courrier

Hommage à Montherlant

Henry de Montherlant a fait l'enchantement de mon âge mûr, comme Alphonse Daudet avait fait celui de ma jeunesse. On comprendra combien sa mort récente m'a bouleversé et pourquoi je tiens à lui rendre hommage.

La France vient de perdre un grand écrivain. Par la perfection de son style, qui n'appartient qu'à lui, par sa lucidité, par son non conformisme, Henry de Montherlant est incontestablement l'un de ceux qui ont le plus contribué à rénover l'art d'écrire en France.

Après avoir connu un extraordinaire succès comme romancier avec "Les Célataires" et "Les Jeunes Filles", il a triomphé au théâtre avec "La Reine Morle" et "Le Maître de Santiago".

Il a été élu membre de l'Académie française en 1960, sans avoir posé sa candidature. Contrairement à l'usage. Ce qui démontre et son caractère et la valeur de son oeuvre.

Henry de Montherlant a connu la gloire de son vivant. L'essentiel de ses écrits a été publié dans la "Bibliothèque de la Pléiade", ce qui prouve qu'il est déjà considéré comme un classique français. Et ses principaux ouvrages ont paru dans la collection "Le Livre de Poche", ce qui signifie un rayonnement mondial et dans tous les milieux.

Que l'on partage ou non les idées de Montherlant, on ne peut nier la valeur de son oeuvre qui, comme celle d'Alphonse Daudet, en plus d'une saveur attaquable, demeure éternellement jeune et admirée.

C'est une oeuvre que les amis de Montherlant - et ils sont nombreux - aiment à lire et à relire. C'est ici l'occasion de rappeler, avec le poète anglais John Keats, qu'une oeuvre d'art qui

PAUL LETONDAL, M.D.

L. F. Rouquette
LE GRAND
SILENCE BLANC

Paris, Arc-en-ciel
207 P.

Illustrations en couleurs de André Collat
Exemplaire hors-commerce avec signature de l'artiste et peinture originale de la page 175
L'élan d'Amérique
\$100.00

GUÉRIN

Livres canadiens, modernes et contemporains

4440, rue Saint-Denis
843-6241

SCHELLEZ ou BROCHEZ

Correspondance—Réponse d'affaires
Se poste sans timbre au Canada

Les frais de port seront payés par

bibliorama
votre librairie postale
c.p. 220, ville mont-royal - 301, qué., can.

par avion

dernière heure - dernière heure - dernière heure - dernière heure

Simone de Beauvoir
tout compte fait
Gallimard

Le quatrième tome des mémoires de Simone de Beauvoir

Plus je me rapproche du terme de mon existence, plus il me devient possible d'embrasser dans son ensemble cet objet qu'est ma vie: je tenterai de le faire au début de ce livre. D'autre part, dix années se sont écoulées depuis le moment où j'ai arrêté ce récit: j'ai certaines choses à raconter.

C'est tout simple pour recevoir ce livre chez vous: complétez et postez, dès ce soir, cette formule-enveloppe déjà adressée et timbrée.

Pliez ici B

Pliez ici A

COMMANDE à bibliorama votre librairie postale

Veillez m'expédier immédiatement

TOUT COMPTE FAIT de SIMONE DE BEAUVOIR

☐ édition brochée.....\$10.25
☐ édition reliée et numérotée dans la collection "Soleil".....\$12.00

Port et emballage GRATUIT

☐ chèque/mandat \$
☐ No

mon nom _____ mon prénom _____
mon adresse _____
date _____ signature _____
localité _____ code postal _____

☐ Pour mon information veuillez m'adresser votre catalogue des nouvelles collections au format de poche: Folio - Idées - Carré Noir

Avis légaux — Avis publics — Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 85-01183-72
EDGAR MIRON et DAME CECILE HETU-PELLETIER,
demandeurs

ALBATROS CONSTRUCTION INC.,
défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse Albatros Construction Inc. est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, ce 19 octobre 1972
CLAUDE DUFOUR,
P.A.C.S.M.

Avis public est par les présentes donné que sous autorité de justice au plus offrant et dernier enchérisseur au bureau de DAVID WHITNEY, 620 ouest, Boulevard Dorchester, Montréal 1206, le 15 novembre 1972, à 10 h 00 a.m. sera vendue l'immeuble suivant appartenant à Peter Timothy Shaw, mineur.

"Un emplacement ayant sur le Chemin Berwick, en la Cité de Beaufort, connu comme la subdivision des cent vingt-deux du lot vingt-neuf (29-22) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la Paroisse de Pointe-Claire, mesurant soixante-dix (70') de largeur sur cent pieds (100') de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins. Avec la bâtie dessus érigée portant le numéro civique 342 Chemin Berwick.

Sujet à une servitude en faveur de Bell Telephone Company of Canada et la Commission Hydro Electrique et Québec accordant à la dite Compagnie et à la Commission le droit d'installer des poteaux, fils, câbles etc., le tout tel qu'établi dans un acte sous seing privé en date du 15 Octobre 1963 et enregistré au bureau d'enregistrement de la Division de Montréal, sous le numéro 170431.

Tel que le dit emplacement se trouve avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve de quelque nature que ce soit.

Le prix de vente n'est pas moins de VINGT-NEUF MILLE DOLLARS (\$29,000.00).

Pour les charges et conditions, s'il vous plaît, contacter le notaire soussigné.

MONTREAL, le 17 Octobre 1972.
DAVID WHITNEY, notaire,
620 ouest, Boulevard Dorchester, suite 1206,
Montréal 101, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE
DISTRICT DE MONTREAL

WILLIAM H. TURNER des ville et district de Montréal, et y résidant au 1196, rue Pilon, demandeur, vs. M. JAMES PHILIP MICHEL LARABE, du 4311 de l'avenue Westhill, à Montréal (Québec), défendeur.

Conformément au jugement de l'honorable juge Bernard D. L. Bourgoin, de la Cour Supérieure du district de Montréal, en date du 30e jour de juin 1972, ordonnant la liquidation des immeubles ci-après décrits.

"Cet certain partie du lot numéro cinq de la subdivision officielle numéro vingt-deux du lot originaire numéro douze (12-22-Pie 5) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Cité-St-Louis, mesurant vingt-cinq-pieds (25) en front, par quatre-vingt-trois-pieds (93) de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins, et borné en front par ladite rue Jeanne-Mance, à l'arrière par une rue, au nord-ouest par le résidu dudit lot 12-22-5 et au sud-est par le lot 12-22-4, avec les bâties dessus construites portant les numéros civiques 607-608-610 de la rue Jeanne-Mance, et le lot numéro deux cent quarante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent trente-huit (638-241) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, avec bâties dessus construites et portant les numéros civiques 7884-7885 de la rue Durocher, à Montréal.

Il est ordonné que la première offre pour chacun des immeubles ci-dessus décrits s'élève à \$2,500.00.

Pour être vendus séparément au bureau du Shérif, Palais de Justice de Montréal, 10 rue Craig, 11e étage, pièce 36, le SEPTIEME jour de NOVEMBRE 1972, à ONZE heures de l'avant-midi.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 85-01176-72
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT, corporation légalement constituée ayant son siège social à Ottawa, Ontario et une place d'affaires à 2350 Manella, Ville Mont-Royal, district de Montréal, demandeur

contre
VASILIOS BEIS, autrui de 11315, Maplewood, ville de Pierrefonds, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

et
TOMMASO CLEMENTE, journaliste, résidant à 6828 Houde, ville et district de Montréal, demandeurs

contre
LEOPOLD DENIS, autrui résidant à 146 A, St. Hubert, Laval, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

et
ME PAUL A. BAZINET, comme registraire de la division de Montréal,

mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR:
IL EST ENJOINT à VASILIOS BEIS à l'intention d'acquiescer une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 19 octobre 1972
Claude Dufour
Protonotaire-adjoint

Mes Gamenoff, Fenster & Assoc's
suite 2204,
800 Place Victoria
Montréal 115
Avocats des demandeurs

Mes Schnaberg & Schnaberg
suite 1004
1010 rue St-Catherine
Montréal 110
Avocats de la défenderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 18-001060-72
PLACEMENTS ULTIMA INC., corporation légalement constituée des ville et district de Montréal, Demanderesse

contre
RENE CARROLL, autrui de 5653, Verreuil, Ville d'Anjou, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

Défendeur
AVIS DE 60 JOURS
AVIS est donné au défendeur: RENE CARROLL, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier 18-001060-72, ex-partie, que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 100A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire pour lui.

Le dit Avis de 60 jours concerne un emplacement connu comme étant la partie sud-ouest de lot no. MILLE QUATRE CENT VINGT (Pte No. 1420) et la partie sud-est du lot no. MILLE QUATRE CENT VINGT ET UN (Pte No. 1421) selon les plan et livre de renvoi officiels du Quartier St-Marie, avec maison dessus érigé.

Selon cet avis, si vous ne répondez pas en dedans de 60 jours de la date de la subdivision officielle de cet avis la défenderesse PLACEMENTS ULTIMA INC. deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Une copie de l'avis de 60 jours a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, à vos intentions.

MONTREAL, le 19 octobre 1972
ANDRE MONTPETIT
J.C.S.

Mes Roy & Charbonneau
suite 53
484 McGill
Montréal
Avocats de la défenderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No. 82-05617-72
CITE DE CHAMBLY, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les limites de son territoire, district de Montréal, demanderesse

contre
LONG ISLAND DEVELOPMENT CORPORATION, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les limites de Westmont, district de Montréal, et présentement de lieux inconnus,

Défenderesse
IL EST ENJOINT à LONG ISLAND DEVELOPMENT CORPORATION à l'intention de fournir une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, ce 17 octobre 1972
ADOLPHE BOUVIER
Greffier-adjoint

Mes Luc Gervais, avocat
Place Marieville,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No. 82-05381-72
COMMISSION SCOLAIRE CHOMEDÉY DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, Québec, demanderesse

contre
PAUL E. ETHIER, autrui résidant et domicilié à 7950, St-Hubert, Montréal, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

Défendeur
LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL, demandeur

mis-en-cause
IL EST ENJOINT à PAUL E. ETHIER à l'intention d'acquiescer une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 19 octobre 1972
Claude Dufour
Greffier-adjoint

Mes Prévost, Trudeau & Assoc's
suite 2515
1010 ouest Dorchester
Montréal
Avocats de la défenderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 85-01183-72
THE DOMINION OF CANADA GENERAL INS. CO., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires à Rouyn, district de Rouyn-Noranda, demanderesse

contre
WILCOCK TRUCK EQUIPMENT CO. LTD., corporation légalement constituée ayant son siège social à 205 ouest, 2e Avenue, Vancouver, Colombie-Britannique,

et
BETTS MACHINE CO., corporation légalement constituée ayant son siège social à 1900 ouest Ave. Pennsylvania, à Warren, Etat de Pennsylvanie, un des Etats-Unis d'Amérique,

Défenderesse
IL EST ENJOINT à WILCOCK TRUCK EQUIPMENT CO. LTD.,

et
BETTS MACHINE CO. à l'intention desquelles une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 19 octobre 1972
Claude Dufour
Protonotaire-adjoint

Mes Campbell & Pepper & Assoc's
1 Place Villa Marie
Montréal 10
Avocats de la défenderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 85-01176-72
RAYMONDE VACCARO, opératrice, épouse de Angelo Vaccaro, résidant à 5115 Lavergne, ville et district de Montréal, demanderesse

contre
ANGELO VACCARO, résidant à 5115 Lavergne, ville et district de Montréal,

et
NANCY CLEMENTE, épouse de Tommaso Clemente, résidant à 6028 Houde, ville et district de Montréal,

Défendeur
TOMMASO CLEMENTE, journaliste, résidant à 6828 Houde, ville et district de Montréal,

contre
LEOPOLD DENIS, autrui résidant à 146 A, St. Hubert, Laval, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

Défendeur
IL EST ENJOINT à LEOPOLD DENIS à l'intention d'acquiescer une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 19 octobre 1972
Claude Dufour
Protonotaire-adjoint

Mes Gamenoff, Fenster & Assoc's
suite 2204,
800 Place Victoria
Montréal 115
Avocats des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 18-001060-72
PLACEMENTS ULTIMA INC., corporation légalement constituée des ville et district de Montréal, Demanderesse

contre
RENE CARROLL, autrui de 5653, Verreuil, Ville d'Anjou, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

Défendeur
AVIS DE 60 JOURS
AVIS est donné au défendeur: RENE CARROLL, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier 18-001060-72, ex-partie, que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 100A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire pour lui.

Le dit Avis de 60 jours concerne un emplacement connu comme étant la partie sud-ouest de lot no. MILLE QUATRE CENT VINGT (Pte No. 1420) et la partie sud-est du lot no. MILLE QUATRE CENT VINGT ET UN (Pte No. 1421) selon les plan et livre de renvoi officiels du Quartier St-Marie, avec maison dessus érigé.

Selon cet avis, si vous ne répondez pas en dedans de 60 jours de la date de la subdivision officielle de cet avis la défenderesse PLACEMENTS ULTIMA INC. deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Une copie de l'avis de 60 jours a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, à vos intentions.

MONTREAL, le 19 octobre 1972
ANDRE MONTPETIT
J.C.S.

Mes Roy & Charbonneau
suite 53
484 McGill
Montréal
Avocats de la défenderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

ASSISTANCE JUDICIAIRE

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
No. 12-02443-72
ROGER CURIADEAU, domicilié et résidant au 1489 rue Marie-Anne, Montréal, district de Montréal, Requéant

contre
YVETTE HENLEY, Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée Yvette Henley est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention.

Prenant de plus avis qu'il défait par voie de jugement et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais s'écoulant, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accordant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 17 octobre 1972
(S) JACQUES PERRON
REGISTREIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

(Division des Divorces)
LISE LEFEBVRE, maîtresse de maison, contractuellement séparée de biens de Roland Lapointe, résidant et domicilié au 2123 rue Civil Requéant(e) lit et contre, Demanderesse

contre
ROLAND LAPOINTE, anciennement des mêmes lieux, mais aujourd'hui de lieux inconnus, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimé ROLAND LAPOINTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenant de plus avis qu'il défait par voie de jugement et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais s'écoulant, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accordant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 2 octobre 1972.
(S) ROLAND ALAIRE
REGISTREIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 85-00862-72
JACQUELINE LANOUETTE, ménagère, épouse séparée de biens de Guy Lachance, domiciliée à 292, Notre-Dame-de-Fatima, Laval, district de Montréal, demanderesse

contre
GEORGES LANOUETTE, quincailleur, résidant à 245 av. Stream, Dorval, district de Montréal,

Défendeur
JEAN-MARC LANOUETTE, quincailleur, résidant à 2200 ouest, St-Jacques, Ville et district de Montréal, demandeurs

contre
JEAN-MARC PARENT, résidant à 872 St-Pierre, Terrebonne, district de Terrebonne,

et
FARQUHAR ROBERTSON FUEL CO. LTD., corporation légalement constituée ayant son siège social à 2250 ouest, Maisonneuve, ville et district de Montréal,

Défenderesse
DAME LILIAN ALBRECHTSON, de 8628 Basswood à Pierrefonds district de Montréal,

et
LES HERITIERS LEGAUX DE FEU KENNETH CHAPMAN, de son vivant domicilié à Pierrefonds, district de Montréal, les héritiers étant de lieux inconnus,

Défenderesse
IL EST ENJOINT à LES HERITIERS LEGAUX DE FEU KENNETH CHAPMAN à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 19 octobre 1972
MARIUS D'AMOURS
PROTONOTAIRE

Mes J. Roch St-Germain
suite 1900
507 Place d'Armes
Montréal 128
Avocat de la défenderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 18-001060-72
JACQUES BERGÉVIN, Demandeur

contre
RAYMOND ETHIER, autrui de 2238, Préville, ville LaSalle, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus, Défendeur

AVIS DE 60 JOURS
AVIS est donné au défendeur: RAYMOND ETHIER, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier 18-001060-72, ex-partie, que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 100A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire pour lui.

Le dit Avis de 60 jours concerne un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot originaire no. TRENTÉ-SEPT et TRENTÉ-HUIT (Pte lots nos 37 et 38) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du Quartier (Héme) Rang du Canton de Wolfe, division d'enregistrement de Terrebonne, avec maison et autres bâties dessus érigées.

Selon cet avis, si vous ne répondez pas en dedans de 60 jours de la date de la dernière publication de cet avis la défenderesse PLACEMENTS ULTIMA INC. deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Une copie de l'avis de 60 jours a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, à vos intentions.

MONTREAL, le 19 octobre 1972
MARIUS D'AMOURS
PROTONOTAIRE-ADJOINT

Mes P. M. Paquin
suite 7,
2002 Henri-Bourassa
Montréal 357
Avocat du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 85-01183-72
TADÉUS LEON PAZDIERNY, pilote, résidant à 204 Ave. Seignieur, Apt. 710, Pointe-Claire, district de Montréal, Demandeur

contre
ANASTASIA BECKER, ménagère, résidant à 13, Lb. Bigarrée, Frankfurt Am Main, West Germany,

Défendeur
MARIA BECKER, résidant à 101 Windcrest, Pointe-Claire, district de Montréal,

Défenderesse
ANGELA BECKER RIERMAN, résidant à 9101, Shore Road, Apt. 721, Bromley, New York, 11209, Etats-Unis d'Amérique, demandeurs

contre
JACQUES THOMAS ST-JACQUES, surveillant, résidant à 4842, Dagenais, ville et district de Montréal,

Défendeur
YVON LABERGE, vendeur, résidant à 1750 Shevchenko, ville LaSalle, district de Montréal,

Défendeur
TERENCE GRAHAM SARGENT, sergent, résidant à Pittsburgh, Base d'Aviation, Pittsburgh, New York, Etats-Unis d'Amérique, demandeurs

PAR ORDRE DE LA COUR:
IL EST ENJOINT à TERENCE GRAHAM SARGENT à l'intention d'acquiescer une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 19 octobre 1972
CLAUDE DUFOUR
PROTONOTAIRE-ADJOINT

Mes MacGregor, Ewasev & Keating
suite 300,
Place Victoria
Montréal
Avocats des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

Dossier no. 18-001060-72
AVIS
Prenez avis que YVES THÉRIER, chirurgien dentiste, domicilié et résidant à 194, Boul. Thompson, Ville St-Laurent, district de Montréal,

contre
SUZANNE MORIN, étudiante, épouse commune de bien dudit Yves Thérier domiciliée et résidant à 194, Boul. Thompson Ville St-Laurent, district de Montréal présentement une requête en homologation de conventions matrimoniales selon l'article 1266 cc, le 23 novembre 1972, en Cour Supérieure de Montréal, à 10 h 00 a.m., en division de Pratique, à 10 est, rue Craig, Montréal.

Le tout suivant les exigences de la loi.
MONTREAL le 19 octobre 1972
Mes Drouin, Blouin & Sauthier
149, rue St-Eustache,
St-Eustache, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

(Division des Divorces)
LISE LEFEBVRE, maîtresse de maison, contractuellement séparée de biens de Roland Lapointe, résidant et domicilié au 2123 rue Civil Requéant(e) lit et contre, Demanderesse

contre
ROLAND LAPOINTE, anciennement des mêmes lieux, mais aujourd'hui de lieux inconnus, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimé ROLAND LAPOINTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenant de plus avis qu'il défait par voie de jugement et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais s'écoulant, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accordant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 17 octobre 1972
(S) JACQUES PERRON
REGISTREIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

(Division des Divorces)
LISE LEFEBVRE, maîtresse de maison, contractuellement séparée de biens de Roland Lapointe, résidant et domicilié au 2123 rue Civil Requéant(e) lit et contre, Demanderesse

contre
ROLAND LAPOINTE, anciennement des mêmes lieux, mais aujourd'hui de lieux inconnus, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimé ROLAND LAPOINTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenant de plus avis qu'il défait par voie de jugement et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais s'écoulant, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accordant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 2 octobre 1972.
(S) ROLAND ALAIRE
REGISTREIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 85-00862-72
JACQUELINE LANOUETTE, ménagère, épouse séparée de biens de Guy Lachance, domiciliée à 292, Notre-Dame-de-Fatima, Laval, district de Montréal, demanderesse

contre
GEORGES LANOUETTE, quincailleur, résidant à 245 av. Stream, Dorval, district de Montréal,

Défendeur
JEAN-MARC LANOUETTE, quincailleur, résidant à 2200 ouest, St-Jacques, Ville et district de Montréal, demandeurs

contre
JEAN-MARC PARENT, résidant à 872 St-Pierre, Terrebonne, district de Terrebonne,

et
FARQUHAR ROBERTSON FUEL CO. LTD., corporation légalement constituée ayant son siège social à 2250 ouest, Maisonneuve, ville et district de Montréal,

Défenderesse
DAME LILIAN ALBRECHTSON, de 8628 Basswood à Pierrefonds district de Montréal,

et
LES HERITIERS LEGAUX DE FEU KENNETH CHAPMAN, de son vivant domicilié à Pierrefonds, district de Montréal, les héritiers étant de lieux inconnus,

Défenderesse
IL EST ENJOINT à LES HERITIERS LEGAUX DE FEU KENNETH CHAPMAN à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 19 octobre 1972
MARIUS D'AMOURS
PROTONOTAIRE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

• Chaque parution coûte \$4.20 le pour
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

• Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
• Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

A VENDRE

COURS D'ANGLAIS, efficace. Collier MacMillan, comprenant: 2 manuels, 60 bobines, un magnétophone 4 pistes. Prix \$250 Particulier. Tél.: 488-0633. 23-10-72

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendeurs et fabricants. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques). Avons aussi toutes sortes de meubles à prix d'usine. 212 Beaubien est. Tél.: 276-9067. 1-12-72

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT
50 WILLOWDALE
NOUVEAU IMMEUBLE
• Immeuble en béton, insonorisé
• 2 ascenseurs - balcons
• Taxes payées - sun-deck.
3 1/2 - \$170
Tél: 738-8693
273-4451 J.N.O.

SHERBROOKE-FULLUM: chauffé, relais autobus, grand 2 pièces, sous-sol, douche-toilette, meublé. 2 Beauty Rest, tout payé \$25 par semaine. Tél.: 522-1797 23-10-72

APPARTEMENTS A LOUER

SUPERBE
3 1/2 pièces
COIN MESSIER-RACHEL: beau, grand 3 1/2 pièces fermées, très ensolées, chauffées, balcon, 3e étage avec vue magnifique. Cuisinière et réfrigérateur fournis.

Dans IMMEUBLE MODERNE avec service de buanderie.
\$110 par mois.
Tapis mur à mur à vendre. À prix très réduit.
Tél: 521-8052
après 7.00 p.m.
J.N.O.

LONGUEUIL: sous-location, 3 1/2 pièces, chauffé, poêle-réfrigérateur, électricité, eau chaude, piscine et sauna compris. \$161 par mois. Vue sur le fleuve. Près métro. Tél.: 679-9542. 23-10-72

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES: (argent comptant) Claude Morier. Jour 331-0251 soir 667-0774 J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

VOILIER MINIATURE, représentant époque du 19e siècle. Longueuil 3 1/2 pi. x 3 pi. hauteur. Prix \$250. Exposé chez Art-tec, 269 ouest, Sherbrooke, Tél.: 288-9892. 23-10-72

ANTIQUITES A VENDRE

COLLECTION PRIVÉE de meubles québécois authentiques et rares tels que: encoignure, banc de quêtes, armoire à seaux, table à barrière, chaise de moine, etc. Tél.: 1-584-2631 après 6 p.m. 23-10-72

APPARTEMENTS A PARTAGER

De La Montagne: Jeune homme partagerait 5 pièces avec un autre jeune homme, propre, gai. Appelez avant 3 p.m. 844-7143. Appels non sérieux s'abstenir. 26-10-72

APPARTEMENTS A SOUS-LOUER

LIMITE Outremont, près Université, 7 pièces, 2 bains complets, éclairé, chauffé, taxes payées. \$275. Tél: 739-8573. 25-10-72

ARTICLES A VENDRE

SKI Fisher 2.10 mètres - \$20. Ensemble ski femme, veste et warm-up, 12 ans - \$20. Fusil chasse, un coup, neuf - \$20. Uniforme judo Chelico, taille 3 médium - \$20. Tél.: 737-5704. 23-10-72

Armoire canadienne neuve avec point de diamant. Aussi table de cuisine de conception antique aux lignes modernes. Particulier. Tél.: 674-9283. 24-10-72

EQUIPEMENTS de ski de fond, très intéressants. Tél.: 739-0104 23-10-72

BIBLIOTHEQUE, collection privée très rare, livres d'art, surréalisme et érotisme, 2000 titres. Pas de vente à l'unité. Tél.: 677-4057 entre 7 p.m. et 10 p.m. 23-10-72

AUTOS A VENDRE

VOLVO 73 AU PRIX DE 1972 chez concessionnaire dans tout le Québec. Commandez la vôtre maintenant chez Fort Chambly Automobiles, 2575 rue Bourgogne, Chambly. Tél.: 658-6623. 28-10-72

PEUGEOT 204, SW, 1968, portebagages, \$550. Tél.: 334-0823 23-10-72

CHALET A LOUER

CANTONS DE L'EST: près Mont Orford, confort moderne, 3 chambres, pour 6 personnes, chauffage électrique, location saison de ski. Tél.: 744-1252 ou 1-297-2348. 23-10-72

Ste-Adèle-en-Haut: face au Chantier, maison 2 chambres à coucher, foyer, Saisons, 643- et 645 rue Morin. Tél.: 489-0381 23-10-72

CHALET A VENDRE

DOMAINE STE-AGATHE: style Bavarrois, neuf, 5 1/2, face pente de ski, flanc montagne, foyer-pierre, toit cathédrale, Piscine, écurie, etc. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-11-72

COURS PRIVES

PARLEZ l'anglais ou l'espagnol en quelques semaines. Appelez-moi 739-4291 ou 488-3933. 25-10-72

DIVERS

DACTYLO, steno, français, anglais, comptabilité, mathématiques, diplômes. Location, vente, achat, réparation, échange dactylos neufs, usagés, additionneuses, dictaphone, enregistreuses d'appels téléphoniques téléviseur. Frère St-Yves. Tél.: 332-0044, 688-5777. 3-1-72

DEMEUREMENTS

ROUSSILLE TRANSPORT déménagement local, longue distance, service outre-mer. Emballage, entreposage. 725-2421. 23-10-72

DUPEX A LOUER

BROSSARD: rue Acadie, 9 pièces, bas salle de jeux, sous-sol, garage, taxe d'auto payée. \$175 par mois. Tél.: 678-1417. 24-10-72

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieure. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons caves, en sous-œuvre. Neuf-garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél. 388-2137, 669-2547. 3-1-72

FEMMES DEMANDEES

BRIQUE, foyer, pierre, ciment, chaudière, joints, menuiserie générale, balcons, galeries, escaliers. Réparons, fondation, creusons caves, enrayons eau des murs, assurance incluse. Estimé gratuit. Tél.: 642-4077.

L'HOPITAL DOUGLAS

recherche une SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE
• Doit être compétente en sténographie, en dactylographie et avoir un sens de l'organisation.
• Expérience antérieure est essentielle.
Les candidates intéressées doivent s'adresser au:
Directeur du Personnel, Hôpital Douglas, 6875 boul. LaSalle, Verdun 204. Tél: 766-8511 24-10-72

LOGEMENTS A LOUER

OUTREMONT: boul. Dollard, haut-duplex, 8 pièces chauffées, eau chaude, fenêtres Rusco, garage. \$275. Tél: 274-4901. 23-10-72

LOGEMENTS A LOUER

AVENUE de Soissons: haut-duplex, 7 pièces plus une chambre au sous-sol, garage, chauffé, \$200 par mois. Près Université de Montréal Hôpital Ste-Justine. Tél.: 731-3197 23-10-72

MAISONS A LOUER

ST-LAMBERT: (Préville en bas) 22 de Provence, joli cottage détaché, grand terrain, chauffé, taxes payées. Libre fin novembre \$300. Tél. 671-5690 ou 672-6335. 23-10-72

ST-LAURENT: Bungalow, 11 pièces, meubles, climatisés, jardin closuré, près gare, pare, \$300. Libre décembre. Tél.: 738-5976 ou 343-6679. 24-10-72

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, \$25 est. rue Sherbrooke, suite 2, Marthe Gaudette, b.a., b. p.d., b.p.h., 1.5 lettres. Tél.: 288-2332 de 3h à 8h p.m. J.N.O.

PROPRIETES DE CAMPAGNE A VENDRE

BEAUMONT
Cité Belchasse
Particulier: Magnifique chalet neuf, rattaché à une maison, 1200' façade sur fleuve, site unique, face à l'Orléans. 108,000 pi. ca. superficie. Idéal pour professionnel.
Écrire à Case 334, Le Devoir 24-10-72

MASCOUCHE: Agée de 200 ans. Un site historique situé sur 38,000 pi. ca. de terrain paysagé. Cottage en pierre de 4 chambres à coucher. 2 garages, granges, arbres fruitiers. Prix demandé: \$35,000. Mme Van Helvoort. 684-4171 ou 626-2285. Immeubles Westgate, courtiers. 23-10-72

PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

EDIFICE EXCEPTIONNEL, rue Sherbrooke, près Radio-Canada, site olympique, bureaux-bail gouvernemental plus 6 logements. Chauffage eau chaude. Rapport 15% net. Cause départ. Tél.: 522-1797 23-10-72

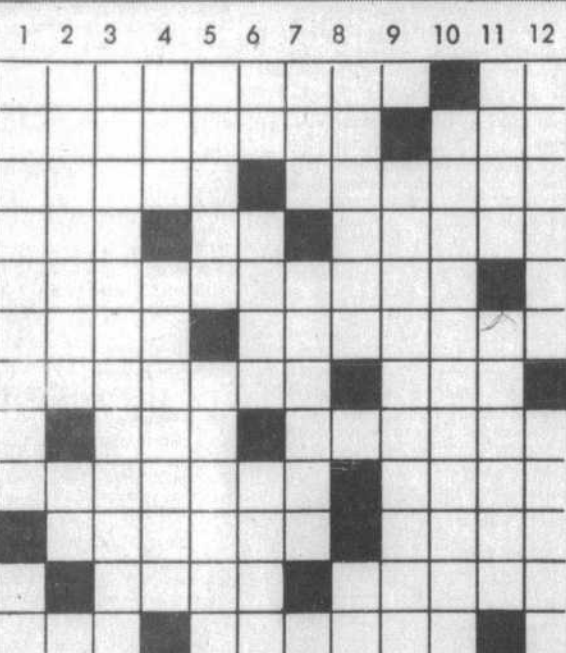
PROPRIETES A VENDRE

STE-THERESE-EN-HAUT: maison canadienne, 6 pièces, foyer, terrain complètement aménagé et abondamment boisé. Hypothèque \$13,000 à 6 1/2%. Prix: \$28,500. Directement du propriétaire. Tél.: 435-1318. 23-10-72

ST-LAURENT: paroisse St-Sixte, cottage semi-détaché, 3 chambres, 1 1/2 salle toilette, salon, foyer naturel, salle-manger, solarium, sous-sol fini, garage, terrain paysagé. Pas d'agent. Tél.: 744-4883. 23-10-72

NOUVEAU-BORDEAUX: Bungalow, 9 pièces chauffées à l'électricité, 3 chambres de bain, sous-sol avec foyer et bar. Garage double. Tél.: 332-9803. 23-10-72

les MOTS CROISÉS du Devoir



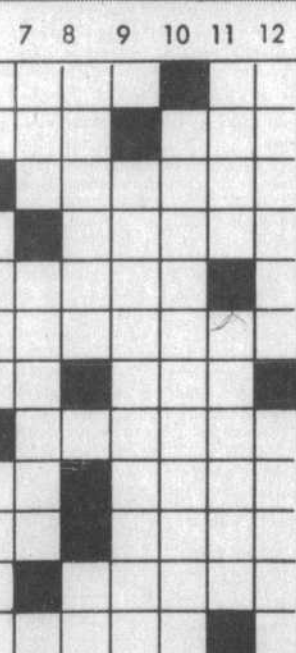
Horizontalement

- Particulièrement. — Baryum.
- Spécialiste de l'urologie. — Masse de pierre très dure.
- Manier doucement. — Méprise.
- Partie aval d'une vallée envahie par la mer. — Deux. — Partie du vêtement.
- De l'Islande.
- Couverture d'un bâtiment — Homme castré, jadis préposé à la garde d'un séail.
- Introduire. — Parcourus des yeux.
- Bière anglaise. — Doigt du pied.
- Évaluer. — Fleuve d'Italie.
- Sorte de mouette. — Dire qu'une chose n'est pas vraie.
- Présentement. — Mesura au stère.
- Qui a de la bonté. — Agisse en roi.

Verticalement

- Qui nourrit (fém.). — Plomb.
- Strontium.
- Action de faire un total.
- Bière anglaise. — Où travaille un artiste.

Solution d'hier



Horizontalement

- Écrivain canadien, d'expression française, né à Montréal (1889-1963). — Bouger.
- Magnésium. — Notion que l'esprit se forme de quelque chose. — Crochet double.
- Obtenu. — Lumière qui précède le lever du soleil.
- Se dit des remèdes propres à agir sur les nerfs. — Étain.
- Conséquence.
- Feriez la résection.
- Extrémité. — Fabriquer en usine.
- Qualité de ce qui est acré. — Long Range Aid to Navigation.

Verticalement

- Qui nourrit (fém.). — Plomb.
- Strontium.
- Action de faire un total.
- Bière anglaise. — Où travaille un artiste.



MARY FERGUSON, mère de l'ancien joueur de hockey John Ferguson, était de la fête, avant-hier soir à Blue Bonnets, alors que celui-ci fut honoré par la direction de la piste pour ses succès comme co-instituteur de l'Équipe Canada, récemment en Russie. De g., à d., Albert Trotter, publicitaire de B.B., Mme Ferguson, son fils et la femme de ce dernier, Joan.

Harold Ballard, président du Toronto, condamné au bagne

TORONTO (PC) — Harold Edwin Ballard, président du Maple Leaf Gardens et, conséquemment, du club de hockey Toronto de la ligue Nationale, également gouverneur de cette ligue, a été condamné, hier, à trois ans de bagne au pénitencier de Kingston. En fait, l'homme d'affaires torontois a reçu deux condamnations de 3 ans chacune pour vol et fraude impliquant 47 chefs d'accusation. Mais comme les sentences sont concurrentes, Ballard ne passera que trois années derrière les barreaux du pénitencier de Kingston.

En prononçant la sentence, le juge Harry Deyman a déclaré que même s'il avait été impressionné par les témoignages de sept personnes venues témoigner en faveur de l'accusé, hier même, il se devait de prendre en considération la plaidoirie du procureur de la Couronne qui a soutenu que Ballard jouissait d'un poste de confiance dont il s'est montré indigne.

Ballard, qui est âgé de 69 ans, a pleuré comme un enfant quand un homme d'affaires d'Oakville, M. Harry Foster, s'est présenté devant le juge Deyman pour déclarer qu'il connaissait l'accusé depuis 40 ans et qu'il lui vouait une grande admiration pour sa grande charité, son courage et sa compassion alors que Mme Foster souffrait d'un cancer incurable.

Après le prononcé de la sentence, Ballard a aussitôt été conduit sous escorte à l'extérieur de la salle du tribunal, ne s'arrêtant que le temps de serrer la main de ses deux fils, Bill et Harold Jr., auxquels il déclara simplement: "Prenez soin de vous".

Son fils Bill, nommé, jeudi, directeur du Maple Leaf Gardens, pleura à chaudes larmes quand il a quitté le palais de justice et a menacé les photographes vers lesquels il montra le poing.

Le procureur de la défense, Me J. J. Robinette, a demandé de l'âge (69 ans) de Ballard au moment de prononcer sa sentence, de considérer que la somme de \$205,000 soustraite avait été remise et de se souvenir que, toute sa vie durant, Ballard avait été un homme impeccable.

Me Robinette a ensuite qualifié la demande d'emprisonnement formulée par le procureur spécial Clay Powell de "sadique et cruelle".

Me Powell avait indiqué que l'emprisonnement pouvait constituer un bon avertissement aux autres directeurs et employés d'entreprises publiques.



HAROLD E. BALLARD... alors qu'il entraînait en Cour hier matin.

"Si nous ne pouvons faire confiance aux gens que nous choisissons pour diriger nos entreprises publiques", a-t-il dit, "le système complet de libre entreprise s'écroule".

L'audience dura 2 heures avant que le juge Deyman ne se retire pour revenir, 15 minutes plus tard, prononcer la sentence. Me Robinette n'a pas encore laissé savoir si celle-ci serait postée en appel.

Plusieurs personnalités, hier, ont comparu en faveur de M. Ballard dont Me Richard G. Meech, président du conseil consultatif de l'Armée du Salut; les journalistes Jim Coleman et Milt Dunnell; le commentateur de télévision et de la radio Jack Dennett; l'avocat et personnalité sportive Terry Kelly; et, enfin, Doug Creighton, éditeur du quotidien "Toronto Sun".

Avant l'audience, Ballard avait été souriant et joyeux. Lorsqu'il remarqua qu'il y avait foule dans la salle et les corridors du palais de justice et que des chaises supplémentaires ne suffisaient pas pour accommoder tout le monde, il ne put s'empêcher de dire en riant: "Nous aurions dû vendre des billets d'admission".

Un avocat arrêta Me Robinette dans le corridor pour lui dire: "Je suis certain qu'il y a autant de paris sur le résultat de ce procès que lors d'une finale de hockey pour la coupe Stanley".

Plusieurs remarques amusantes furent aussi lancées durant les témoignages de certains témoins. Après celui de Dennett, le procureur Powell lui déclara, alors qu'il quittait la chaise des témoins: "M. Dennett, je veux que vous sachiez que je suis, depuis des années, un de vos admirateurs".

Les spectateurs se mirent aussi à rire lorsque le juge Deyman demanda au journaliste Coleman: "Je lis vos chroniques depuis des années mais je ne sais pas encore et au juste qui est ce Wilbur Maloney dont vous parlez si souvent".

"Votre Honneur", répondit Coleman, "cette personne n'existe pas".

Durant un certain temps, Coleman terminait ses chroniques en écrivant des commentaires peu flatteurs à propos du flic M. Maloney.

En attendant d'être posté à la prison de Kingston, M. Ballard restera à la prison Don de Toronto.

Les choix à Blue Bonnets du

"Grand pronostiqueur"

Avant le programme d'hier soir, notre sélectionneur avait choisi 180 vainqueurs en 698 courses pour une moyenne de 26%. Voici ses choix pour la fin de semaine:

- AUJOURD'HUI**
1ère course: 1-Ramrod Lobell (1); 2-Docs Rendezvous (3); 3-Charon (2).
2ème: 1-Pontiac Roselle (1); 2-Handy Lad (5); 3-Cookie (3).
3ème: 1-Happy Flash (5); 2-Fair Play N (1); 3-Golden H. J. (4).
4ème: 1-Colonel Ben (9); 2-Gay Parader (4); 3-Miles Away (7).
Quintélas suggérées: roulette 4-4-7.
5ème: 1-Dr. Jones (3); 2-Bachelor Gay (2); 3-Swing Easy (4).
6ème: 1-Dave G. (1); 2-Torbolton Tim (4); 3-Lehigh Mir (8).
Quintélas suggérées: roulette 1-4-8.
7ème: 1-Armbr Lynx (1); 2-Armbr McKee (3); 3-Hasty K. (4).
8ème: 1-Sercha Me (6); 2-John Silver (8); 3-Frost Free (9).
Quintélas suggérées: roulette 6-8-9.
9ème: 1-Hawain Mir (2); 2-Old Soldier (4); 3-Keystone Gary (5).
10ème: 1-Northo Aylmer (6); 2-Rusty Moko (3); 3-Another Red (8).
Exactas suggérées: roulette 6-3-8.

DEMAIN APRES-MIDI

- 1ère course: 1-Guy Master (2); 2-Battle Sharp (3); 3-Lullis (1).
2ème course: 1-Vimont Bri (3); 2-Beau Regard (5); 3-Stomp (7).
3ème: 1-Pastime Old Shep (4); 2-Hell Gate (6); 3-Senator Burton (1).
4ème: 1-Mr. Coal (5); 2-Friday Painter (4); 3-Milroy Shoe (6).
Quintélas suggérées: roulette 5-4-6.
5ème: 1-Mary Sirrah (3); 2-Disband (1); 3-Adios Dillard (6).
6ème: 1-Deena Will (6); 2-Saucy Air (5); 3-Alton Prince (2).
Quintélas suggérées: roulette 6-5-2.
7ème: 1-Gerry Mir (2); 2-Happy Century (6); 3-Armbr Muck (5).
8ème: 1-Morir (3); 2-Pampon (5); 3-Hogan (6).
Quintélas suggérées: roulette 3-5-6.
9ème: 1-Boot Hill (3); 2-Yankee Rocket (4); 3-E. B. Time (5).
10ème: 1-Gerrys Knight (1); 2-Barou Adios (3); 3-Pier Mac (5).

FEMMES DEMANDEES

RÉDACTRICE

Fonctions:
• Travaux de traduction, de recherche et de rédaction.

Formation:
• Excellente connaissance du français.
• Quelques années d'expérience en ces domaines.

Faire parvenir un curriculum vitae à:
La Rédactrice en Chef, Chatelaine, 625 avenue du Président Kennedy, Montréal 111. 23-10-72

Football

LIGUE CANADIENNE

Est	E	P	N	PP	PC	pts
HAMILTON	8	3	0	328	243	18
OTTAWA	8	3	0	249	198	16
MONTREAL	4	3	0	280	261	8
Quebec	9	3	0	222	251	6
WINNIPEG	9	3	0	353	247	18
EDMONTON	8	5	0	303	293	16
SASKATCHEWAN	7	6	0	264	294	14
CALGARY	4	9	0	270	314	8
VANCOUVER	4	9	0	200	369	8

Samedi

Winnipeg à Hamilton
Calgary à Vancouver
Dimanche
Ottawa à Montréal
Regina à Edmonton

LIGUE NATIONALE

SECTION AMERICAINE

Est	E	P	N	PP	PC	pts
MIAMI	5	0	0	1000	121	64
NEW YORK (Jets)	3	2	0	600	163	124
BUFFALO	4	3	0	600	105	120
N-ANGLETERRE	2	3	0	400	79	153
BALTIMORE	1	4	0	200	74	98
CINCINNATI	4	1	0	800	96	70
PITTSBURGH	3	2	0	600	106	86
CLEVELAND	2	3	0	400	71	97
HOUSTON	1	4	0	200	63	142
OAKLAND	3	1	1	700	127	81
KANSAS CITY	3	2	0	600	122	91
SAN DIEGO	2	2	1	500	90	109
DENVER	1	4	0	200	98	143

SECTION AMERICAINE

Est	E	P	N	PP	PC	pts
WASHINGTON	4	1	0	800	118	58
DALLAS	4	1	0	800	102	49
NEW YORK (Giants)	3	2	0	600	125	103
ST LOUIS	2	3	0	400	61	102
PHILADELPHIE	0	5	0	0	38	130
Centre	4	1	0	800	100	83
GREEN BAY	3	2	0	600	102	91
DETROIT	2	3	0	400	109	89
MINNESOTA	1	4	0	200	92	108
CHICAGO	0	5	0	0	68	157

Lundi

Un point à la 9ème permet à Cincinnati de gagner 5-4!

OAKLAND (Le Devoir) — Du jeu défensif aussi hésitant que nerveux de la part du lanceur Rollie Fingers et du 3ème but Sal Bando à la 1ère moitié de la 9ème manche a permis, hier après-midi, aux Reds de Cincinnati de gagner, par le compte de 5-4, la cinquième partie d'une Série Mondiale qui commence à être assez extraordinaire en ce sens que tous les matches, jusqu'ici, n'ont été décidés que par la marge d'un point. Par leur victoire bien méritée (ils tirent de l'arrière par 3-1 et 4-2 en cours de route), les Reds ont évité d'être éliminés. Oakland a maintenant 3 victoires contre 2 pour Cincinnati alors que la série se poursuivra, cet après-midi, à ce dernier endroit. Un triomphe des Athletics mettrait fin à la série. Par contre, une victoire des Reds obligerait les deux clubs à jouer, demain après-midi, une 7ème et décisive rencontre qui en serait une certifiée mémorable.

On pouvait croire que l'artillerie lourde du Cincinnati finirait par éclater et Pete Rose donna l'exemple au tout début du match en frappant un circuit sur le tout premier lanceur du droitier Jim "Catfish" Hunter pour donner une avance 1-0 aux Reds.

Tony Perez commença la 2ème manche avec un double mais resta en panne.

C'est à leur demie de cette même reprise que les Athletics y alleront de 3 points. Après un but sur balles à Mike Epstein et le retrait sur une chandelle au champ centre de Bando, le rapide George Hendrick eut un simple au champ intérieur. Epstein arrêtant au 2ème coussin. C'est alors que le receveur Gene Tenace, déjà l'auteur de 3 circuits depuis le début de la série, expédia un lancer de McGlothlin dans les gradins du champ gauche. Tout en donnant l'avantage 3-1 à son équipe. "Tenace-la-menace" venait d'égaliser un record de Série Mondiale établi par des joueurs aussi prestigieux que Ruth, Gehrig, Snider et Bauer. Il venait aussi de briser un record (pour un receveur) établi par Yogi Berra (voir photo).

Cincinnati réduisit l'avance de ses adversaires à 3-2 à la moitié de la 4ème manche lorsque Denis Menke, qui n'avait eu qu'un coup sûr en 13 précédentes présences au bâton, y alla à son tour d'un circuit au champ gauche.

Oakland rattrapa vite ce point à sa demie de la même 4ème reprise, toutefois. McGlothlin donna un "BB" à Bando puis deux balles à Hendrick. Son gérant Sparky Anderson, qui devait éventuellement utiliser pas moins de 6 lanceurs, le retira aussitôt du monticule pour le remplacer par Pedro Borbon... et Bando passa au 2ème but lorsque Hendrick se sacrifia avec un coup retenu. On donna un "BB" intentionnel à Tenace et le pilote Dick Williams décida d'envoyer son frappeur de relève par excellence, Gonzalo Marquez, frapper à la place de Dick Green. L'étonnant Marquez ne dépassa pas en frappant un simple qui fit compter Bando et avancer Tenace au 3ème coussin. C'est alors que le lanceur Hunter tenta un coup-retenusuccide... qu'il rata. Tenace était retiré du receveur au 3ème-but sur le coup et la manche prenant fin avec le retrait de Hunter sur une chandelle au champ centre.

Cincinnati remonta la pente à la 5ème après 2 retraits. Joe Morgan eut un "BB" et sur un jeu "cœur et frappe", compta du ler coussin sur le simple au champ centre de Bobby Tolan sur un 1er lancer de Hunter qui, aussitôt, céda la place à un Fingers qui

mit fin à la remontée en retirant Johnny Bench au bâton après avoir vu Tolan voler le 2ème but et avancer au 3ème sur un mauvais lancer.

C'est à la 8ème reprise que les Reds nivelèrent le pointage: "BB" à Morgan, but volé de celui-ci, simple de Tolan et erreur d'Alou au champ droit sur le coup, Fingers se tirant ensuite d'embarras en retirant les 3 prochains frappeurs dont les 2 derniers sur 3 prises.

Oakland frappa deux simples après 2 retraits à sa demie de la manche mais Russ Grimsley vint remplacer Clay Carroll pour mettre fin à cet effort en retirant le frappeur d'occasion Angel Mangual.

Cesar Geronimo commença la 9ème avec un simple. Le lanceur Grimsley tenta ensuite un coup retenu. C'était en vérité une petite chandelle que Fingers pouvait facilement attraper. Mais il décida de laisser tomber la balle devant lui afin de commencer un double-jeu relativement facile dans les circonstances. Mais il lança de façon imprécise au 1er-but. Le lanceur retirait néanmoins Grimsley mais permit à Geronimo de filer au 2ème coussin. Il y resta lorsque Bando commit une erreur sur le roulant de Dave Concepcion mais compta bientôt le point vainqueur lorsque Pete Rose y alla d'un simple opportun au champ centre. Hamilton vint remplacer Fingers et termina la manche avec un double-jeu.

Un "BB" à Tenace (Odom alla courir à sa place) et le retrait de Ted Kubiak commencèrent la demie de 9ème manche des Athletics... et Anderson remplaça Grimsley par Jack Billingham devant le frappeur de relève Dave Duncan... qui l'accueillit avec un simple au champ gauche faisant passer Odom au 3ème coussin. Encore une fois, il semblait qu'Oakland exécuterait une remontée de dernière minute, comme avant-hier soir.

Mais Billingham obligea Bert Campaneris à frapper une petite chandelle fautive derrière le 1er but que Morgan attrapa. C'est alors qu'Odom voulut risquer le tout pour le tout et se mit à courir vers le marbre. Morgan était aux aguets et lança au receveur Bench qui, sans peine, retira Odom pour compléter un double-jeu très final.

Cet après-midi, le gaucher Vida Blue doit lancer pour Oakland. Quant au gérant Anderson du Cincinnati, il ne sait pas encore, au juste, qui sera au monticule pour son club.

CINCINNATI (5)	OAKLAND (4)
AB P Cs PP	AB P Cs PP
Rose, cg 5 1 3 2 Campaneris, ac 0 0 0	
Morgan, 2b 3 2 0 0 Alou, cd 4 0 0 0	
Tolan, cf 4 0 2 2 Rodi, cg 2 0 0 0	
Bench, r 4 0 0 0 Epstein, lb 2 1 0 0	
Perez, lb 4 0 1 0 Hegan, lb 1 0 1 0	
Menke, 2b 3 1 1 0 Bando, 3b 2 1 0 0	
Geronimo, cd 1 1 1 0 Hendrick, ce 2 1 1 0	
Chancy, ac 1 0 0 0 Mincher, fo 0 0 0 0	
Hague, fo 1 0 0 0 Mangual, fo, ce 1 1 1 0	
Carroll, l 0 0 0 0 Tenace, r 2 1 1 3	
Grimsley, l 0 0 0 0 Odom, ce 0 0 0 0	
Billingham, l 0 0 0 0 Green, 2b 1 0 0 0	
McGlothlin, l 1 0 0 0 Marquez, fo 1 0 1 1	
Borbon, l 0 0 0 0 Lewis, co 0 0 0 0	
Uladender, fo 1 0 0 0 Kubiak, 2b 2 0 1 0	
Hall, l 0 0 0 0 Hunter, l 2 0 0 0	
Concepcion, ac 0 0 0 0 Fingers, l 0 0 0 0	
Duncan, fo 1 0 1 0 Hamilton, l 0 0 0 0	
Totaux 33 5 5 5	Totaux 30 4 7 4

Cincinnati 100 110 011 - 5
Oakland 030 100 000 - 4
E-M. Alou, Bando, DJ-J. Cincinnati 1, Oakland 1.
L.S.B. Cincinnati 6, Oakland 4, 2B-Perez.
C.C. Rose (H), Tenace (H), Menke (H), B.V.-Tolan 2, Morgan, SAC: Menke, Hendrick, Fingers, Grimsley.

ML Cs P PM BB R	ML Cs P PM BB R
McGlothlin 3 2 4 4 2 3	
Borbon 1 1 0 0 1 0	
Hall 2 0 0 0 0 1	
Carroll 1 2/3 3 0 0 0 1	
Grimsley, g. 1-1 2/3 0 0 0 1 0	
Billingham 4 2/3 1 0 0 0 2	
Hunter 4 2/3 5 3 3 2 2	
Fingers, P. 1-1 3 2/3 2 2 1 3	
Hamilton 2 2 0 0 0 0	
VS-Billingham 1, APF-Rodi, par McGlothlin, ML-Fingers. Temps 2h.26. Assistance: 49,410.	

Dans la ligue des Vedettes

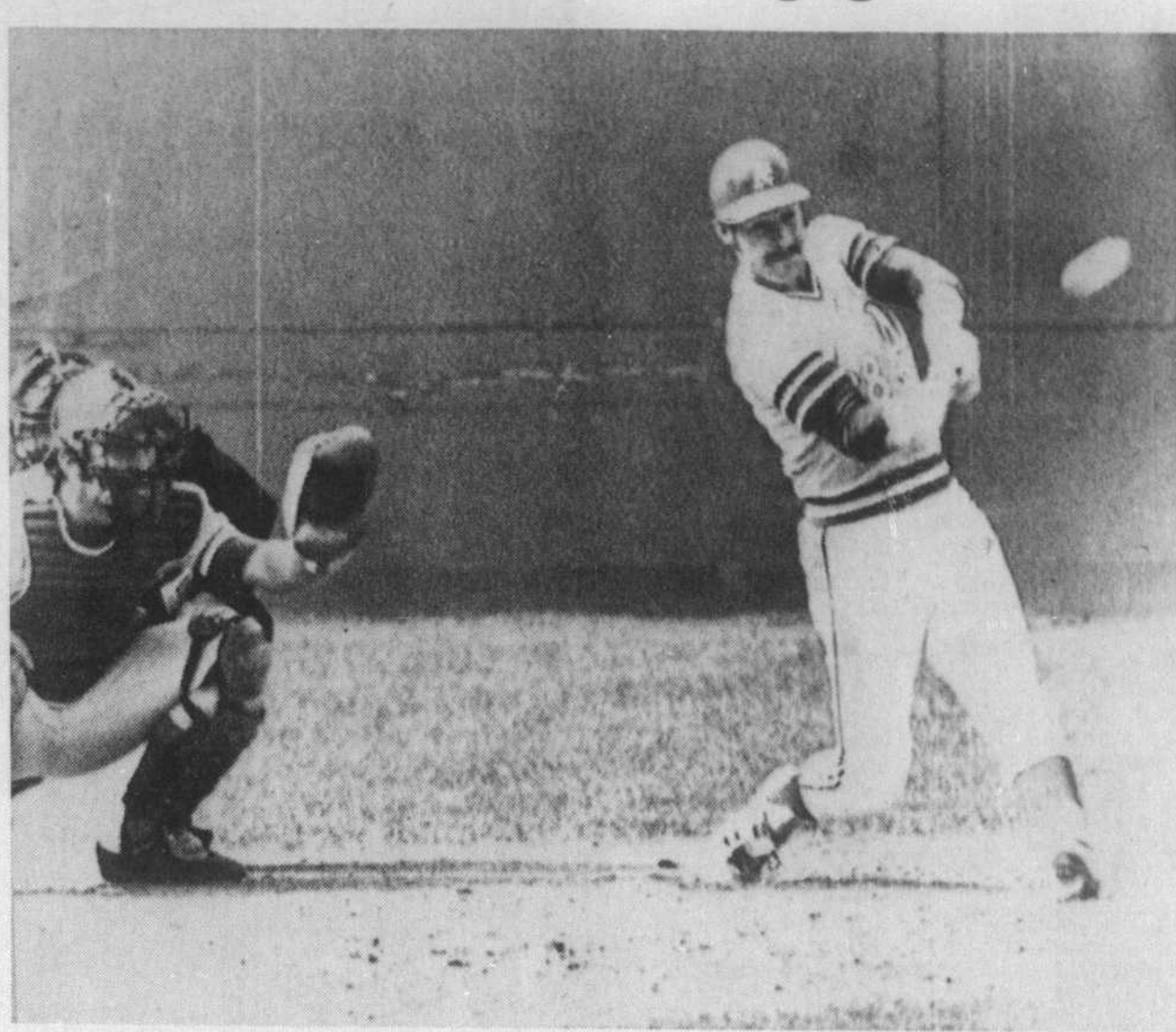
La ligue de curling des Vedettes (Molson) a fait son ouverture de saison hier. Voici les résultats enregistrés: Toban, Caledonia a défait Whistle, Sainte-Anne par 7-5; Terry, de Whitlock a vaincu Bouchard, Glenmore par 13-12; Bogue, Bair d'Urfe l'a emporté 10-8 sur Bradford, de Pointe-Claire; Bradshaw a battu Weismüller 13-10.

Richard a démissionné

QUEBEC — Tel que prévu, Maurice Richard a rendu officiellement sa démission comme pilote des Nordiques de Québec hier. "J'ai tenté de diriger une équipe de hockey mais en vain," a déclaré Richard aux journalistes.

Richard n'aura été à son poste que pour les deux premières parties des Nordiques, perdant 2-0 à Cleveland avant de gagner 6-0 contre Atlanta vendredi soir dernier au Colisée.

Maurice Richard, entraîneur des Nordiques et remplaçant de Richard cette semaine, continuera de piloter l'équipe québécoise qui recevra ce soir les Whalers de la Nouvelle-Angleterre.



TEL UN BABE RUTH OU UN LOU GEHRIG ! A la 2ème manche de l'excitant match d'hier après-midi à Oakland, le receveur Gene Tenace a frappé un circuit (bon pour 3 points) qui lui aura permis d'égaliser un record de Série Mondiale (4 circuits en une série) établi par Babe Ruth (1926), Lou Gehrig (1928), Duke Snider (1952 et 1955) et Hank Bauer (1958). Le voici s'élançant sur un lancer de Jim McGlothlin pour en arriver à son exploit. Du coup aussi, Tenace a brisé le record de 3 circuits en une série pour un receveur (l'ancien était de 3 et avait été établi par Yogi Berra en 1956).

Une autre fin sensationnelle de Palmer!

MAPA, Californie (PA) — Arnold Palmer a réussi des oiseaux sur 6 des 7 derniers trous, hier, pour prendre la tête du peloton de golfeurs participant au tournoi Kaiser International de \$150,000.

Palmer, 43 ans, qui n'a pas gagné un tournoi depuis 15 mois, a joué une deuxième ronde de 67, soit cinq coups sous la normale. Avec son total de 66 d'avant-hier, il a maintenant un pointage de 133, soit 11 coups sous la normale.

George Knudson, le Canadien qui avait aussi joué 66 avant-hier, n'a pu faire mieux que 69 et est seul en 2ème place avec un total de 135.

Bud Allin est en 3ème position avec un pointage de 68-136. Ex aequo à 137, on trouve Billy Casper, Grier Jones, Jim Colbert, Jim Ferriell et Bobby Mitchell.

Le hockey y gagnera à la longue selon Reardon

BALTIMORE (PA) — L'expansion du hockey majeur a diminué le calibre de jeu, mais Terry Reardon, pilote-gérant des Clippers de Baltimore, de la LAH, y voit des bénéfices à longue échéance.

"Il y a eu certes diminution nuisible, mais elle portera fruit à la fin, car de nombreux jeunes qui ne pouvaient percer auparavant vont devenir des étoiles.

"L'addition de deux autres clubs dans la LNH et l'avènement de l'AMH permettront à un plus grand nombre d'athlètes de jouer et aux jeunes Américains d'évoluer. Ceux-ci seront peut-être des recrues à l'avenir."

Reardon a ajouté que l'arrivée de l'AMH avait résulté à une augmentation de plusieurs milliers de dollars dans la LAH, au-dessus de la moyenne de \$10,000 la saison dernière.

Par contre, le propriétaire Jake Embury, des Clippers, a déclaré que les salaires dans les sports "ne tenaient plus compte de la réalité et ne pouvaient continuer ainsi sans un désastre imminent."

Ullman sera absent pour trois semaines

NORM ULLMAN, l'excellent centre des Maple Leafs de Toronto, devra s'absenter du jeu durant au moins trois semaines à cause de tendons étirés à un genou. Son coéquipier Pierre Jarry, pour sa part, devra peut-être manquer la série aller-retour des Leafs contre les Red Wings de Detroit en fin de semaine, à cause d'une blessure mal en point. Tous deux ont été blessés lors d'un match que les Torontois ont gagné 4-3 mercredi soir contre les Penguins de Pittsburgh.

Les Jeux de Denver sont de plus en plus compromis

DENVER (Colorado) (AFP) — La campagne électorale bat son plein actuellement au Colorado non seulement en vue des élections présidentielles du 7 novembre mais aussi en vue du référendum dans lequel, le même jour, les électeurs de cet état montagneux se prononceraient pratiquement pour ou contre les Jeux Olympiques d'hiver à Denver en 1976.

Il s'agit en effet d'un vote sur un amendement à la constitution du Colorado qui, s'il est approuvé, priverait le comité d'organisation des \$4.7 millions supplémentaires qu'il réclame aux finances locales.

Une telle attitude des habitants du Colorado entraîne automatiquement, par le jeu des lois budgétaires, l'annulation de l'aide fédérale de \$15.5 millions que le congrès est prêt à accorder au DOOC (Denver Olympic Organizing Committee). Le comité organisateur se verrait alors privé de 60% de son budget, ce qui le mettrait

dans une situation impossible, comme l'a récemment souligné Carl Detemple, son président.

Un récent sondage d'opinions a indiqué que les adversaires des Jeux Olympiques seraient en majorité, sensibles aux divers arguments des écologistes et sociologues locaux qui ont souligné les répercussions peu souhaitables qu'aurait l'or-

ganisation d'une telle manifestation dans leur état.

Pour tenter de renverser la situation et, en quelque sorte, sauver les Jeux, les partisans des J.O. à Denver ont réuni \$150,000 pour leur campagne de propagande, soit dix fois plus que leurs adversaires lesquels paient leur infériorité financière par une plus grande activi-

Baseball

SERIE MONDIALE

Samedi
Oakland 3, Cincinnati 2
Dimanche
Oakland 2, Cincinnati 1
Mercredi
Cincinnati 1, Oakland 0
Jeudi
Cincinnati 2, Oakland 3
Hier
Cincinnati 5, Oakland 4 (Oakland mène 3-2 "série 4 de 7")
Samedi
Oakland 3, Cincinnati 1h
Dimanche
Oakland 4, Cincinnati 1h (si nécessaire)

BILAN FINANCIER

Recettes brutes: \$540,370
Part des joueurs: \$275,588.70
Part du bureau du commissaire: \$81,055.50
Part de la ligue Américaine: \$45,931.45
Part de la ligue Nationale: \$45,931.45
Part du club Oakland: \$45,931.45
Part du Cincinnati: \$45,931.45
TOTAUX DES 4 PREMIERES PARTIES

Recettes brutes: \$2,240,035.99
Part des joueurs: \$1,142,418.35
Part du bureau du commissaire: \$336,005.50
Part de la ligue Américaine: \$182,903.06
Part de la ligue Nationale: \$182,903.06
Part du club Oakland: \$182,903.06
Part du Cincinnati: \$182,903.06

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Est	g	p	n	bp	bc	pts
BUFFALO	4	0	1	22	8	9
DETROIT	4	0	0	22	8	8
MONTREAL	3	0	2	18	7	8
RANGERS de NY	3	0	0	23	22	6
VANCOUVER	2	2	3	18	26	5
TORONTO	2	2	1	14	15	5
BOSTON	1	3	0	21	23	4
ISLANDERS de NY	1	3	0	9	17	2

Pittsburgh 4, Chicago 2
Chicago 4, Philadelphie 2
Philadelphie 3, Minnesota 2
Minnesota 2, St. Louis 1
St. Louis 1, Atlanta 1
Atlanta 1, California 1
California 1, Los Angeles 1

Jeudi
Vancouver 0, Buffalo 6
Hier
Philadelphie 3, California 1
Aujourd'hui
Vancouver à Canadian
Detroit à Toronto
NY Rangers à NY Islanders
Boston à Pittsburgh
Buffalo à St. Louis
Atlanta à Minnesota
Chicago à Los Angeles

Montreal vs Rangers de NY
Chicago à California
Toronto à Detroit
Vancouver à Boston
Atlanta à Buffalo

ASSOCIATION MONDIALE

Est	g	p	n	bp	bc	pts
CLEVELAND	5	0	0	19	11	10
N-ANGLETERRE	3	1	0	15	10	6
NEW YORK	3	0	0	21	19	4
QUEBEC	2	1	0	10	5	4
OTTAWA	1	3	0	21	24	2
PHILADELPHIE	1	3	0	15	22	0

Albion 3, 2 0 17 17 6
Ouest
Alberta 1 0 12 5 4
Houstan 2 2 0 8 13 4
Winnipeg 2 2 0 14 15 4
Minnesota 1 2 0 7 11 2
Chicago 0 4 0 7 16 0

Mercredi
N-Anleterre 4, Houston 1
Ouest 4, N-Anleterre 3
Chicago 2, Ottawa 6
Cleveland 3, New York 1
Minnesota 1, Houston 5
Philadelphie 2, Los Angeles 4

Hier
Philadelphie à Alberta
Minnesota à Winnipeg
Aujourd'hui
Houston à New York, après-midi
Ottawa à Cleveland
N-Anleterre à Québec
Ottawa à Québec
Minnesota à New York
Philadelphie à Winnipeg
Chicago à Los Angeles

Los Angeles (PA) — Les Sharks de Los Angeles se sont hissés au premier rang de la division Ouest de l'Association mondiale de hockey, sur un pied d'égalité avec les Oilers d'Alberta, jeudi soir, en infligeant une défaite de 4-2 aux Blazers de Philadelphie.

BLAZERS 2, SHARKS 4

Première période
1-LOS ANGELES: Veneruzo 9:36
Huntton — Jones 3:09, Niekamp 5:36.
Punitions 10:22.

Deuxième période
2-LOS ANGELES: Young 5:09
(Jones, Odrowski) — 5:09
3-LOS ANGELES: Veneruzo 17:18
(Saur, Heiskala) — 17:18
Punitions — Sanderson (majeure) 1:29, Campbell 2:37, Polano 3:25, Jones 6:17, O'Donoghue (majeure) 10:06, Mossell 13:04, Chichepe 15:54.

Troisième période
4-PHILADELPHIE: Plante 9:36
(O'Donoghue, Polano) — 9:36
5-LOS ANGELES: Crashev 9:30
(Saur, Heiskala) — 9:30
6-PHILADELPHIE: Lawson 16:19
(LaCroix) — 16:19
Punitions — Watson 5:07, Mossell 7:42, Hutchison (majeure) 9:54, Slater (majeure) 9:54, Watson 10:53, Polano 15:51, Odrowski 15:51, Plumb 18:51, Sanderson (match et 10 min. mauvaise conduite) 18:51, LeBlanc 19:20.

PROVIDENCE
BOSTON
HAMILTON
ROCHESTER
SPRINGFIELD
NEW HAVEN

Ouest
TIDEWATER
CINCINNATI
BALTIMORE
CLEVELAND
HERSHEY
RICHMOND

Jeudi
New Haven 5, Halifax 5
Hier
Richmond à Rochester
Cincinnati à Tidewater
Ce soir
New Haven à Cleveland
Cincinnati à Hershey
Richmond à Springfield

LIGUE AMERICAINE

Est	g	p	n	bp	bc	pts
BORON	8	1	0	53	31	16
TORONTO	7	2	0	55	28	14
OTTAWA	6	1	0	42	22	12
LONDON	5	2	0	34	25	10
HAMILTON	3	4	1	36	47	7
OSHAWA	3	3	0	30	27	6
ST. CATH.	2	5	2	40	48	6
SUDBURY	2	4	1	30	38	3
S.S. MARIE	1	8	1	31	64	3
KITCHENER	0	7	1	31	52	1

Peterboro 4, London 2
Sault Ste. Marie 8, St. Catharines 4
Hier
St. Catharines à Sudbury
Oshawa à Kitchener

LIGUE MAJEURE DE L'ONTARIO

BLAZERS 2, SHARKS 4		PROVIDENCE		4	1	1	30	10
Première période		BOSTON		4	3	0	29	25
1 - LOS ANGELES: Veneruzzo		HALIFAX		3	1	2	27	19
		ROCHESTER		2	2	0	16	16

Jeudi
New Haven 5, Halifax 5
Hier
Richmond à Rochester
Cincinnati à Tidewater
Ce soir
New Haven à Cleveland
Cincinnati à Hershey
Richmond à Springfield

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

12:33, Heiskala 17:18	HERSHEY	1	3	1	19	27
Punitions - Sanderson (majeure) 1:29,	RICHMOND	1	3	0	16	17
Campbell 2:37, Polano 3:25, Jones 6:17,		1	4	0	12	23
O'Donoghue (majeure) 10:06, Mosdell						
13:54, Chirbaev 16:54						
	Jeu di					

Jeudi
Drommondville 2, Cornwall 12
Hier
Cornwall à Shawinigan
Trois-Rivières à Québec
Laval à Sherbrooke
Montréal à Sorrel

Québec à Drummondville
Laval à Sorrel
Cornwall à Montréal
Sherbrooke à Trois-Rivières

Les sports à la pige

JOE FRAZIER défendra son titre contre l'aspirant George Foreman le 25 janvier prochain à Jamaica, aux Antilles a annoncé hier le gérant du champion, Yancey Durham.

HANS GMSER, autorité du ski alpin au Canada et coordonnateur du skifari d'Air Canada, présentera le programme de ski dans les Rocheuses lundi à midi trente au restaurant les Halles lors d'un déjeuner intime avec les rédacteurs sportifs montréalais.

Les ROUGH RIDERS d'Ottawa viennent d'engager le bloqueur américain de 24 ans du nom de Art Laster. Il a déjà porté les couleurs des Bills de Buffalo et des Redskins de Washington.

CARLO DURAN et Jacques Kechichian s'affronteront le 8 novembre à Schio, Italie. Duran est champion d'Europe des poids moyens. Il mettra alors sa couronne en jeu.

TOM PHOEBUS est passé hier des Cubs de Chicago aux Braves d'Atlanta en retour du joueur d'intérieur Tony Larussa. Phoebus a conservé une fiche de 3-3 et une MPM de 3.79 avec les Cubs cette année.

GERRY MacKAY, de Brandon, Ontario, pilotera l'équipe nationale du Canada lors des prochains championnats du monde amateur de baseball qui auront lieu au Nicaragua l'an prochain. Son adjoint sera Glennis Scott, de Brandon également.

GEORGE KNUDSON partageait la tête avec le vétéran Arnold Palmer après la première ronde de l'omnium Kaiser d'une bourse de \$150,000. Les deux ont joué 66 à Napa, Californie jeudi.

Les CHAMPIONNATS provinciaux de "cross country" débuteront ce matin à 11h à Lachute. Plus d'une trentaine d'athlètes y seront présents.

L'ECOLE DE PLONGÉE SOUS-MARINE du centre Immaculée-Conception, Les Piranhas, la seule à Montréal étant munie d'un permis d'enseignement reconnu par le ministère provincial de l'Éducation, offrira deux nouvelles séries de cours à compter des 24 et 27 octobre prochain. Les adeptes de ski peuvent également se prévaloir de cours de conditionnement physique dits "pre-ski", les lundi, mardi, mercredi et jeudi soirs.

LE SERVICE D'ÉDUCATION PHYSIQUE de la commission scolaire de Pointe-aux-Trembles, sous la direction du coordonnateur

Vers l'Australie en magnifique VC10 BOAC

échos touristiques

Après avoir été présentée devant des salles comblées à travers tout le Canada l'an dernier, la revue "Non Stop Britain" revient à Montréal à la demande générale. Malheureusement, toutes les places sont déjà retenues pour la représentation de ce soir le 21. Avec la collaboration de la BOAC et d'Air Canada, ce pot-pourri de spectacles, de sons et de comédie anglaise sera présentée dans 17 villes de neuf provinces au cours de la nouvelle tournée. Ce spectacle, réalisé au Canada, fera également une tournée de trois semaines aux États-Unis. Dinah Christie et Tom Kneebone en sont les vedettes. On s'attend à un public de 80.000 personnes pour 1972.

Le conseil national du tourisme mexicain et l'Association des hôtels et motels de l'État de Jalisco, Mexique, ont donné cette semaine une réception à des centaines de représentants de l'industrie touristique, au Ritz Carlton. Il s'agissait pour eux de présenter les hôtels mexicains de façon audio-visuelle. Au nombre des hôtels qui ont été présentés se trouvent ceux qui, construits récemment, ont doté d'un millier de chambres de luxe la ville de Guadalajara, nouvelle destination du transporteur canadien CP Air. Mentionnons, entre autres, les hôtels El Tapatio, Genova, Plaza del Sol, Mendoza, Hilton, Holiday Inn, Camino Real, Malibu, Fenix, etc., à Guadalajara; l'hôtel Las Brisas d'Acapulco, où les chambres sont remplacées par 250 maisonnettes roses, dont 200 avec piscine privée; le Posada Vallarta de Puerto Vallarta, entièrement climatisé et disposant d'une plage privée qu'entoure un jardin tropical de 20 acres.

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...

- A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
 - B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
 - C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
- Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous

NOTRE SPÉCIAL "AIR AUTO"

un plan exclusif et sans concurrence

AIR FRANCE/EUROPE AUTO

CITROËN - PEUGEOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL

EUROP AUTO

5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q. 735-3083 et 735-0791

LA ROUTE DU SOLEIL

	1 sem.	2 sem.
JAMAÏQUE	239.	269.
BARBADE		302.
FREEMONT	181. ⁹⁰	219.
NASSAU	189. ⁹⁰	
MIAMI	179.	219.
ST-PETERSBOURG	179.	229.
STE-LUCIE		399.
HAÏTI		299.
GUADELOUPE	349.	469.
MARTINIQUE	339.	469.
PANAMA	299.	319.
HAWAII		483.
ACAPULCO	262.	299.
CANARIES		339.
MONTE-CARLO	339.	

Ces prix comprennent: aller/retour de Mtl à Mtl Transfert - Logement - "Petit déjeuner" Excursion - Prix minimum indiqué.

ÉVITEZ le désagrément de la réponse "COMPLÉT" Réservez dès maintenant - Sac de plage fourni Brochure gratuite sur demande.

INTERGLOBE VOYAGE LTÉE

811, ave Laurier est, Montréal 176, P.Q.
274-4307 - 274-1877

L'AGENCE PROFESSIONNELLE

voyagez la

CENTRE DE CROISIÈRES

VIAU

VISITEZ LES ANTILLES EN BATEAU

Venez choisir parmi toutes les croisières - tous les navires - toutes les lignes - tous les départs - sur toutes les mers du monde.

SS RAFAELLO - LEONARDO DA VINCI - MICHELANGELO

ROTTERDAM - HOMERIC - OCEANIC - FRANCE, ETC.

ÉVITEZ LES DÉCEPTIONS - RÉSERVEZ TÔT POUR NOËL

SAFARI EN AFRIQUE

19 JOURS DANS LA MAGIE DU CONTINENT NOIR

Paris - Nairobi - Kenya - Tanzanie - Victoria. Voyez les chutes Murchison et les sources du NIL. transport - hôtels - nombreux repas - départ 1er février \$1700

LONGS SÉJOURS AU SOLEIL

POUR L'ÂGE D'OR

TORREMOLINOS - ESPAGNE

Le printemps succède à l'automne sur la Méditerranée - transport - hôtel - deux repas par jour - service de représentant sur place - choix d'excursions - repos - détente - de 4 à 6 semaines à partir de NOUS SOMMES REPRÉSENTANTS OFFICIELS \$444 NOMBREUX DÉPARTS - RÉSERVEZ MAINTENANT

REGARDEZ "INFORMATION VOYAGES" AU CANAL 10 tous les dimanches à 5:00 P.M.

842-1751 353-7650

3428, rue SAINT-DENIS GALERIES D'ANJOU Ouvert 9:30 A.M. à 6:00 P.M. Jeudi et vend. jusqu'à 9:00 P.M. Samedi de 10h à 4h Samedi de 9:30 A.M. à 5:00 P.M.

AGENCE DE VOYAGES

VIAU

L'OEIL SUR LES ROUTES

Voyage en France

Pays basque et Pyrénées

texte et photos de Urgel Lefebvre

S'il n'avait pas plu ce jour-là à Arcangues et sur la tombe fleurie de Luis Mariano, les Basques de l'Auberge Achal auraient peut-être consenti à nous servir notre piperade aux câpres et notre confit de canard sur les tables mégalithiques de la terrasse... et, assis autour de ces grandes pierres plates ressemblant à des dolmens, nous aurions pu délibérer comme le faisaient les anciens du pays.

Nous aurions discuté, dans le cadre du voyage d'étude organisé pour nous par la Commissariat général au tourisme de France, des vertus de l'hydromel, de l'opportunité de toujours avoir sur soi son passeport en voyage, de nos préférences pour le rouge ou le rosé devant nos verres remplis d'Irouléguy, un vin du pays basque.

Mais il régnait à l'intérieur de la petite auberge une grande animation. Autour d'une longue table de chêne massif, des hommes en bérêt parlaient haut, buvaient ferme. Impossible pour nous de comprendre un traitre mot: on parlait l'euskara (le basque).

S'approchant du groupe de bons vivants, l'un d'entre nous demanda: - C'est une fête? - Oui, un enterrement, qu'on lui répondit.

Cela nous expliquait pourquoi à deux pas de l'auberge et de l'église quelques hommes s'affairaient en dépit de la pluie, près d'un rectangle de terre franchement remuée du petit cimetière fleuri descendant en étagers sur le flanc de la colline. Le défunt était un ancien, de sorte que sa tombe se trouvait tout près de l'auberge et de l'église. Ah! quel coin pittoresque il avait choisi celui-là pour son éternel repos!

Ah! la jolie petite église avec sa large nef réservée aux femmes et ses trois étages de galeries pour les hommes, son maître-autel dressé très haut, son rétable resplendissant de dorure et, dans son portique, cette merveilleuse verrière d'une sainte-face de Rouault.

Quand nous aurons fini de manger notre gâteau basque, près d'un bon feu de platane, nous irons chez les artisans du village qui fabriquent encore la makhila, cette canne basque dont les paysans de jadis ne se séparaient jamais aux réunions, fêtes et marchés. Puis nous éloignerons notre car du fronton pour que les villageois puissent jouer à la pelote.

Le lendemain, nous visitons Saint-Pée-sur-Nivelle et son église basque, Cambo-les-Bains et la maison d'Edmond Rostan à Armaç.

Notre car roule maintenant sur les routes sinueuses des Pyrénées. Les taches blanches que nous apercevons sont des chiffons plantés dans les vignes pour éloigner les oiseaux, ou bien des moutons paissant en haut des montagnes. La fougère est rousse et prête à être récoltée pour servir de litière au bétail. Entre les platanes et les châtaigniers coulent des petits ruisseaux, poissonneux sans doute, et de temps à autre des peupliers s'élançant près d'un clocher trapu.

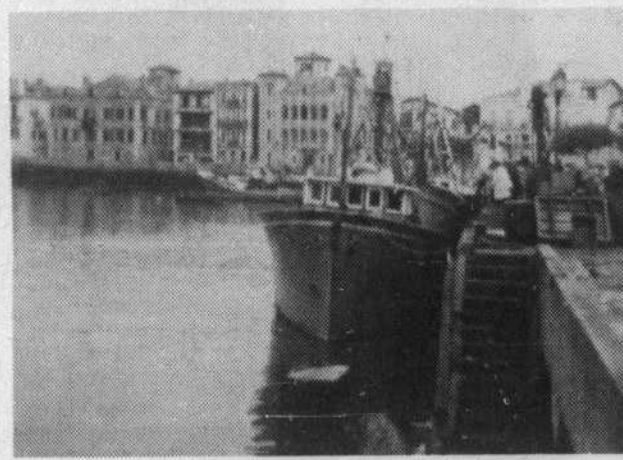
Nous voici à Saint-Etienne-de-Baigorry, village typique de ce très beau pays. Un clocher se mire dans l'eau de la rivière au bord de laquelle Le Trinquet nous invite à l'ombre de saules pleureurs. On nous dit qu'il est possible de séjourner à ce charmant petit hôtel-restaurant pour l'équivalent de \$13 par jour en pension complète.



Saint-Etienne-de-Baigorry: l'hôtel-restaurant Le Trinquet



Saint-Jean-pied-de-Port, au pied du col de Roncevaux.



Saint-Jean-de-Luz: le retour des pêcheurs de thon.

C'est là que nous déjeunons: pâté de grives, pâté maison ou terrine de canard; truite, entrecôte nature, fonds d'artichauts sautés, le tout accompagné d'un grand vin de Jurançon: un Clos de la Vierge, blanc de blanc brut de la récolte 1970, et d'un Châteauneuf du Pape de Bouchard Aîné et fils, de Beaune. Pour dessert, du vrai gâteau basque que j'ai la fantaisie de manger avec du chèvre, ce qui amuse fort la serveuse.

Après ce déjeuner de choix, nous nous rendons à Saint-Jean-pied-de-Port, non moins pittoresque. Si Saint-Jean-de-Luz conserve par sa place Louis XIV, sa maison de l'Infante et la porte murée de son église Saint-Jean-Baptiste, le souvenir du mariage du Roi-Soleil avec Marie-Thérèse d'Espagne, Saint-Jean-pied-de-Port

rappelle, par son "port" ou col de Roncevaux le sort terrible que les Basques firent subir à Roland et ses compagnons qu'ils écrasèrent sous des quartiers de roc. Saint-Jean-pied-de-Port était aussi, au temps des grands pèlerinages à Saint-Jacques-de-Compostelle, la dernière étape des pèlerins avant l'Espagne. Enfin, Saint-Jean-pied-de-Port était autrefois la capitale de la Basse-Navarre, l'une des trois provinces françaises du pays basque qui, depuis Henri IV, a permis aux rois de France de s'intituler également rois de Navarre.

Nous terminons notre visite du pays basque à Bayonne, où nous sommes reçus par le président d'un club de chanteurs basques. On nous sert l'apéro dans la salle du club qui porte le nom de Casemate Pottorok et se trouve sous les remparts commencés par Vauban en 1680. Les suspensions en fer forgé épousent la forme de la croix basque qui rappelle étrangement la "svastika" des peuples de l'Inde. Nous retrouvons cette même croix dans une rosace de la cathédrale Sainte-Marie, qui fut bâtie du 13e au 16e s.

Le temps nous manque, malheureusement, pour visiter la cathédrale, de même que le Château Vieux, cette forteresse médiévale, remaniée au 16e s., où fut enfermé Du Guesclin en attendant le paiement de sa rançon.

Notre hôte nous conduit à l'auberge du Cheval Blanc, entre la Doure et la Nive, pour notre dernier dîner en pays basque. Du bon vin de la réserve du restaurant arrose foie d'oie, boudin, saucisson, langoustines, moules à la sauce poêlée (un délice), pâté maison, entrecôte bordelaise, crêpes flambées. Le repas se termine par des chansons à répondre.

Nous rentrons à Biarritz, le cœur rempli de nostalgie.

(La semaine prochaine: De Biarritz à Paris)

Avez-vous pensé à vos vacances?

SKIFARI "chez nous" et pour tous Banff, Lake Louise, Jasper 7 jours minimum \$256.

Miami Beach, départs tous les samedis une semaine à partir de \$209.

Découvrons la Californie une semaine à partir de \$243.

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

EXPLOREZ L'EUROPE SUR 4 ROUES

ACHAT et LOCATION AUTOMOBILE

simca, renault, peugeot, citroën, fiat, vw, ford, etc...

LE PLUS IMPORTANT RESEAU DE LOCATION AUTOMOBILE EN EUROPE VOUS PROPOSE:

• VOITURES NEUVES KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ.

• VOUS POUVEZ PRENDRE votre voiture dans un pays.

• LA RETOURNER dans un autre.

• LOCATION en France, Belgique, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Maroc, Allemagne, Autriche, Danemark, Hollande, Suède, etc...

• Kilométrage illimité, assurance tous risques, voitures neuves pas de taxes à payer, (envoi gratuit de notre dépliant).

TOUR-CAR 811 est, avenue Laurier Montréal 176

Tél.: 274-1877

VISITEZ L'EUROPE

D'UNE AUTOMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de RENAULT - VW - CITROËN FIAT - SIMCA - PEUGEOT VOLVO - MICRO-BUS - ETC...

Kilométrage illimité Assurance internationale etc...

Permis de conduire international etc...

Réservations billets - Bateau - Avion

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

planet-air inc.

conseillers en tourisme et voyages

1182, rue Alexandre de Sévè

Montréal 133

Tél.: 527-8377